

JEAN-PIERRE GIRARD



100 ANS DE COOPÉRATION

F I D E S



Le symbole et le nom Sollio sont des marques de commerce de Sollio Groupe Coopératif.

Éditeur délégué : Pascal Genêt
Conception graphique : Célia Provencher-Galarneau
Révision linguistique : Fleur Neesham
Correction d'épreuves : Élane Parisien
Crédits photographiques : Archives – HEC Montréal. Fonds Sollio Groupe
Coopératif, P012 (sauf BAnQ, p. 51-52, 65-69, 72, 82, 93)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
© Groupe Fides inc., 2023

La maison d'édition reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour ses activités d'édition. La maison d'édition remercie de leur soutien financier le Conseil des arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC). La maison d'édition bénéficie du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec, géré par la SODEC.

IMPRIMÉ AU CANADA EN FÉVRIER 2023

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

| **Canada**

**100 ANS
DE COOPÉRATION**

SOMMAIRE

Mot du président	12
Mot du chef de la direction.....	13
Liste des sigles.....	14
Guide de lecture.....	15
L'inspiration de ce livre	16
À propos de l'auteur.....	16
Introduction	17

1 – À l'origine de Sollio (1900-1922)..... 20

Les fondements	20
La Société coopérative agricole des fromagers de Québec (1910-1922)	23
Le Comptoir coopératif de Montréal (1913-1922)	26
La Coopérative des producteurs de semences de Québec (1914-1922).....	27
La fusion des coopératives centrales : la naissance de Sollio (1916-1922).....	29

2 – Les premières années de Sollio (1923-1929) 30

Le fonctionnement	31
Les activités commerciales	32
Encadré	
– La Coopérative des producteurs de sucre d'érable de Québec (1925)	36
Encadré	
– L'évolution des technologies agricoles (1923-1929).....	37
La marque Fédérée	40

Les relations avec les coopérateurs	41
Encadré	
– De propagandistes à experts-conseils	44
L’adhésion	45
L’emprise du gouvernement	45
3 – Sollio et la Grande Dépression (1930-1939)	46
Encadré	
– L’évolution des technologies agricoles (1930-1939).....	46
Encadré	
– L’état de l’agriculture en 1930.....	47
La réforme des structures	47
Portrait	
– Joseph-Félix Desmarais	48
Le fonctionnement	50
Encadré	
– L’Union catholique des cultivateurs	50
Les activités commerciales	51
Les relations avec le ministère de l’Agriculture.....	54
Sollio prend de l’expansion	57
Les relations avec l’Union catholique des cultivateurs.....	60
Les coopératives	60
Encadré	
– Le curé et l’agronome	63
La promotion du modèle coopératif : l’engagement de Sollio	63
4 – La plus importante maison d’affaires canadienne-française (1940-1956)	64
Encadré	
– L’évolution des technologies agricoles (1940-1956)	65
Portrait	
– Joseph-Armand Pinsonneault.....	68

Le fonctionnement	72
Portrait	
– Henri-C. Bois	76
Le service de propagande	78
Une approche paternaliste des relations de travail	78
Les activités commerciales	80
Les relations de Sollio avec les gouvernements	85
Un dialogue intercoopératif.....	85
Encadré	
– Le rapport du Comité d’enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs (commission Héon, 1956)	86
Les coopératives agricoles (1940-1950)	86

5 – Sollio face aux changements dans le monde rural (1957-1975) ... 90

De nouveaux venus	91
Portrait	
– Roland Pigeon	92
Une situation financière fragile	92
Un changement de cap	96
Les activités commerciales	98
Encadré	
– Cooperative Research Farms (1954 à aujourd’hui)	105
L’intégration.....	106
Le début de l’utilisation de pesticides	108
Encadré	
– L’évolution des technologies agricoles (1957-1975).....	108
La fondation de Sonic	110
Les relations avec le gouvernement	112
Encadré	
– Le rapport April et la modernisation de l’agriculture (1967)	112
Les communications et le marketing	114
Encadré	
– Les caisses populaires, partenaires financiers des cultivateurs	114
Encadré	
– <i>Le Coopérateur agricole</i>	115

6 – Sollio à l’heure de l’agroalimentaire (1976-1995) 118

Portrait

– Paul Massicotte	120
Le fonctionnement	122
Un nouveau siège social	122
Les activités commerciales	122
Le Groupe Lactel.....	124
La naissance d’Olymel	126
Bexel, Unival, Aliments Flamingo	131
La division des pétroles Sonic	132

Encadré

– L’explosion de la meunerie de Saint-Henri (25 janvier 1980)	133
Techno Champs : la plus grande ferme de recherche agricole du Québec	133
L’entreposage et la distribution des engrais et des semences	134
La naissance du service de quincaillerie.....	134

Encadré

– L’évolution des technologies agricoles (1976-1995).....	137
Le service d’aide à la gestion	137
Soutenir la production agricole	139

Encadré

– Pourquoi le zonage agricole ?	140
La libéralisation des échanges.....	141

7 – L’impact de la libéralisation des marchés (1996-2014)..... 142

Un changement de nom	143
Chrysalide.....	143

Portrait

– Denis Richard	145
Le fonctionnement	145
L’éducation coopérative et professionnelle.....	146
L’Académie Coop	146
Le Défi-Coop.....	147
Le Concours de la Coopérative Étoile	147

Les activités commerciales	147
La vente de Groupe Lactel à Agropur.....	147
Olymel	148
Encadré	
– Sogeporc	148
Portrait	
– Réjean Nadeau.....	152
Encadré	
– La crise du verglas de 1998	155
Le programme Passion.....	162
La lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les champignons	162
L'évolution de la Ferme Techno Champs.....	162
Le Laboratoire Coop.....	166
Le soya	167
Encadré	
– De la Quincaillerie Co-op à Unimat.....	168
Encadré	
– BMR.....	169
L'acquisition de Groupe BMR	172
La machinerie agricole.....	173
De grands rendez-vous du milieu agroalimentaire québécois.....	173
Encadré	
– La Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois	174
Encadré	
– La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (2006-2008)	175
Un dialogue intercoopératif.....	176
Encadré	
– Sollio et SOCODEVI	177
8 – En route vers le centenaire (2015-2022)	178
Encadré	
– L'agriculture d'aujourd'hui et de demain	179
L'expansion de Sollio	180

Encadré	
– De Vision 2020 à Vision Plus : moderniser le modèle d'affaires	180
Portrait	
– Ghislain Gervais	181
Encadré	
– La présence croissante des femmes dans le monde agricole	181
Encadré	
– Quelques pionnières du réseau	183
Encadré	
– Les marchands indépendants BMR.....	186
Le fonctionnement	187
Les activités commerciales	187
Encadré	
– Les Agrocentres.....	189
Le virage numérique de la production agricole.....	190
Groupe BMR	192
Énergies Sonic : un nouveau modèle d'affaires	193
Olymel	193
Sogeporc	194
Encadré	
– Olymel et la pandémie de COVID-19	196
Relations avec le syndicalisme agricole : la gestion de l'offre et l'ASRA	197
Une présence accrue dans l'espace public	197
Encadré	
– Une série de mesures	198
La relève agricole	198
L'engagement social.....	201
2022 : quelques enjeux importants	204
Sollio, une organisation responsable	204
Portrait de Sollio en 2022.....	207
Partenaires	209
Remerciements.....	213
Références bibliographiques	215
Notes de fin	217

GHISLAIN GERVAIS

Président

Les 100 ans de Sollio Groupe Coopératif, c'est d'abord et avant tout une histoire d'humains. Celle de femmes, d'hommes et de familles du Québec et maintenant de (presque) partout au Canada, qui se sont unis pour mieux contribuer à notre mission première : nourrir le monde.

Ce livre raconte l'histoire de Sollio Groupe Coopératif, mais aussi celle d'un Québec qui s'est construit et développé en même temps que nous. C'est à travers les transformations, les défis et les victoires de ces 100 dernières années que nous avons façonné notre organisation. Et malgré tous les changements et l'incroyable évolution que nous avons connue depuis nos débuts en 1922, notre cœur coopératif demeure inchangé.

L'amour de la coopération et de ses valeurs s'insuffle de la même façon que la passion pour l'agriculture, c'est une histoire de famille qui se transmet de génération en génération. Pour ceux qui y adhèrent, c'est plus qu'un modèle d'affaires, c'est une façon d'être. C'est intrinsèque à chacun de nous et c'est un modèle qui nous permet de construire un avenir durable pour les générations à venir.

Après 100 ans d'existence, notre empreinte est partout au Québec, d'hier à aujourd'hui, et laisse de plus en plus sa trace dans tout le Canada. Nous avons assurément de quoi être fiers!

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous invite à découvrir notre histoire à tous à travers ce magnifique livre.

Bonne lecture!





PASCAL HOULE, CPA

Chef de la direction

Ce n'est pas tout le monde qui peut se targuer d'avoir la chance d'être à la tête d'une organisation lors de son 100^e anniversaire. Je me sens privilégié et honoré de faire partie de ce jalon important de notre belle et grande organisation.

J'ai découvert l'univers de la coopération au tout début de ma carrière et je ne l'ai plus jamais quitté. J'ai donc eu la chance d'évoluer en parallèle avec Sollio Groupe Coopératif depuis le dernier quart de siècle. Ce qui m'a charmé de l'univers coopératif et de Sollio Groupe Coopératif (et qui me charme encore après 25 ans), c'est exactement ce qui, selon moi, en fait un modèle d'affaires solide et pertinent, soit sa capacité à unir les forces d'un réseau tout entier. Ensemble, nous sommes plus forts, plus résilients, plus talentueux.

Les 100 ans de Sollio Groupe Coopératif, c'est une belle et grande histoire qui nous unit. C'est une histoire que nous continuons d'écrire ensemble aujourd'hui et qui n'a pas fini de nous surprendre. C'est aussi un magnifique exemple de solidarité qui s'est dessiné à travers notre réseau. Une solidarité qui est plus que jamais présente au cœur de nos actions au quotidien.

Le dernier siècle a amené son lot de défis, mais notre coopérative a toujours été reconnue pour sa capacité à rebondir, tout en restant fidèle à sa nature profonde. Même si les temps changent, notre ADN reste le même. Un ADN construit sur la bienveillance et le courage. Un ADN coopératif aux valeurs profondément enracinées.

Ce livre célèbre nos succès et nos apprentissages des 100 dernières années. Il est un gage de notre pertinence et j'espère qu'il nous inspirera pour les 100 années à venir.

Bonne lecture !

LISTE DES SIGLES

ACI	Alliance coopérative internationale
CMC	Coopératives et mutuelles Canada
CQCM	Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
CRF	Cooperative Research Farms
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OMC	Organisation mondiale du commerce
SCA	Société coopérative agricole
UCC	Union catholique des cultivateurs
UPA	Union des producteurs agricoles

GUIDE DE LECTURE

Un parcours de 100 ans ne se fait pas dans un environnement immuable. Au contraire! Ainsi, pour faciliter la lecture et la compréhension, voici quelques repères incontournables.

1922

Société coopérative
fédérée des agriculteurs
de la province
de Québec

1924

Fédérée

1968


COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

2004

La Coop
FÉDÉRÉE

2008

La Coop
fédérée

2020


Sollio
Groupe Coopératif

Dans un souci d'allègement du contenu, nous utilisons le nom Sollio tout au long de la période couverte. Cependant, nous respectons les citations qui font usage de l'une ou l'autre des appellations de l'organisation depuis sa fondation, soit la Fédérée, la Coop ou la centrale.

Le nom de l'organisation

Sollio Groupe Coopératif est le nom officiel de l'organisation depuis 2020. À sa naissance en 1922, elle adopte le nom de Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec. Peu après et jusqu'en 2004, l'organisation porte le nom de Coopérative fédérée de Québec. De son origine jusque dans les années 1960, il est aussi courant de désigner l'organisation sous le nom de « centrale ». Ce mot renvoie au statut des trois coopératives qui sont à l'origine de sa création. De 2004 à 2020, l'organisation porte le nom de La Coop fédérée ou est simplement désignée comme la Fédérée ou la Coop.

Le Coopérateur

Depuis 1972, le *Coopérateur* est le magazine de Sollio Groupe Coopératif. Il a pour mission de promouvoir la coopération, de diffuser de l'information technico-économique de pointe et de traiter de grands enjeux qui touchent l'agriculture et l'agroalimentaire, d'ici et d'ailleurs. La lecture de cet organe de communication officiel de Sollio est un incontournable pour suivre l'évolution de l'organisme.

L'INSPIRATION DE CE LIVRE

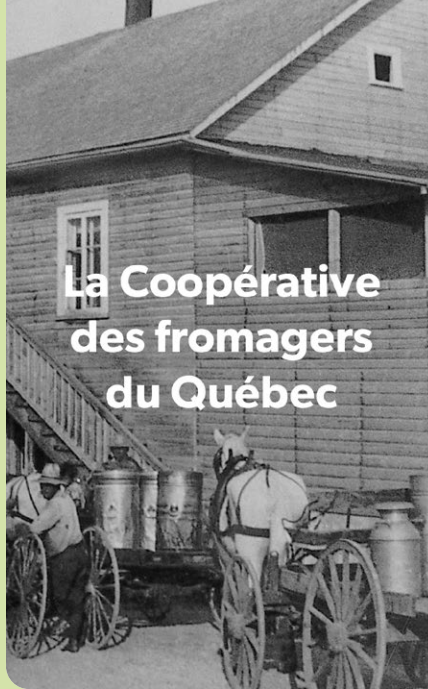
Ce livre s'appuie principalement sur deux documents rédigés par l'historien Jacques Saint-Pierre, qui a lui-même effectué la recherche documentaire et trouvé des acteurs clés encore vivants. Outre les nombreuses entrevues qu'il a menées, il a consulté plusieurs dizaines d'archives. Le premier document, *Histoire de la Coopérative fédérée : l'industrie de la terre*, publié en 1997 aux Presses de l'Université Laval et aux Éditions de l'IQRC, retrace les 75 ans de l'organisation. Déposé en février 2021, un manuscrit non publié¹ couvre cette fois la période de 1990 à 2020 et une partie de 2021. Le présent ouvrage constitue donc une synthèse de ce travail remarquable et approfondi. En ce sens, il reprend de nombreuses citations de Saint-Pierre, puisées à l'une ou l'autre de ces sources. Par souci de limiter le nombre de références bibliographiques, les écrits de Saint-Pierre sont cités sans appel de note ; les textes entre guillemets font donc systématiquement référence à un ou l'autre des deux documents mentionnés plus haut, à moins de mention contraire.



À PROPOS DE L'AUTEUR

JEAN-PIERRE GIRARD

Expert-conseil international en entrepreneuriat collectif, Jean-Pierre Girard cumule, au Canada et sur la scène internationale, plus de 40 ans d'expérience de consultation, d'enseignement et de recherche universitaire dans ce domaine. Il a été associé à la publication de plus d'une dizaine de livres portant sur les coopératives et a rédigé un chapitre dans la première édition de *l'Encyclopédie mondiale de l'économie sociale et solidaire*, publié en 2023, une initiative du groupe de travail des Nations unies sur l'ESS. Il est diplômé, notamment, en histoire et en gestion des organisations coopératives.



**La Coopérative
des fromagers
du Québec**



**Le Comptoir
coopératif
de Montréal**



**La Société
des producteurs
de semences
de Sainte-Rosalie**

INTRODUCTION

Ce livre porte sur le premier centenaire de Sollio Groupe Coopératif, une entreprise collective au cœur d'un enjeu clé des sociétés contemporaines : l'agroalimentaire. C'est grâce aux 200 personnes réunies le 31 octobre 1922 dans une salle de l'hôtel de ville de Québec, dans le cadre de l'assemblée de fusion de trois coopératives centrales, que la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec sera créée. À l'époque, qui aurait pu se douter que, 100 ans plus tard, cette coopérative unique deviendrait une entreprise pancanadienne forte de 50 coopératives affiliées provenant de 6 provinces et de 45 membres auxiliaires? Une coopérative œuvrant

tant dans l'approvisionnement à la ferme, la transformation et la mise en marché de porcs et de volailles que dans la vente au détail grâce à une grande chaîne de quincaillerie. Sollio est une organisation employant plus de 15 850 personnes et est un apport indéniable à l'économie québécoise et canadienne. Avec son volume d'affaires annuel de 8,3 G \$, elle se classe au 104^e rang des 300 coopératives les plus importantes au monde.

C'est donc en tant que coopérative qui place les besoins de ses membres au cœur de son modèle d'affaires depuis déjà 100 ans que se dessine le parcours de Sollio.

Depuis la constitution de l'organisation en 1922, sa raison d'être n'est pas l'obsession du rendement semestriel maximum, mais plutôt de s'assurer que les investissements, les acquisitions, les fermetures ou la vente d'éléments d'actifs et autres décisions de gestion soient dans l'intérêt de ses membres, c'est-à-dire les producteurs et productrices agricoles.

De 1922 à 2022

Ce long parcours n'est pas linéaire. Il est marqué de continuités, d'innovations, de nouvelles initiatives, de partenariats d'affaires, de fusions, mais aussi de ruptures, de plans de rationalisation, de fermeture ou de vente d'établissements ou d'éléments d'actifs, et souligne la capacité de l'organisation à gérer des tensions, voire des divisions, avec de multiples parties prenantes.

Le défi de son développement est franchement complexe, car l'organisation a dû composer avec une double nature tout au long de son histoire : une entreprise poursuivant des activités économiques, mais regroupant des coopératives qui ont leurs propres enjeux de croissance ; donc une structure fédérative qui doit rester au diapason des besoins de ses membres, et disposer d'une saine et dynamique gouvernance. Ce double statut de membre-usager ou, si l'on préfère, de propriétaire et d'utilisateur, est unique au modèle coopératif. Dans ce contexte, la qualité ou l'intensité de la vie démocratique est un ingrédient clé du succès ! Si on veut bien cerner les attentes des membres, il faut s'assurer qu'ils n'hésitent pas à les exprimer, qu'ils sentent qu'ils ont leur place et peuvent influencer et orienter l'organisation.

L'ambition est simple, mais sa réalisation exigeante : par l'entremise de Sollio et, plus particulièrement, du réseau coopératif agricole, le producteur exerce un contrôle sur les intermédiaires nécessaires à son activité quotidienne : l'approvisionnement à la ferme en engrais et autres semences pour soutenir l'élevage, les récoltes et l'écoulement ou, si l'on préfère, la mise en marché de la production (porc, poulet, etc.).

Le parcours de Sollio démontre aussi une formidable capacité de pérennité et de résilience dans le modèle coopératif, ce qui, malheureusement, n'a pas été le cas d'autres grandes coopératives agricoles au Canada qui se sont démutualisées (notamment Agrifoods international, Agricore United et Saskatchewan Wheat Pool). La pérennité n'est donc pas acquise. Elle se construit notamment par l'agilité et le courage dans la prise de décisions. Depuis les débuts de Sollio, cela se réalise grâce à une panoplie d'acteurs différents qui, par leurs idées, leur pouvoir, leur influence, leur vision et leur leadership, ont façonné le parcours de l'organisation.

Sur 100 ans, observer le développement de Sollio, c'est du même coup assister à la structuration de l'agroalimentaire au Québec. C'est suivre le filon de la connaissance, du savoir-faire et de la diffusion des meilleures pratiques agricoles, un processus en perpétuel recommencement. Sollio n'est pas seul, loin de là. Les coopératives agricoles sont également engagées, tout comme les ministères de l'Agriculture (provincial et fédéral), le syndicalisme agricole et les fédérations de producteurs, les écoles d'agriculture et les facultés qui ont formé des générations d'agronomes, sans parler des facultés de médecine vétérinaire et divers centres de recherche.

100 ANS D'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES

Les producteurs et productrices agricoles sont depuis toujours friands de technologies et de nouveautés. Pas étonnant qu'ils soient passés, au cours du dernier centenaire, du cheval au tracteur ultra moderne, et parfois même autonome, pour effectuer leurs travaux aux champs! C'est aussi parce que le nombre de fermes a grandement diminué au Québec au cours de cette période et que leur taille s'est accrue. De façon tout aussi importante, cette réalité a été doublée d'un exode rural. Il fallait donc remplacer ces forces vives pour abattre le travail!

Le défi demeure : de moins en moins de producteurs et productrices ont aujourd'hui la lourde responsabilité de nourrir, de façon durable, une planète qui comptera près de 10 milliards d'habitants d'ici 2050. Ils devront y parvenir en faisant face aux changements climatiques et à la nécessité de multiplier par deux les rendements de leurs cultures.



Ce livre repose sur l'évolution de Sollio, des coopératives agricoles et de l'industrie agroalimentaire, mais s'inscrit aussi dans l'histoire de la société québécoise et, plus particulièrement, les grands mouvements qui ont marqué son développement. Que ce soit le rôle omniprésent du clergé, le phénomène d'urbanisation, l'électrification des campagnes ou la Révolution tranquille (pour ne nommer que ceux-là), le tout s'est traduit par une modification et une adaptation des pratiques agricoles où, par moments, Sollio a pris un rôle de leader à l'échelle du pays avec des pratiques avant-gardistes.

1

À L'ORIGINE DE SOLLIO (1900–1922)

Les fondements

Dès la fin du ^{xix}e siècle, des individus ont le souci de sortir d'une agriculture de subsistance pour aller vers une exploitation agricole plus efficace. Deux groupes se forment : des syndicats de producteurs et des cercles agricoles. Les syndicats, composés des propriétaires de fabriques de beurre et de fromage et autres établissements laitiers, mettent sur pied un service d'inspection et un service de professeurs visiteurs pour assurer le transfert des connaissances. De son côté, la formation des cercles agricoles permet de rejoindre plus facilement les producteurs, car ces regroupements ne sont plus à l'échelle du comté, mais de la paroisse. La création de ces groupes mène le gouvernement à adopter une loi, en 1893, qui propose un programme de subvention permettant de « défrayer une partie des coûts d'instruments aratoires (comme des batteuses à trèfle ou des cribles), d'animaux reproducteurs, de grains de semence ».

Le rôle des écoles d'agriculture est primordial dans les développements qui mèneront à la création de Sollio. Les écoles de Saint-Hyacinthe et d'Oka sont fondées à un an d'intervalle, en 1892 et en 1893, suivant celle de Saint-Anne-de-la-Pocatière, constituée en 1859 par l'abbé François Pilote. Cette dernière est la première école d'agriculture au Canada et en Amérique du Nord dont l'enseignement se fait en français.



Dans les années 1890, on s'inspire du modèle coopératif européen afin de trouver des solutions aux problèmes d'organisation du monde rural. Au début des années 1900, le gouvernement tend à légiférer l'univers coopératif, mais c'est en 1908 qu'une loi taillée sur mesure pour les coopératives agricoles sera adoptée. Celle-ci permet d'encadrer tous les aspects de la production agricole.

Le nombre de coopératives augmente à une vitesse vertigineuse : de 149 en 1916, il passe à 306 en 1920. L'engouement coopératif est influencé par le travail des propagandistes, un groupe de prêtres, d'agronomes et de gens du milieu qui sont soutenus par le gouvernement québécois et qui tentent d'intéresser les agriculteurs à ce modèle d'affaires.

En 1920, des 157 coopératives actives, 75 % s'occupent d'achats en commun et environ 40 % œuvrent à la vente des produits de leurs membres. L'augmentation soutenue du nombre de coopératives agricoles fait ressortir l'importance d'une action concertée.

De 1910 à 1914, la constitution de trois grandes coopératives centrales fournit le socle de ce qui deviendra la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec (Sollio Groupe Coopératif). Ces coopératives regroupent à la fois des membres individuels et des associations de cultivateurs, y compris des coopératives agricoles.





Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture de 1909 à 1929.

◀ La fromagerie Perron de St-Prime vers 1935. Adélarde Perron, l'ancêtre de la dynastie, figure parmi les membres fondateurs de la SCA des fromagers de Québec.

Boîtes de fromage destinées au marché anglais

Le siège social de la SCA des fromagers de Québec, rue William, à Montréal

La Société coopérative agricole des fromagers de Québec (1910-1922)

La plus importante de ces coopératives est la Société coopérative agricole (SCA) des fromagers de Québec, constituée en 1910. Le mandat confié à cette coopérative reflète les attentes du ministère pour mieux organiser le secteur de la vente du fromage. La mission de la coopérative est claire : contrer les intermédiaires qui écument les campagnes pour acheter « à bon compte » le fromage produit par les cultivateurs. Le gérant de l'époque, M. Auguste Trudel, se rend en Angleterre afin d'y nouer de nouvelles relations d'affaires qui vont mener à la vente directe, quelques années plus tard, de fromages québécois. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « En 1920, la coopérative expédie en Angleterre 13,5 millions de livres de fromage marqué "Québec", soit 77 % du volume total qu'elle met en marché. Sur ce fromage exporté, 74 % sont de première qualité. »

Le travail de la coopérative ne se limite pas aux seuls produits laitiers. À partir de 1914, il s'étend à la commercialisation d'autres denrées agricoles, notamment les œufs et les volailles. Dans ce dernier cas, les producteurs profitent des conseils des instructeurs avicoles du gouvernement pour mettre en place les meilleures méthodes de préparation des volailles². Également en 1914, la coopérative s'engage dans le commerce de la viande, se retrouvant dès 1916 à gérer deux abattoirs, celui de Saint-Vallier et celui de Princeville. Enseignant aux élèves des écoles d'agriculture d'Oka et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, A. Hensen, un spécialiste danois ayant une expérience du milieu coopératif pour y avoir travaillé au Danemark, est engagé par le gouvernement. Il transmet son savoir sur la fabrication du bacon et les méthodes d'élevage et d'alimentation du porc.

En 1919, le ministre Joseph-Édouard Caron pousse la centralisation des abattoirs coopératifs. Cela mène la coopérative à acquérir l'établissement de Princeville, qui devient une succursale dans la région et accepte tous les animaux lui étant livrés. Encore aujourd'hui, Olymel possède un établissement à Princeville, dans lequel elle procède à des activités de découpe et de désossage de porcs.



Le gérant bénéficie d'une grande liberté de la part du conseil de la coopérative, mais le ministère garde un œil attentif sur les activités de la coopérative. Les comptes sont vérifiés par le comptable J.-Arthur Paquet et le ministre assiste généralement aux rencontres du conseil d'administration. Cette proximité entre le ministère et la coopérative franchit un pas inquiétant en 1920. Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle charte de la Coopérative centrale des agriculteurs de Québec (nouveau nom imposé par le ministre), on y insère, à la dernière minute, une disposition qui donne le droit au ministre de mettre la coopérative en tutelle. La suite des choses est explicite : dans un contexte tendu, le ministre procède à l'éviction de l'ensemble des membres du bureau de direction et les remplace par ses partisans³.

En 1920, la coopérative a un chiffre d'affaires annuel de 10 M\$ et met en marché le quart des produits laitiers et une fraction considérable des autres productions vendues par les cultivateurs de la province.



L'abattoir de Princeville devient en 1915 le premier abattoir coopératif en Amérique du Nord.

► Premier congrès des coopérateurs à Oka en 1916.



Le Comptoir coopératif de Montréal (1913-1922)

Cette coopérative centrale tire son origine de la volonté de « faciliter aux cultivateurs l'achat de marchandises d'utilité professionnelle ». Cette initiative ne vient pas du ministère de l'Agriculture, mais plutôt d'un groupe de religieux œuvrant dans le domaine agricole. C'est lors d'une discussion regroupant l'Union, la Société de pomologie de la province de Québec et l'Association des maraîchers de Montréal que le père Alphonse Bellemare, procureur provincial des Jésuites, avance l'idée d'en faire une œuvre sociale plutôt qu'une entreprise strictement commerciale. L'orientation donnée à la coopérative s'inspire du « système des associations professionnelles européennes, et spécialement [du] Boerenbond belge⁴ ».

Fondé le 27 janvier 1913, le Comptoir coopératif de Montréal a « [...] pour but général de travailler au progrès religieux, intellectuel, social et économique de ses membres en prenant à cœur leurs intérêts matériels⁵ ».

Localisé à Montréal, le Comptoir a son siège social au 1135, avenue Papineau⁶, non loin du futur pont Jacques-Cartier. Il vend aux cultivateurs des graines de semence, de la farine, des engrais alimentaires et chimiques ainsi que divers produits sous sa propre marque, dont des herbicides, des insecticides et de la peinture.

Sur le plan associatif, on dénombre 2 600 membres, mais par l'implantation de cercles, la coopérative rejoint environ 20 000 cultivateurs, ce qui lui donne un rayonnement enviable. Cependant, dans son sociétariat, elle puise dans le même bassin de cultivateurs que la SCA des fromagers, ce qui, à terme, est perçu comme un dédoublement des coûts inutile.

De plus, même si cette coopérative se voit à la fois comme un complément à l'action des caisses populaires et une fédération des coopératives agricoles, en combinant des actions de vente et d'achat, elle ne peut réellement jouer ce dernier rôle (achat aux cultivateurs), à la différence de la SCA des fromagers. Comptant 16 employés en 1919, la coopérative a alors un chiffre d'affaires annuel d'un demi-million de dollars.



Le Comptoir Coopératif de Montréal

BILAN
Au 31 Décembre 1921

ACTIF		
En caisse et en banque	\$ 2,682.43	
Comptes recevables	26,590.43	
Inventaire-marchandises	25,842.79	\$55,115.65
Machines, outillage, bidons, caisses et bouteilles à lait	12,460.30	
Ameublement et agencement	5,139.73	
Chevaux, voitures et harnais, et constructions	4,646.25	
	22,246.28	
	6,577.99	
Moins : Dépréciations-amortissements		15,668.29
		20.00
Actions-Coopérative Centrale des Agriculteurs ..		
Dépenses différées : Assurances, taxes à courtir, réparations d'entrepôt, organisation et propagande,		20,578.14
		\$91,382.08



La Coopérative des producteurs de semences de Québec (1914-1922)

L'idée derrière la constitution de cette coopérative centrale est d'améliorer le rendement des grandes cultures. La qualité des semences disponibles au Québec au début des années 1910 laissant à désirer, les cultivateurs achètent des semences de l'étranger. Ils n'ont donc aucun contrôle sur le coût ni la qualité. Sensible à cette situation, Louis Lavallée, cultivateur de Saint-Guillaume de Yamaska et inspecteur de semences du ministère fédéral de l'Agriculture, suggère de regrouper des cultivateurs au sein d'une coopérative qui aura pour but de produire des semences de qualité. L'appui du sous-ministre Georges-Auguste Gigault facilite la démarche. Une première réunion en novembre 1914, à Sainte-Rosalie, jette les bases du projet et est suivie, un mois plus tard, par l'assemblée de fondation de la Coopérative des producteurs de semences de Québec. L'assemblée regroupe 29 « cultivateurs et amis de la classe agricole⁷ ».

Georges-Auguste Gigault,
sous-ministre de l'Agriculture
de 1915 à 1922.

La cour de la laiterie du
Comptoir coopératif de Montréal

Achetant un entrepôt puis une meunerie à Sainte-Rosalie, la coopérative utilise un premier crible (propriété du ministère), suivi d'un second qu'elle acquiert avec ses propres moyens. Il s'agit d'une machine permettant de débarrasser les semences des graines de mauvaises herbes. Le processus est assez simple : « Les grains



54,763.93
36,628.15
91,382.08
Coopératif de
i que les états
du Comptoir.
VER, L. A.
Vérificateur.



(surtout de l'avoine) achetés des sociétaires, des cultivateurs et même des marchands sont revendus aux individus, ou encore aux organisations agricoles, cercles, sociétés et coopératives. »

C'est une coopérative plus petite, puisqu'on dénombre 800 membres en 1922 et seulement quatre employés en 1919, mais elle atteint son but en contribuant à faire diminuer les importations de semences au bénéfice des producteurs locaux⁸. En « facilitant l'achat de semences acclimatées et sélectionnées, elle a aussi contribué à accroître la productivité des champs de céréales ». Un de ses dirigeants, « le plus influent », est Arsène Denis. À la suite d'une intervention du ministre Caron, il devient président de la coopérative en février 1922⁹ avant d'être le premier président de Sollio. Si la coopérative tire avantage d'un important soutien financier et technique du ministère de l'Agriculture, la contrepartie est un suivi serré exercé sur les décisions des dirigeants, donc une perte d'autonomie.

Entrepôt de sélection des grains de semences à Sainte-Rosalie. — Propriété de Société Coopérative Agricole des Producteurs de Semences.

La fusion des coopératives centrales : la naissance de Sollio (1916-1922)

À l'évidence, l'action de ces trois coopératives centrales a permis de mieux structurer l'agriculture, d'encourager la modernisation des équipements, de consolider les circuits d'approvisionnement et d'écoulement pour les cultivateurs, d'imposer des normes de qualité et, surtout, de contribuer à redonner aux cultivateurs un certain contrôle sur leurs activités, afin qu'ils ne soient plus à la merci d'intermédiaires motivés par le seul appât du gain. Les coopératives centrales ont également bénéficié des commandes – retombées de la Première Guerre mondiale. Cependant, ce rayonnement ne rejoint qu'une partie des 138 000 exploitants de fermes. De plus, les mêmes cultivateurs sont souvent sollicités pour adhérer à plus d'une coopérative centrale et cette surenchère ne bénéficie à personne.

L'idée d'une fusion des coopératives centrales circule depuis quelque temps. Une première démarche a lieu au printemps 1922 lorsque l'agronome Jean-Baptiste Cloutier, employé par le ministère de l'Agriculture, tente un rapprochement entre les trois coopératives. Le Comptoir coopératif se montre ouvert, mais il ne semble pas y avoir de suites.

La conjoncture économique difficile d'après-guerre, des tensions politiques, dont le saut dans l'arène politique du gérant de la Coopérative centrale des agriculteurs, M. Trudel, mène le ministre libéral Caron à forcer la main des acteurs, en faisant fi des oppositions, et à provoquer la fusion des trois coopératives en octobre 1922.

Le 21 octobre, les bureaux de direction des trois centrales doivent se prononcer sur un texte de loi préparé par le ministre. Les directeurs des trois coopératives s'engagent à défendre le projet auprès de leurs membres. Chacun des actionnaires des coopératives reçoit une procuration pour se prononcer en faveur de la fusion. « L'assemblée de fusion est convoquée pour le 31 octobre 1922 à la salle de la Cour du recorder de l'Hôtel de ville de Québec. Elle réunit plus de 200 personnes¹⁰, incluant un bon nombre d'officiers du département de l'Agriculture. Après l'acceptation des termes de la charte de la nouvelle société unifiée par l'assemblée conjointe, chacune des coopératives a entériné la décision¹¹. C'est ainsi que la Coopérative fédérée est née. »

C'est le 29 décembre 1922 que la loi sur la Coopérative fédérée¹², la Loi constituant en corporation la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec, reçoit la sanction royale.

2

LES PREMIÈRES ANNÉES DE SOLLIO (1923–1929)

En 1923, la fusion des trois coopératives centrales étant chose faite, Sollio a donc le défi de s'assurer de l'intégration harmonieuse des ressources des trois organisations à l'origine de sa constitution, tout en répondant aux besoins de ses membres et en établissant sa base associative, qui deviendra celle des coopératives locales. Celles-ci ont accompagné les cultivateurs durant la Première Guerre mondiale en favorisant une augmentation de la production et une amélioration des façons de faire, ce qui s'est traduit par un rehaussement de leur niveau de vie. Cependant, l'inévitable ralentissement qui suit la fin de la guerre est source d'une grande précarité financière chez les cultivateurs. La surproduction, la chute des prix, l'endettement et l'exode vers les villes frappent de plein fouet le milieu rural. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'est constituée en octobre 1924 l'organisation syndicale de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui, entre autres, plaide pour l'instauration du crédit agricole. L'UCC porte alors un regard critique sur la proximité du ministère de l'Agriculture avec Sollio.

Suivant les prescriptions de la loi ayant donné naissance à Sollio, le processus de capitalisation est relativement simple : « Les actions des trois centrales sont convertibles en actions de la nouvelle société et conservent leur valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à un million de dollars et la valeur des actions* est fixée à

* À l'époque, on parle d'actions et non de parts.

dix dollars. » Le droit de souscription est limité aux associations agricoles (coopératives, syndicats coopératifs, cercles ou sociétés agricoles).

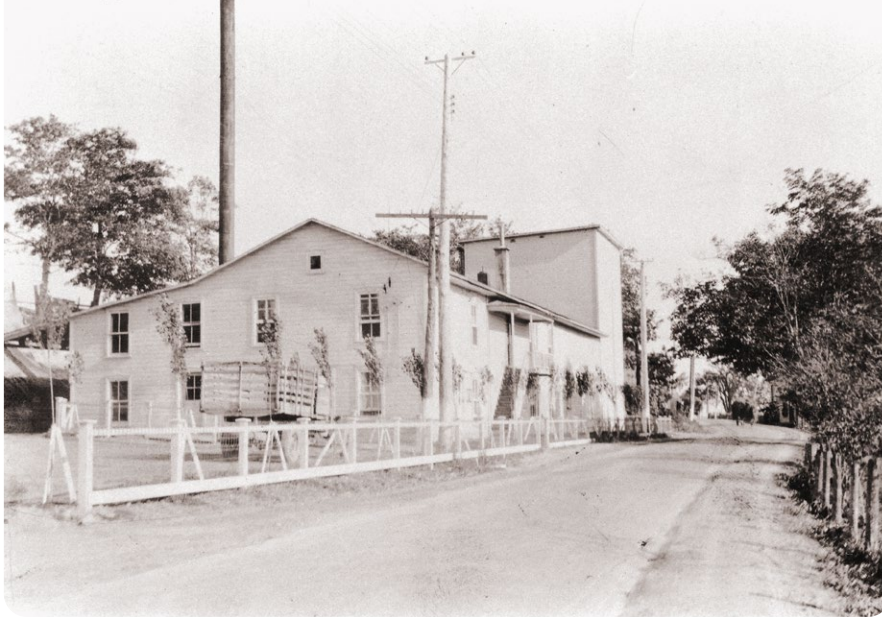
Le fonctionnement

Le bureau de direction est composé d'administrateurs de coopératives, mais des membres individuels peuvent aussi y siéger, et est présidé par Arsène Denis, le premier président de l'organisation. Si la règle d'« un membre, un vote » s'applique pour les individus, les coopératives ont droit à un vote additionnel pour chaque tranche de dix actions qu'elles détiennent, et le vote par procuration est permis. L'influence du ministre est reconnue par quelques dispositions dans la loi, dont une voix consultative au bureau de direction et au conseil exécutif, et la possibilité de nommer un séquestre des biens de la coopérative.

Outre la présidence du conseil exécutif, la gestion quotidienne de l'organisation est également confiée à J.-Arthur Paquet à titre de gérant général. Il joue un rôle central dans la coopérative par ses responsabilités et conserve, à l'évidence, un lien direct avec son ancien employeur, le ministère. Chacune des succursales de la coopérative est sous la direction d'un gérant. Sollio hérite d'une centaine d'employés provenant de la fusion des trois coopératives centrales, le principal apport venant de la SCA des fromagers avec 70 employés. S'additionnent à ce nombre des employés saisonniers, des propagandistes et du personnel des succursales¹³.

Département de la laiterie
de la Coopérative fédérée de
Québec, Montréal, c. 1925.





Paquet impose ses règles de travail. La ponctualité est rigoureusement observée, les salaires sont ajustés en février de chaque année et on offre une semaine de vacances et un boni en fin d'année.

Les activités commerciales

Dès sa création en 1923, Sollio poursuit les activités commerciales des trois coopératives centrales tant sur le plan de l'approvisionnement à la ferme que de la mise en marché de divers produits. L'organisation ne tarde pas à saisir des occasions d'élargir sa gamme de services, y compris l'écoulement de plusieurs produits. Ses activités s'étendent sur plusieurs territoires, mettant notamment en valeur des productions locales.

Le département du beurre et du fromage génère l'activité dominante de l'organisation. De 1923 à 1929, c'est 45 % de la production totale de fromage qui est traitée par Sollio. En revanche, la part du beurre est de seulement 10 % à cette même époque. Une préoccupation constante de la qualité des produits est la marque de commerce de Sollio dans le domaine laitier. Travaillant étroitement avec le ministère de l'Agriculture, elle dispose de l'information sur les prix accordés aux meilleurs producteurs. Elle récolte le fruit de son engagement en recevant « environ 80 % des produits de qualité supérieure des fabriques de la province¹⁴ ».

◀
Beurrerie de Grondines louée
par la Fédérée en 1928
Succursale de Saint-Félicien
Succursale d'Hébertville

Marché aux bleuets à Roberval.
(Collection privée.)

Cela étant, c'est un peu moins de 50 % des 1450 fabriques du Québec qui consignent leurs produits à la coopérative. La diminution du nombre d'acheteurs incite Sollio à soustraire une partie des produits laitiers aux enchères de la Chambre de commerce de Montréal¹⁵ jusqu'à l'arrêt complet de ce système en 1929. La même année, elle vend son fromage de meilleure qualité à une autre coopérative, la Cooperative Wholesale Society de Londres, et écoule le restant par le truchement de la maison Lovell & Christmas (Canada) Ltd. De son côté, la production de beurre est vendue « sur le marché local ».

Ayant repris la laiterie du Comptoir coopératif pour la distribution du lait à Montréal, après quelques années d'activité, en 1929, Sollio vend ce service à la Coopérative de lait et crème de Montréal, mais en conserve « la gestion afin de protéger ses avances de fonds à la nouvelle organisation ».



Le secteur des viandes connaît un essor important entre 1923 et 1930, Sollio poursuivant cette activité de la SCA des fromagers. Grâce au soutien des propagandistes et des spécialistes en industrie animale des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, « le nombre de têtes de bétail transigées au marché de Pointe-Saint-Charles par la Fédérée s'est accru de 75 % ». Les agneaux représentent la plus grande progression. En réponse à la question du transport des bêtes, en 1929, « un service de vente coopérative est établi dans le but d'organiser des sociétés d'expédition permanentes dans les localités ».

À partir de 1927, l'abattoir de Princeville fait face à la concurrence d'un holding résultant de la consolidation de quatre abattoirs sous le nom de Canada Packers. En 1933, on estime que cette entreprise et Swift contrôlent plus de 85 % du marché canadien. Une commission d'enquête fédérale prouvera qu'il y a eu collusion. La coopérative met alors sur pied une agence de vente pour « permettre d'instaurer définitivement le principe de vente selon la qualité préconisée par la coopérative ».

Dans le secteur avicole, Sollio prend plusieurs initiatives, dont celle de faire accepter le principe de la classification aux éleveurs de dindons de Charlevoix, tirant profit d'une réputation reconnue jusqu'aux États-Unis.

L'activité de la coopérative dans le domaine des viandes se présente comme suit : « Elle vend à ses succursales de Québec et de Montréal les porcs, veaux et agneaux abattus sur les fermes. À Princeville, la coopérative fait elle-même l'abatage ; on y prépare également certains produits de charcuterie : jambon fumé, saucisson, saucisse. L'abattoir alimente les villes de la région immédiate (Victoriaville, Asbestos, Trois-Rivières) et les autres succursales. Les épiciers et bouchers sont les principaux clients du département des viandes. » Nouveau moyen de transport, le camion est à l'honneur et, à partir de 1929, l'abattoir de Princeville offre de cueillir les animaux directement chez le cultivateur, ce qui est fort apprécié.

Sollio dispose d'un département des ventes à la ville qui a pour but de mettre en marché des produits spécialisés. C'est un apport indéniable au développement des régions du Québec. La règle dominante est de verser un acompte aux cultivateurs qui représente 50 % du prix de vente. Peu importe le produit et sa provenance, la coopérative cherche à maximiser les retombées pour ses membres. Sollio écoule la production de trois associations, soit celles du miel, du sucre et du sirop d'érable et des produits maraîchers. Après 1925, elle vend aussi des produits en conserve, des tomates, du maïs et des fèves, auxquels s'ajoutent le fromage gruyère de La Malbaie et les œufs de Saint-Félix-de-Valois.

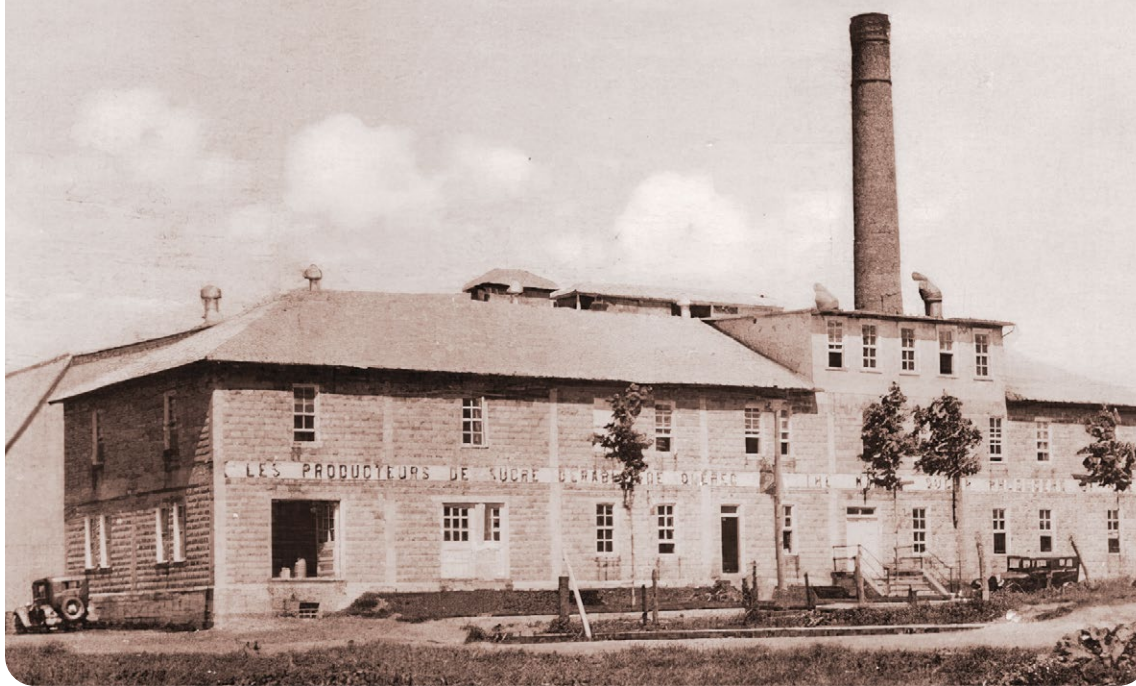


Distribution de lait à Montréal.



LAITERIE
COOPERATIVE FEDEREE
Lait Pasteurise

Tel. Belair
3302

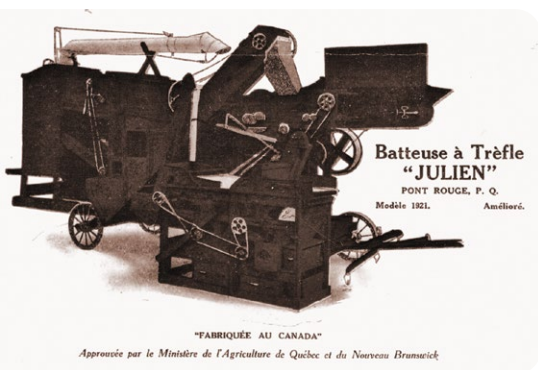


Les producteurs de sucre d'érable de Québec, Plessisville, P. Q., Canada

LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE DE QUÉBEC (1925)

Sollio sert d'incubateur pour encourager des producteurs du domaine de l'acériculture à organiser leur activité en mode coopératif.

« Depuis le début des années 1920, le chaos règne dans l'industrie de l'Érable. Les acériculteurs québécois sont impuissants devant ceux qui contrôlent le marché et qui leur offrent un maigre 4 ¢ à 5 ¢ la livre de sucre "à prendre ou à laisser". Pour remédier à la situation, le ministre de l'Agriculture du Québec mandate Cyrille Vaillancourt, le chef de son service apicole et sucrier, pour trouver une solution. En collaboration avec la Coopérative fédérée de Québec, le projet de Coopérative connaît ses premières heures en 1924, et voit naître "LES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE DE QUÉBEC". Ainsi, 102 producteurs des comtés de Dorchester et de Mégantic s'associent afin de faire front commun contre un monopole d'acheteurs dont les exigences risquent de provoquer la ruine des marchés. Par le fait même, ils se dotent de différents services répondant à leurs besoins (ex. : ramassage, entreposage et structure de mise en marché). En 1932, on crée un nouveau produit à l'usine de Plessisville : le beurre d'érable, le seul à pouvoir être qualifié de pur. » En 2022, cette coopérative porte le nom de Citadelle, est toujours à Plessisville et offre du miel et des canneberges en plus des produits de l'érable. Sous le nom de Délices Érable & Cie, elle dispose d'une boutique dans le Vieux-Montréal.



Le département des ventes à la campagne est au cœur du circuit d’approvisionnement des cultivateurs. Dans un contexte où chaque beurrerie utilise un format d’emballage différent, sans souci de qualité, on met au point un modèle de boîte à beurre en bois de meilleure qualité qui devient un nouveau standard. En vue de soutenir la production de fromage, on offre divers produits dont le papier parchemin, le coton à fromage (étamine), du sel, du colorant et autres.

Par ailleurs, Sollio maintient la vente de produits aratoires déjà offerte par le Comptoir coopératif de Montréal et l’élargit à tout le Québec. « Les machines sont expédiées directement du fabricant tandis que les pièces de rechange sont disponibles par l’intermédiaire des succursales ou des coopératives affiliées. »

L’ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES (1923-1929)

Pour répondre à la demande de leurs membres, les coopératives agricoles se lancent dans la distribution d’équipements. Charrues, hermes et batteuses fabriquées aux États-Unis et au Québec trouvent preneurs partout en province. Grâce à la mécanisation, les fermes deviennent vite plus productives. En 1911, par exemple, la province produit à peine 10 000 livres de graines de trèfle. Quatre ans plus tard, grâce à des semences améliorées et à de meilleures techniques culturales, la récolte dépasse 300 000 livres. Reflet de la percée du tracteur dans la production, en 1924, la Coopérative fédérée de Québec abandonne la vente des accessoires de sellerie et signe un contrat d’approvisionnement de produits pétroliers avec la Sun Oil Company (qui deviendra Sunoco). C’est que la population, rurale comme citadine, se déplace de moins en moins à cheval et de plus en plus en voiture. En 1921, seulement 7 % des fermes possèdent un véhicule automobile. Après une décennie, elles comptent pour 22 %.

De leur côté, les agronomes poussent les producteurs à utiliser, lorsque nécessaire, les engrais minéraux pour accroître les rendements de leurs cultures. Ces produits sont entre autres vendus par la Coopérative fédérée de Québec. Fortes des résultats obtenus, les ventes décuplent rapidement.



Entrepôts du Havre où les produits laitiers expédiés des différentes régions de la province sont classés par les inspecteurs du gouvernement.





La marque Fédérée

Décidée à faire connaître sa marque pour les produits qu'elle met en marché, dont les œufs, le beurre et le miel, l'organisation s'investit dans plusieurs actions de promotion, notamment à l'aide d'« échantillons exposés dans les corridors du Parlement, distribution de circulaires aux épiciers, démonstrations par des experts chez les détaillants ». Des initiatives sont aussi prises dans les grandes villes.

Chargement de marchandises à l'établissement de Montréal de la Fédérée. Les véhicules moteur commencent à concurrencer les chevaux.



Les relations avec les coopérateurs

Dès l'amorce de ses activités, Sollio jouit de succursales réparties en divers endroits dans la province. Outre les succursales spécialisées de Sainte-Rosalie et de Princeville, on en trouve dans les Cantons-de-l'Est, en Beauce et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cela étant, on veut renforcer les liens entre les membres et le développement de nouvelles succursales et organiser un département de propagande pour reprendre les services du ministère de l'Agriculture dans ce domaine. L'organisation fait rapidement face à un défi de taille : les gérants de ses principales succursales se comportent comme des commerçants plutôt que des coopérateurs et cela risque de nuire à la coopérative¹⁶. Cela inclut le siège social à Montréal.





DEFENSE
DE
FUMER





A. & W. WHITTAIL CAR COMPANY LIMITED

MARCH 1926

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE QUEBEC

DE PROPAGANDISTES À EXPERTS-CONSEILS

Soutenu par un financement du ministère de l'Agriculture, le service de propagande est créé à l'été 1923 et est un mélange d'initiation à la gestion, de promotion des institutions coopératives et syndicales et de promotion d'un programme éducatif. Sollio fait rapidement appel à ce service.

Le rôle des propagandistes variera au cours des années. C'est à partir de 1928, face à la concurrence plus marquée, que le personnel sera prioritairement affecté à des rôles commerciaux.

C'est par des publications agricoles, dont le *Bulletin de la Ferme*, et le cinéma que l'on entretient l'idéal coopératif. Désirant participer activement au développement des coopératives locales, le ministère donne également un coup de pouce en finançant la production d'un film sur les réalisations de la coopérative, intitulé *Sur le chemin de la fortune*, qui sera présenté à l'Auditorium de Québec dans le cadre des assises de Sollio de février 1927. Cette représentation s'avérera un véritable succès!

Vers la fin des années 1950, alors que l'agriculture se professionnalise et que les institutions se mettent en place, le rôle des propagandistes change à nouveau. Ils deviennent officiellement des conseillers auprès de la direction des coopératives. Ils sont dorénavant moins des animateurs de milieux et des pédagogues sociaux, et davantage des experts grâce à leur formation en agronomie.

En 2022, encadrés par le ministère de l'Agriculture, les experts-conseils contribuent à faire connaître les techniques agricoles modernes, à approfondir les connaissances des producteurs quant aux soins de la terre et du bétail, et plus encore. Ils sont les relais dans l'instauration d'une agriculture reposant sur la science et les paramètres économiques du marché. Les producteurs comptent sur un écosystème de groupes-conseils aux champs de compétences diversifiés, assurant ainsi la rentabilité des exploitations.

Le Journal d'Agriculture



Honorable J. B. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, à qui la France vient de rendre trois ans de son existence. Fin de son collaboration Sollio, dans ce ministère, la carrière de ce grand politique agricole.

L'adhésion

Pour adhérer à la centrale, une coopérative locale doit accepter d'y faire l'ensemble de ses achats et de ses ventes¹⁷. En contrepartie, la coopérative bénéficie « d'escomptes spéciaux et d'un contrôle territorial sur les paroisses voisines ». En 1929, l'organisation compte 45 coopératives membres, avec un bon nombre d'adhésions de coopératives dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit 25 % des effectifs, mais une adhésion plus symbolique de Lévis à Gaspé avec seulement deux coopératives. L'ensemble des régions est néanmoins couvert. Les activités de Sollio avec ses coopératives membres ne représentent qu'un mince 10 % de son volume d'affaires.

Le bilan associatif est toutefois positif en 1929. Sollio a non seulement maintenu, mais il a accru ses effectifs. Son unité d'action est payante. « Avec une centrale unique, le pouvoir économique des cultivateurs se trouvait renforcé alors que la structure locale regroupant quelques paroisses favorisait la participation à la vie de l'association. »

L'emprise du gouvernement

Le rôle et l'influence du ministre Caron sur Sollio sont incontestables. À l'approche de son départ du ministère en 1927, il affirme : « Si, plus tard, après ma sortie de la politique, on estimait que j'ai accompli quelque bien dans l'intérêt des cultivateurs de cette province, on devra le rattacher particulièrement à la Coopérative dont j'ai fait mon œuvre de prédilection durant tout le cours de mon administration¹⁸. » La modernisation de l'agriculture canadienne-française est donc en grande partie le résultat de l'action et de la vision du ministre Caron. Mais il a aussi nourri des divisions. Son départ définitif en 1929 et les prémisses de la crise économique vont changer la donne.

3

SOLLIO ET LA GRANDE DÉPRESSION (1930–1939)

Le krach boursier d'octobre 1929 à Wall Street entraîne des conséquences qui dépassent la perte des valeurs d'actions, la multiplication des faillites d'entreprises et la mise au chômage de millions d'ouvriers. La crise boursière frappe de plein fouet l'ensemble de l'économie mondiale, et le milieu agricole n'est pas épargné. Les cultivateurs écopent de la baisse des prix. Le gouvernement fédéral va tout d'abord mettre en place un système de crédit agricole en 1929, qui a pour but d'aider les cultivateurs à agrandir leur exploitation, à encourager de nouvelles productions et à mécaniser l'équipement.

L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES (1930-1939)

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'électrification rurale est rare au Québec. À peine 10 % des fermes jouissent de ce privilège ! Pourtant, le poids démographique du monde rural reste considérable puisque 40 % de la population y vit toujours. Au sortir du conflit, une politique publique d'électrification viendra corriger la situation, ce qui favorisera la modernisation des fermes. En effet, les nouvelles technologies, notamment les systèmes de réfrigération du lait, ne peuvent tout simplement pas fonctionner sans cette source d'énergie. Plus d'une cinquantaine de coopératives d'électricité verront le jour. Résultat : en 1955, toutes les fermes du Québec seront électrifiées !

L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE EN 1930

Suivant les violents soubresauts du krach boursier new-yorkais d'octobre 1929, l'agriculture québécoise est passablement malmenée¹⁹. Le prix des denrées agricoles s'effondre, les agriculteurs figurent en tête de liste des faillites et, en 1930, le rapport du ministère de l'Agriculture montre que Montréal importe quantité d'œufs, de bœufs, de chevaux, de fruits et de légumes de l'extérieur du Québec.

Les gouvernements sont mis à contribution : le gouvernement du Québec annonce qu'il paiera 1 % de l'intérêt de 5 % pour les agriculteurs qui ont emprunté des sommes d'argent en vertu des dispositions de la loi du prêt agricole canadien. Quant au gouvernement fédéral, on lui demande de modifier la loi de faillite, car elle est jugée préjudiciable à la classe agricole. Plusieurs agriculteurs se sont endettés en temps de prospérité pour moderniser leur ferme. Or, la plupart des fermiers n'ont pas d'argent liquide pour rembourser leur créancier et, en conséquence, plusieurs déclarent faillite, bien que leur bilan financier montre souvent que leur actif est supérieur à leur passif.

La réforme des structures

En 1929, le siège laissé vacant par Caron au ministère de l'Agriculture est occupé par Joseph-Léonide Perron. Pendant son court passage au ministère, celui-ci mettra en œuvre le « programme Perron » : une série d'initiatives visant à dynamiser l'agriculture et à engager des changements dans les dispositions légales encadrant Sollio pour en faire une organisation « rajeunie et remodelée ». Imaginée par les agronomes du ministère, « tous les aspects de la production et de la mise en marché des produits agricoles sont touchés par cette politique d'industrialisation de l'agriculture par l'intermédiaire des coopératives ». Dans la compréhension des enjeux prioritaires de l'agriculture, Perron retient la « production et l'organisation de la vente ».

La première étape consiste en un découpage territorial du Québec « en fonction des systèmes de culture et des marchés accessibles », ce qui donne un total de 23 districts. Sollio est une pièce centrale dans la mise en œuvre de cette réforme. Un comité spécial du conseil d'agriculture provincial se voit confier le mandat d'« analyser l'aspect économique de l'organisation coopérative ».

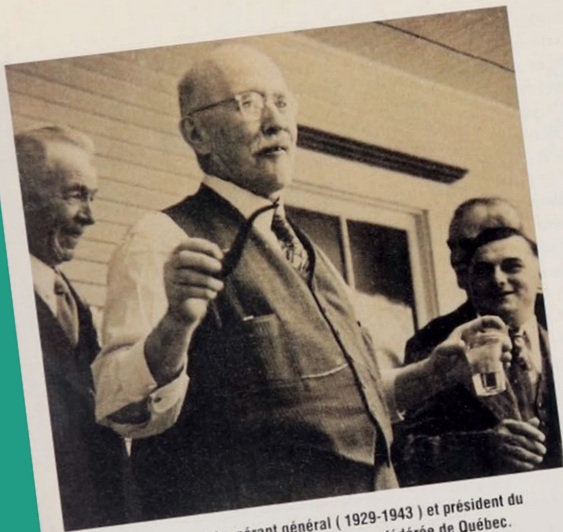
Bien que le comité n'en fasse pas mention dans son rapport, les modifications à la loi constitutive de l'organisation enlèvent des pouvoirs au ministre, notamment « l'approbation de la nomination et de la démission du président du conseil exécutif, la surveillance des opérations de la société et la participation aux réunions du bureau de direction ». C'est aussi la fin des votes par procuration. L'action passe à 25 \$ et chaque société peut en acheter pour 10 % « de la valeur de son capital ordinaire payé ». En revanche, on conserve les dispositions de 1922 sur le vote proportionnel aux actions pour les « sociétés détentrices d'actions ordinaires acquises avant 1930 ainsi [que pour les] individus », une sorte de clause de droits acquis. La loi confirme à Sollio le statut de fédération de coopératives locales et la règle de la ristourne en fonction du volume de ventes et d'achats est rendue plus aisée : il n'y a plus d'obligation de constitution du fonds de réserve.



JOSEPH-FÉLIX DESMARAIS

PRÉSIDENT ET GÉRANT
GÉNÉRAL DE SOLLIO
DE 1929 À 1943

Joseph-Félix Desmarais (1877-1948) est un homme d'affaires et un gérant d'industries. Après un début de carrière dans le domaine de l'assurance, il achète une fabrique de pâtes alimentaires, Spinelli, qui connaît un tel succès que l'entreprise est rachetée par Catelli. Il en est le gérant général de 1911 à 1920. S'impliquant dans sa ferme, en mars 1948, il est le premier francophone élu à la présidence de l'Association canadienne des éleveurs de bovins jersiais. Lors de son passage à la direction de Sollio, il aura joué un rôle prépondérant dans la réorganisation de l'entreprise et la nouvelle législation coopérative. Il a fait de la coopérative fédérée une entreprise d'envergure et progressiste.



Joseph-Félix Desmarais, gérant général (1929-1943) et président du comité exécutif (1930-1943) de la Coopérative fédérée de Québec.

Joseph-Félix Desmarais et la réforme agricole de 1930

Par Jacques Michel*

Histoire

«Il est une chose que je veux dire avec autant d'énergie que je suis capable. C'est que le progrès de la Fédérée, depuis 1929, est attribuable, dans une proportion énorme, à M. Desmarais.»

Henri-C. Bois
Conseil d'administration
Coopérative fédérée de Québec
22 juillet 1943

La Coopérative fédérée de Québec voit le jour en 1922. Elle est la résultante de la fusion de trois coopératives: la Coopérative centrale des agriculteurs de Québec (appelée avant 1920 la Coopérative des fromagers), le Comptoir coopératif de Montréal et la Coopérative des producteurs de semences de Québec située à Sainte-Rosalie. Au moment de la fusion, la Coopérative des fromagers, par son chiffre d'affaires, est de loin la plus importante des trois coopératives. Cette dernière était surtout orientée vers l'exportation des produits laitiers. L'Angleterre était alors un débouché très important pour le fromage canadien, notamment le cheddar.

Cependant, la fusion des trois coopératives ne s'est pas faite sans difficultés. Le projet de fusion était discuté depuis plusieurs années. Le Comptoir coopératif de Montréal s'était opposé jusqu'ici au projet. Profitant des difficultés financières du Comptoir coopératif, le ministre de l'Agriculture, J.-E. Caron, décide de provoquer la fusion.

À ses débuts, la Coopérative fédérée exerce une double fonction: premièrement, elle écoule les produits de la ferme des agriculteurs et, à partir de 1923, ceux des coopératives de pêche de la Gaspésie et, deuxièmement, elle approvisionne ses membres en biens d'utilité professionnelle. Il est à noter que jusqu'en 1930, l'écoulement du beurre et du fromage est la principale activité de la coopérative. La législation de 1922 créant la Coopérative fédérée de Québec prévoyait que les membres des trois coopératives devenaient ipso facto membres de la nouvelle coopérative. Ainsi, les

anciens membres gardaient leurs privilèges. Entre 1922 et 1930, le membership de la coopérative oscille à 8 000 membres, majoritairement composé d'individus. Les années 20 et la première moitié des années 30 seront des années très difficiles au niveau de l'économie internationale. L'Angleterre, première puissance mondiale et principal client de la Coopérative fédérée pour les produits laitiers, sort particulièrement brisée politiquement et économiquement de la Première guerre mondiale. Au niveau du commerce international, cette période est marquée par de grandes fluctuations économiques qui conduiront au krach boursier de 1929. L'agriculture n'est pas épargnée. Le revenu à la ferme des agriculteurs et les produits agricoles chutent dramatiquement. Ce n'est qu'à partir de 1936 que l'économie se redressera véritablement.

Cette période est également marquée par une lutte idéologique entre deux factions du monde agricole. Les deux principaux porte-étendard étaient Noé Ponton, directeur du Bulletin des agriculteurs et professeur à l'Institut agricole d'Okla, et le ministre de l'Agriculture, J.-E. Caron. De cette lutte émerge, en 1924, l'Union catholique des cultivateurs (l'U.C.C.). Par conséquent, en plus de la conjoncture économique très difficile, la coopérative doit faire face à un important conflit qui se reflète même à l'interne. Il faut absolument préciser que la législation de 1922 créant la Fédérée donnait un pouvoir d'ingérence au ministre.

Joseph-Félix Desmarais et J.-A. Pâquet ont, J.-F. Desmarais accusé d'avoir politisé la coopérative. Joseph-Félix Desmarais était partisan de l'indépendance politique acquise avec la réforme. J.-A. Pâquet démissionne de son

gestion de Joseph-Félix Desmarais nous constatons une progression d'adhésion de membres à la Fédérée. D'une fin des années 20, elles atteignent quatre cents au milieu des années 30. Cette progression se traduit par une stratégie de la Fédérée de rassembler des sommes d'argent pour améliorer les services économiques. Joseph-Félix Desmarais gère la dimension économique des services de L.-P. Bois, responsable de la Fédérée, qui devient ultérieurement directeur de la Fédérée, démontrant une attention accrue pour l'aspect associatif, autre que

la Fédérée de Québec. Joseph-Félix Desmarais est remarquable. Il a permis de réaliser des millions de dollars de surplus de la Fédérée. Et cela sans que cela ne soit une charge pour la Fédérée. Et cela sans que cela ne soit une charge pour la Fédérée.

J.-E. Bois au conseil d'administration de la Fédérée. Henri-C. Bois est directeur de la Fédérée.

Henri-C. Bois, directeur de la Fédérée, est un homme remarquable. Il a permis de réaliser des millions de dollars de surplus de la Fédérée. Et cela sans que cela ne soit une charge pour la Fédérée.

Le fonctionnement

Le personnel de Sollio double pratiquement de 1930 à 1938 pour passer de 116 employés à 217, avec un recul en 1933 en raison de la situation économique, puis une reprise en 1934 avec l'ouverture d'un entrepôt à Pointe-Saint-Charles. Le moulin « de Saint-Henri²⁰ procure du travail à plus de 40 personnes ». Les conditions de travail s'améliorent, les employés de bureau ont droit à deux semaines de vacances, la semaine de travail passe à 52 heures et demie pour les employés des entrepôts, à 43 heures et demie pour le personnel masculin de bureau et à « 38 heures pour les femmes ».

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Fondée le 2 octobre 1924, l'Union catholique des cultivateurs (UCC) arrive dans un contexte d'après-guerre où l'on constate une surproduction, une chute des prix, un endettement des cultivateurs et un exode vers les villes. Entre l'électrification du milieu rural, l'établissement d'un crédit agricole provincial et le lobbyisme pour promouvoir des lois encadrant les pratiques agricoles et les relations gouvernementales, l'UCC devient rapidement un acteur primaire dans la représentation et la défense des droits et des intérêts des agriculteurs du Québec.

Aujourd'hui connue sous le nom de l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'organisation a pour mission principale de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs agricoles et forestiers du Québec.



Congrès général de l'Union catholique des cultivateurs (BAnQ, Montréal, 6, S7,SS1,P18894). De gauche à droite: Samuel Audette, J. A. Manion et Albert Laframboise, M. Chalifour, aumônier de l'Union, Paul Boucher, fonctionnaire auprès du ministère de l'Agriculture ainsi que le ministre de l'Agriculture, Laurent Barré.



Congrès général de
l'Union catholique
des cultivateurs
(BAnQ, Montréal,
6, S7,SS1,P18894).



Les activités commerciales

Une situation financière précaire pousse Joseph-Félix Desmarais, président et gérant général de Sollio, à prendre des décisions diligentes, dont la fermeture de la station avicole de Princeville. Il réussit tout de même à redresser la situation en 1931 et, bien que les denrées agricoles ne génèrent qu'une mince profitabilité, « le matériel d'exploitation compense cette faible rentabilité ».

Fer de lance de Sollio depuis sa naissance, dans les années 1930, le département du beurre et du fromage subit les contrecoups de décisions d'affaires, dont la cessation de la vente aux enchères des produits des fabriques, et la fin du contrat avec la firme Lovell & Christmas. L'organisation vend aussi directement son fromage sur le marché anglais. Les producteurs du Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent se font offrir des prix plus élevés par des commerçants qui court-circuitent ainsi Sollio.

L'impact est manifeste avec, en 1931, un recul de 46 % des consignations de fromage aux entrepôts²¹. Sollio « manipule alors seulement un quart de la production provinciale ». Il faut attendre l'entente avec l'UCC en 1938 pour observer un redressement considérable de la situation, soit « un peu plus de 45 % de la production des fromageries et environ 15 % de celle des beurreries ».

L'organisation doit soutenir des fabriques qui sont en situation précaire. Sollio s'assure notamment de l'approvisionnement en poudre de lait pour ses moulées et dispose d'un volume additionnel de lait pour la coopérative de Montréal, sans parler d'une expertise dans le domaine.

L'idée d'une centralisation des beurreries et des fromageries gagne du terrain dans les années 1930. En 1933, la Commission de l'industrie laitière propose « de remplacer les petites fabriques privées qui nuisent à la compétitivité de l'industrie québécoise par des unités de plus grande taille gérées selon la formule coopérative²² ». Même si un subside pour le transport du lait est voté, cette idée a moins de succès dans les régions périphériques « où le bassin laitier est restreint ». De nouvelles coopératives situées dans les régions centrales s'engagent dans cette voie et explorent la diversification de la production avec, par exemple, la crème glacée, le lait condensé ou en poudre et la caséine.

À Granby, en 1937, la rencontre d'un cultivateur et d'un agronome fait germer l'idée de constituer une coopérative régionale. Le 24 août 1938 se tient l'assemblée de fondation de la Société coopérative agricole du canton de Granby. En 1979, l'organisation modifie son nom pour Agropur, coopérative agroalimentaire.

Cela étant, d'autres coopératives de producteurs de lait sont constituées simplement afin de « prendre le contrôle des ventes de leurs produits pour ainsi maximiser leurs bénéfices ». C'est la décision d'une cinquantaine de producteurs de lait de Saint-Guillaume qui se regroupent en 1939 pour « créer une coopérative du nom de "La Société Coopérative Agricole de Beurrerie de Saint-Guillaume" ». Menés par le président Donat Côté, « les membres de la coopérative ont construit une usine de fabrication de beurre et de fromage qui commença ses opérations en 1940 ». Son nom va à terme être changé pour celui de La Coop Agrilait²³.

En janvier 1931 est inaugurée la première fabrique coopérative de moulées normalisées, à Sainte-Rosalie. Depuis peu, l'entrepôt a été transformé en meunerie. Le secteur d'activité des grains et des moulées connaît une forte croissance, soit 800 % en 10 ans, en raison du bas prix des moulées. Outre l'agrandissement des installations de Sainte-Rosalie, Sollio acquiert un entrepôt à Lévis en 1932 et un autre à Lennoxville en 1933. En 1934, on construit une meunerie dans le port de Québec et on loue un moulin le long du canal Lachine, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal. L'endroit est stratégique, conçu pour éviter les rapides de Lachine ; le canal, qui est au cœur de l'industrialisation du Canada au tournant des années 1930, voit le passage annuel de plus de 15 000 navires, et les nombreuses entreprises établies le long de son cours comptent plus de 25 000 employés.

Une entente est aussi signée en 1935 avec un marchand de Trois-Rivières pour couvrir ce territoire. En inscrivant sur les sacs de moulée la formule retenue pour sa composition, Sollio développe l'habitude de la transparence afin de « familiariser



les éleveurs avec les principes de l'alimentation rationnelle du bétail ». Les compétiteurs se sentent bousculés par ce nouvel acteur, et ils interpellent le ministre Adélarde Godbout. Sa réponse illustre sa fine compréhension de la raison d'être de l'organisation : « [...] la classe agricole a été exploitée dans le passé par certains marchands et [...] c'est pour cette raison que cette coopérative avait été fondée²⁴ », mais, pour faire bonne mesure, il ajoute qu'elle « ne doit pas faire une compétition injuste ».

Le département des semences et des engrais minéraux recueille les retombés de la croissance des moulées. Sollio ouvre d'ailleurs une succursale à Pointe-Saint-Charles qui « s'occupe de la vente des semences produites par les coopératives (avoine, mil et trèfle rouge principalement) ». Sur le plan local, l'engouement ne se dément pas : 17 coopératives de producteurs de semences sont constituées entre 1931 et 1935. En quatre ans, le chiffre d'affaires passe de 200 000 \$ à 800 000 \$. L'activité rayonne aussi dans le nord-ouest du Québec : « Les succursales de la Fédérée à La Sarre et Amos sont aussi équipées pour cribler les graines de mil et de trèfle afin de disposer des surplus de production de foin de l'Abitibi²⁵. » Les ventes de fertilisants connaissent des hauts et des bas, mais sont en hausse en 1939 et « dépassent les 20 000 tonnes, ce qui équivaut au tiers du marché²⁶ ».

Sollio a une influence positive. Il exerce une pression à la baisse sur le prix des engrais, au point où le coût moyen au Québec est inférieur à celui en Ontario. Il entraîne une modification des pratiques commerciales, par exemple en incitant un puissant concurrent canadien-anglais, Canada Packers, à ouvrir une usine de mélange à Montréal et à offrir ses services dans la langue de Molière.

Dans le secteur des viandes, la Coopérative canadienne de bétail cesse ses activités en 1932. La Coopérative canadienne du bétail de Québec, une filiale de Sollio, prend le relais. Ses débuts sont laborieux. Une « baisse du chiffre d'affaires atteint près d'un demi-[million de dollars] en 1933²⁷ ». Regroupés en clubs,²⁸ les producteurs de porcs et d'agneaux envoient leurs animaux à Sollio. On atteint 153 000 têtes transigées « sur le marché public de Montréal en 1939²⁹ ». Il est aussi possible d'envoyer les animaux abattus à l'abattoir de Princeville pour y être dépecés. Par ailleurs, deux abattoirs privés sont construits à Québec. Ils sont approvisionnés en partie par la succursale de Québec « grâce aux porcs consignés par les coopératives de la région³⁰ ».

Du côté avicole, par le truchement de ses succursales, Sollio reçoit des volailles vivantes ou abattues ainsi que des œufs. Au début des années 1930, les couvoirs



coopératifs se font plus nombreux. Le rayonnement à travers le Québec se poursuit. Ainsi, outre le siège social et les succursales de Québec et de Princeville, la nouvelle succursale de Rimouski, bâtie en 1935, « est dotée de chambres froides pour l'entreposage des denrées destinées au marché local ainsi qu'à celui en pleine expansion de la Côte-Nord³¹ ». Ouverte également en 1935, la succursale de La Sarre, en Abitibi, tiendra le même rôle.

Les efforts du département des fruits et légumes sont couronnés de succès après avoir fait la promotion aux États-Unis des bleuets du Lac-Saint-Jean et des petits pois verts de la Gaspésie³². En 1934, on expérimente la congélation des fraises de l'île d'Orléans. Un plan de commercialisation des pommes de terre est mis en place en mettant à contribution les centres de criblage des principales succursales. Le miel, les produits de l'érable et le poisson sont aussi commercialisés, mais Sollio va à terme se retirer de ces marchés, laissant la place à d'autres organisations spécialisées, dont la Coopérative des producteurs de sucre d'érable et les Pêcheurs-Unis.

Les relations avec le ministère de l'Agriculture

La proximité entre le ministère et Sollio, bien que moins prononcée que dans ses débuts, procure des avantages. De 1930 à 1933, pour faciliter son développement dans un contexte économique difficile, l'État verse à l'organisation une subvention qui équivaut à 1 % de son chiffre d'affaires. En 1933, ce soutien est

Coopérative de Québec
Canada

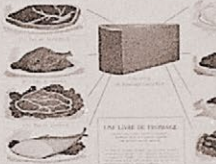
473

Coopérative Fédérée de Québec
Montréal — 9 — Canada

Semences
sélectionnées
du
Canada

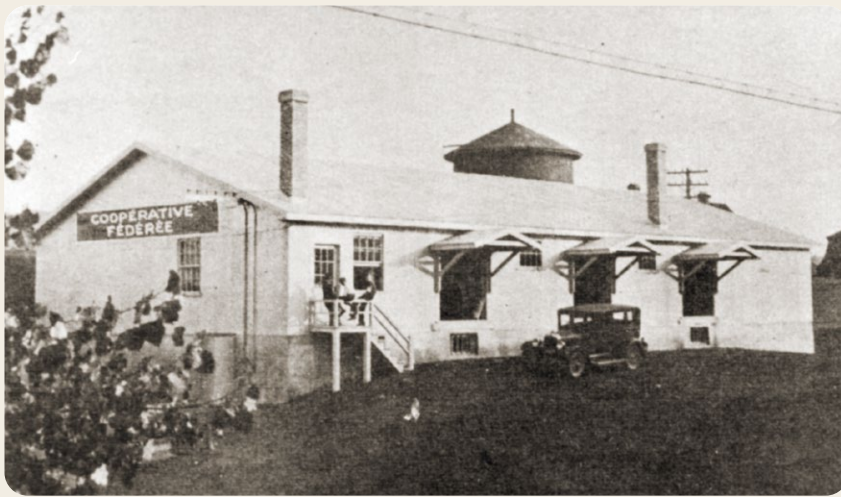
Miel du Canada

MANGEZ PLUS DE FROMAGE



La Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec

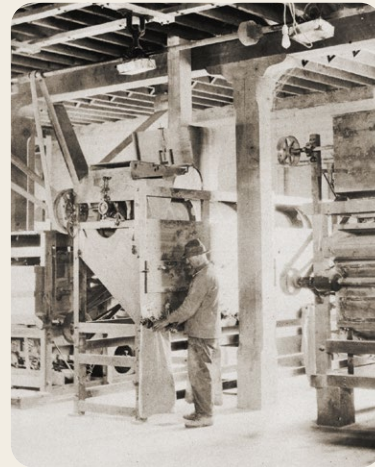
PRODUITS ALIMENTAIRES
de la PROVINCE de QUÉBEC



Succursale de Rimouski.



Succursale de la rue Saint-Pierre.



Nettoyage des grains de semences à Sainte-Rosalie.

Chargement de wagons de fraises à Saint-Michel

Succursale de Lennoxville.



alors proportionnel aux ventes de denrées produites au Québec. S'ajoutent les subventions pour les activités de propagande, soit le remboursement des salaires de certains chefs de départements. Sollio profite également d'un prêt de 750 000 \$ consenti par l'État « à un taux d'intérêt très avantageux, et ce, pour une période indéterminée ».

Le ministère agit aussi à l'échelle locale et régionale. La construction d'entrepôts par les coopératives est facilitée par un crédit de 500 000 \$ du gouvernement. Les coopératives existantes et les nouvelles qui obtiennent l'engagement de leurs sociétaires à transiger reçoivent une subvention qui équivaut à 1,5 % de leurs ventes de produits agricoles.

Sollio prend de l'expansion

Ces mesures ne sont pas sans stimuler le développement de la coopération dans le monde agricole. Cela prend diverses formes : la fusion de plusieurs fabriques, le regroupement des activités coopératives d'une paroisse³³ et la constitution de nouvelles coopératives, dont des couvoirs coopératifs. L'organisation déborde des frontières du Québec sur le plan de son sociétariat en acceptant « la requête d'affiliation de deux coopératives du Nouveau-Brunswick ».

L'adhésion à Sollio donne accès à une variété de sources d'information coopératives, techniques et commerciales, dont une vérification mensuelle des livres de la coopérative par son équipe de comptables, qui, une fois par année, est revue par le ministère. L'organisation peut aussi consentir des marges de crédit aux coopératives, mais avec beaucoup de circonspection.

Les années 1930 sont caractérisées par un « intense travail de propagande », ce qui, en grande partie, explique la multiplication du nombre de coopératives agricoles. Outre la quinzaine de propagandistes sur lesquels compte Sollio pour appuyer les coopératives existantes, il faut ajouter sept employés œuvrant dans la section coopération du ministère de l'Agriculture en 1937. Le travail de ceux-ci met l'accent sur le soutien à la formation de nouvelles coopératives et la vulgarisation de la doctrine coopérative. L'adhésion peut aussi se faire sur une base individuelle, même si ce n'est pas l'option privilégiée. Dans ce cas, on cherche à favoriser le regroupement des cultivateurs en sociétés paroissiales.



ASSÉMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
HÔTEL QUEENS - MONTRÉAL - 2 FEV 1939.



HIGHLIGHT
PICTURES

Les relations avec l'Union catholique des cultivateurs

La réforme apportée par le ministre Perron à la loi constitutive de Sollio a contribué à calmer des appréhensions de l'UCC à propos de l'autonomie de l'organisation. Mais seul le temps pourra permettre un rapprochement significatif entre les deux organisations, soit en 1938. Avant cette date, celles-ci ne s'entendent pas sur plusieurs dossiers, notamment la demande de l'UCC pour que les propagandistes de Sollio fassent la promotion des syndicats coopératifs.

En 1936, le terreau est favorable au rapprochement, car les mêmes personnes se retrouvent, à un moment ou à un autre, aux commandes de l'UCC puis de Sollio. Le 26 avril 1938, on procède à la fusion du Comptoir coopératif de l'UCC et de la centrale. L'organisation hérite aussi du bulletin *La Terre de chez nous*. D'autres tensions se manifesteront dans le futur entre ces acteurs incontournables de l'agriculture au Québec, mais dans l'immédiat, la collaboration est à l'ordre du jour.

Les coopératives

Il s'agit d'une période extrêmement féconde sur le plan de la constitution de nouvelles coopératives agricoles. Les réformes du ministre Perron ont sonné le début de cette expansion dans les années 1930, et plusieurs intervenants vont mettre l'épaulé à la roue : Sollio, le clergé, le ministère de l'Agriculture et l'UCC.

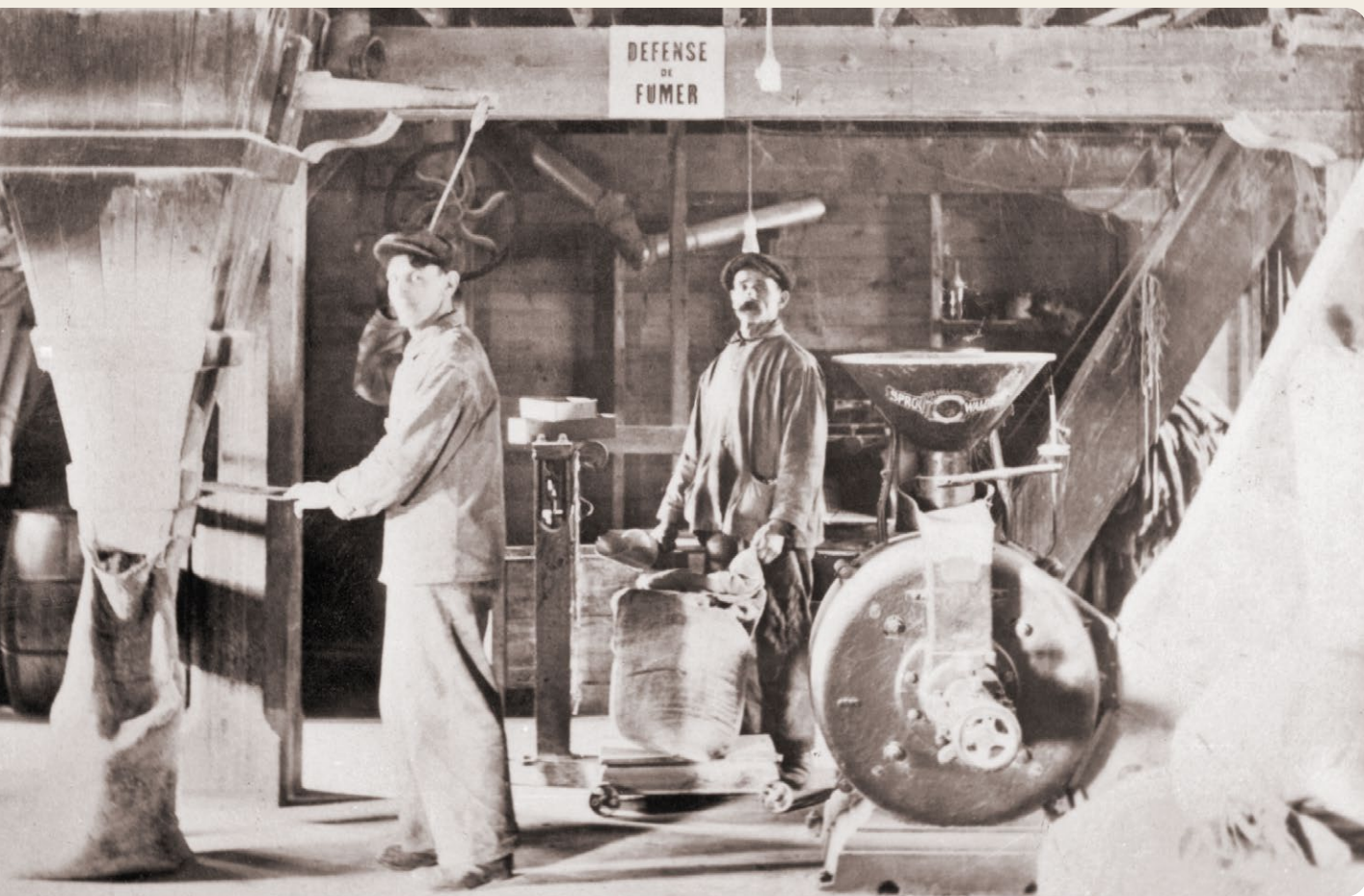
Jusqu'en 1938, ce sont des coopératives qui s'affilient à Sollio, puis, après l'entente avec l'UCC, les syndicats coopératifs vont se joindre à la centrale. À l'image du lien entre le cultivateur et sa coopérative locale, un contrat d'affiliation régit la relation entre la coopérative et Sollio. « Il s'agit d'un engagement formel à s'approvisionner en fournitures (engrais alimentaires et minéraux, insecticides, fongicides, semences) et à consigner les produits laitiers et les animaux vivants vendus par leurs sociétaires. Le contrat est d'une durée minimum de trois ans. » Bien qu'une disposition prévoit une forme de pénalité en cas de non-respect du contrat, la tolérance est de mise.

À l'époque, il y a également un souci d'augmenter le sociétariat : « La reprise d'un établissement laitier par une coopérative s'accompagne souvent d'une campagne de recrutement de nouveaux membres, comme cela se produit à Yamachiche³⁴ ou à Mont-Laurier³⁵, en 1936. » Le portrait change en 1939 avec l'adoption d'une loi créant un fonds annuel de 150 000 \$ permettant « des garanties ou avances

Crèmerie de Henryville.
(JA, mars 1936.)

Succursale de Lévis





aux coopératives et aux syndicats coopératifs³⁶ ». La même année, le fédéral établit un nouveau programme qui soutient le regroupement de petits établissements et qui, à terme, « assur[e] par ce moyen l'amélioration de la qualité du produit³⁷ ». Le programme couvre 50 % des coûts et Sollio complète le montage.

La tenue des livres, les contrôles internes et la gestion du personnel retiennent l'attention. L'impact de ces interventions est visible. À compter de 1938, on relève un accroissement important des surplus. Les caisses populaires n'hésitent pas à prêter aux cultivateurs pour l'achat des actions de leur coopérative³⁸.

Opération de mise en sac de la moulée, 1932.

LE CURÉ ET L'AGRONOME

Deux personnages sont incontournables dans la fondation des coopératives agricoles. À cette époque, l'Église est engagée dans la formation de la relève agricole avec, entre autres choses, le mouvement des Jeunesses agricoles catholiques. De leur côté, les agronomes sont engagés dans la modernisation des fermes au quotidien. Ils vont d'ailleurs constituer leur ordre professionnel en 1937.

La promotion du modèle coopératif : l'engagement de Sollio

C'est lors d'un voyage en Europe pour observer les mouvements coopératifs belges et lorrains que le père Georges-Henri Lévesque trouve son inspiration. De retour au Québec, il s'attelle à la tâche et partage son projet avec les dirigeants de divers secteurs coopératifs et autres organisations. C'est à l'Université Laval le « 2 avril 1939 [que] sont réunis les responsables des coopératives de consommation et agricoles, ceux des Caisses populaires ; le gouvernement provincial et son département de coopération, les Pêcheurs-Unis, l'École des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'Institut agricole d'Oka, le Rural Adult Education de l'Université McGill, l'Union catholique des cultivateurs et les Syndicats catholiques³⁹ ». Le Conseil supérieur de la coopération du Québec est fondé avec pour mission de faire la promotion du modèle d'affaires coopératif. Tout au long de son histoire, Sollio et ses représentants ne ménageront en rien leurs engagements, assumant à maintes reprises la présidence de l'organisme, qui changera deux fois de nom : en 1951, il devient le Conseil de la coopération du Québec et, en 2006, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Au-delà de ses implications au sein de cet organisme, Sollio s'engage, tout naturellement, à promouvoir le modèle coopératif, à le faire vivre et à le transmettre.

4

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'AFFAIRES CANADIENNE-FRANÇAISE (1940–1956)

La période de 1940 à 1956 est très féconde pour Sollio, au point où, en 1955, le journaliste du *Devoir* Gérard Fillion qualifie la centrale de « plus importante maison d'affaires possédée par des Canadiens français⁴⁰ ». Cette reconnaissance souligne les pas de géant faits par Sollio afin de s'imposer comme un leader au Québec.

Le nombre de coopératives agricoles va aussi atteindre un sommet dans les années 1940, alors qu'on obtient le plus grand nombre de fermes jamais enregistrées au Québec. Cette période débute par la Seconde Guerre mondiale, qui se révèle plutôt profitable pour les cultivateurs avec une forte demande sur le marché anglais de produits agricoles, en particulier le lait, les œufs et le bacon. Un changement de cap se produit aussi au sein du gouvernement provincial avec l'arrivée des libéraux au pouvoir et d'Adélard Godbout comme premier ministre. Agronome de formation, Godbout cumulera d'ailleurs le rôle de premier ministre et celui de ministre de l'Agriculture.

Inauguration, en 1945, de la ligne de la coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. (BAnQ, Montréal, E6, S7, P18590.)



L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES (1940-1956)

L'électrification en milieu rural se traduit par la constitution de plus d'une cinquantaine de coopératives, avec pour résultat qu'en 1955, l'ensemble des fermes disposent de l'énergie électrique.

Les « Trente Glorieuses », cette période de croissance et de prospérité économique qui déferle sur tout l'Occident de 1945 jusqu'au début des années 1970, sont marquées par une hausse importante du niveau de vie. Le milieu agricole n'y fait pas exception. La modernisation des entreprises agricoles se poursuit et entraîne d'importants besoins en financement pour ces dernières, qui adoptent en grand nombre de nouvelles technologies. Avec à sa barre le président Joseph-Armand Pinsonneault et le gérant général Henri C. Bois, la Coopérative fédérée de Québec poursuit elle aussi son élan de rajeunissement. Elle mécanise plusieurs de ses installations, dont ses meuneries et ses installations d'abattage de volaille, et lance, en 1950, un service de machinerie agricole avec deux incontournables de la ferme de l'avenir : la trayeuse, qui allège considérablement la tâche de traire les vaches, et le tracteur.

En 1953, « six gérants de territoire sont engagés pour travailler à l'organisation de la distribution sur une base régionale ». C'est par le truchement des coopératives locales que se fait la vente. Celles qui sont les plus avancées se font allouer un territoire pour la vente. Elles sont ainsi en mesure d'embaucher un vendeur et un mécanicien. C'est en 1954 que se retrouve sur le marché un tracteur adapté à la taille des fermes québécoises, le fameux « Oliver Super 55⁴¹ ». Enfin, soucieuse d'éduquer ses membres cultivateurs, la centrale développe des cours sur « les caractéristiques techniques et les coûts d'achat et d'opération des machines⁴² ». Elle s'assure aussi que la compagnie traduise en français sa documentation technique. Cependant, devant disposer d'un important inventaire, Sollio et ses sociétés affiliées doivent en supporter la charge financière, perçue comme un « mal nécessaire⁴³ ».



1. Crèmerie de Saint-Ambroise, propriété de la SCA de Joliette, en 1934. (RMAPQ 1934-35.)
2. Entrepôt de pommes de terre à Saint-Éloi, comté de Témiscouata, en 1930. (RMAPQ 1930-31.)
3. Le gérant Antoine Plamondon et le fabricant diplômé Émile Pépin recevant les « canistres » de lait à la coopérative de Saint-Raymond. (JA, juin 1936.)
4. Cour à bois de l'usine de boîtes à beurre et à fromage de Victoriaville en 1947. (BANQ, Montréal, E6, S7, P43108.)
5. L'établissement de la Société agricole de Berlcourt.
6. Linerie coopérative de Gentilly en 1945. (BANQ, Montréal, E6, S7, P27704.)







Rassemblement de cultivateurs à la ferme de Pierre Turgeon à Saint-Anselme. (BAnQ, Québec, E6, S7, P12151.)

JOSEPH-ARMAND PINSONNEAULT

(1892-1956)

Après des études à l'Université d'Ottawa, Joseph-Armand Pinsonneault reprend la ferme paternelle, à Sherrington dans la région de la Montérégie, pour en accélérer et en moderniser le développement. L'exploitation passe ainsi de 110 à 440 arpents et la production se diversifie : pommes de terre, légumes de conserve, betteraves à sucre, pommiers (800 arbres).

Tout au long de sa vie, Joseph-Armand Pinsonneault multiplie les engagements dans son milieu. En plus d'être secrétaire pendant 24 ans et maire de sa municipalité pendant 14 ans, il préside la commission scolaire et la société d'agriculture. Il préside aussi l'Association nationale des producteurs de betteraves à sucre. Sur le plan coopératif, il est président de la coopérative paroissiale depuis sa fondation, en 1936, et membre du bureau de direction de la Fédérée de 1939 jusqu'à sa mort, en 1956⁴⁴. C'est durant son mandat que la Coopérative fédérée a connu son progrès le plus considérable⁴⁵.

Un agriculteur à l'avant-garde de son temps

par Jacques Michel*

«Bon père de famille, cultivateur à la page, citoyen exemplaire et coopérateur émérite, tel fut J.-A. Pinsonneault. Travailleur infatigable, d'une affabilité et d'une politesse exquise, il était un joueur honnête et avisé.»

Thomas E. Boivin, agronome,
La Terre de chez nous,
14 mars 1956



M. Pinsonneault apparaît au centre du groupe.

Ces propos de l'agronome Thomas E. Boivin nous font entrevoir les qualités exceptionnelles de celui qui fut président de la Coopérative fédérée pendant 17 années consécutives, Joseph-Armand Pinsonneault. Ce dernier et Henri-Charles Bois (voir le *Coopérateur agricole* de novembre-décembre 1993) ont été deux figures marquantes de la coopération agricole au Québec et ceci pendant un quart de siècle. Fait inusité, l'accession des deux hommes aux diverses responsabilités au sein de la Coopérative fédérée s'est faite presque en parfaite synchronie. Ainsi, Henri-Charles Bois entre à la Fédérée en 1938 tandis que Joseph-Armand Pinsonneault devient administrateur en 1939; Bois neault accède à la même année à la présidence; finalement, ce dernier décédera en 1956 après avoir été réélu pour un autre mandat, et Bois quittera la coopérative en 1957.

La croissance de la Coopérative fédérée de Québec n'aurait été possible évidemment sans la parfaite collaboration des deux hommes. Il va sans dire qu'on retrouvait chez les deux coopérateurs des qualités humaines similaires dont la principale était leur dévouement total pour le développement de l'agriculture canadienne-française

et de leur communauté en général. Dans cet article, nous allons tracer le profil d'un grand «leader coopératif», Joseph-Armand Pinsonneault.

UN AGRICULTEUR D'AVANT-GARDE

Fils de Frédéric Pinsonneault et de Rose Délima Pary, Joseph-Armand naît en 1892 à Sherrington, comté de Napierville. Il fait ses études primaires à l'école du village et il les complète par un cours commercial à l'Université d'Ottawa. Il aurait aimé cependant poursuivre ses études plus loin. Joseph-Armand Pinsonneault avait une haute opinion de l'éducation qu'il essaiera de transmettre à ses trois enfants (Réal, Jacques et Bella).

Après ses études, le jeune Joseph-Armand prend les rênes de la ferme paternelle. Sous sa direction, la ferme Pinsonneault connaît une croissance appréciable pour l'époque. En 1956, date de son décès,

l'industrie laitière est la principale activité de la ferme. Le troupeau se compose d'environ 65 têtes de bétail Ayrshire pur sang. Toutes les vaches en production sont soumises au contrôle du Livre d'or et produisent entre 7 500 et 8 000 livres de lait annuellement. Le lait produit est vendu directement à l'état nature à Montréal. La ferme comprend deux silos derrière la grange-étable et de l'équipement moderne pour la traite, le refroidissement et la conservation du lait.

La ferme Pinsonneault élevait également des chevaux de race Percheron pur sang. A une époque, il y en a eu jusqu'à 17 sur la ferme. Toutefois, en 1956, on n'en compte plus que deux.

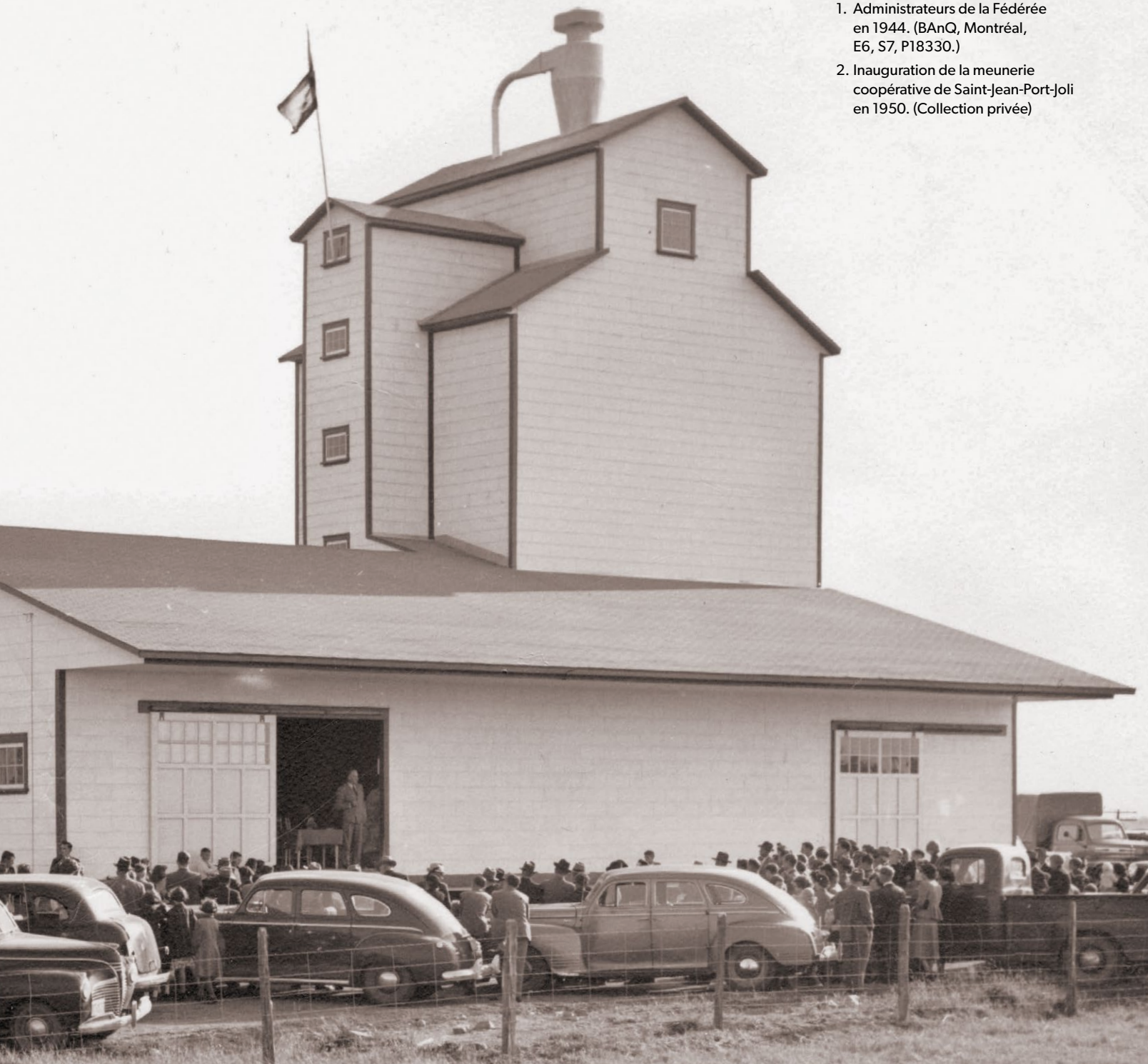
La ferme Pinsonneault compte 400 arpents de culture produisant du foin de légumineuses, des céréales, du maïs à ensilage, des grains de semence et occasionnellement, quand le marché le permet, des

Histoire

LEADERSHIP

de coopérateurs un d'animateurs. L'agro-





1. Administrateurs de la Fédération en 1944. (BAnQ, Montréal, E6, S7, P18330.)
2. Inauguration de la meunerie coopérative de Saint-Jean-Port-Joli en 1950. (Collection privée)



Le fonctionnement

Le nombre d'employés connaît de nouveau une croissance marquée, pour augmenter de cinq fois entre 1940 et le milieu des années 1950 et ainsi franchir le cap du millier de salariés. Durant la période de la Seconde Guerre, dans un contexte de forte poussée du volume d'affaires, les effectifs ont triplé, et ce, « malgré la vente des succursales dans le secteur laitier ». Dans ce mouvement, les succursales de Québec, de Rimouski et de La Sarre connaissent de fortes augmentations de personnel.

Devant des besoins financiers considérables pour soutenir son développement, Sollio fait appel à ses membres, les coopératives agricoles, qui, en 1944 par exemple, conviennent de lui prêter une partie de leurs ristournes. Cela n'est cependant pas suffisant, et l'organisation doit aller sur le marché obligataire. « La Fédération des caisses populaires se porte acquéreur d'une première émission en 1945⁴⁶, tandis que la firme de courtage s'occupe des suivantes (en 1947, 1948, 1950 et 1954). » À la fin de la guerre, la modernisation de son système comptable permet à Sollio d'établir « plus rapidement le prix de revient des diverses opérations de chaque succursale ou département ». L'équipe du service comptable prend de l'expansion et compte 134 employés en 1948.



L'assemblée de fondation de la coopérative de Saint-Casimir. Sur la première rangée, on remarque l'agronome du comté, Jean-Charles Magnan (avec un document à la main) et, à sa droite, le président de la coopérative, Napoléon-Côme Tessier, ainsi que deux autres agronomes, Jean-Baptiste Cloutier et Abel Raymond.

Lionel Dion, gérant de la SCA de Wotton, et Hélène Gourdeau, secrétaire, préparant les remises aux membres de la coopérative en 1948. (BAnQ, Montréal, E6, S7, P44700.)

► Rassemblements de coopérateurs









HENRI-C. BOIS

GÉRANT GÉNÉRAL
DE SOLLIO
PENDANT 14 ANS



Le parcours de Henri-C. Bois (1887-1962) se démarque par la multitude de rôles qu'il a tenus tout au long de sa prolifique carrière. Après avoir servi dans l'armée canadienne à titre de lieutenant outre-mer au cours de la Première Guerre mondiale, il acquiert une solide formation en agronomie tant au Québec et aux États-Unis qu'en France. Il devient ensuite professeur à l'Institut d'agronomie d'Oka, puis est employé par le ministère de l'Agriculture. Il est aussi un des fondateurs et premier président de la Corporation des agronomes du Québec*. Un prix portant son nom est aujourd'hui décerné par cet ordre⁴⁷.

Au cours de son passage à Sollio, dont 14 ans comme gérant général (ce qui en fait le plus long mandat dans ce poste au cours de l'histoire de Sollio), il s'implique dans la constitution du nouveau Conseil supérieur de la coopération du Québec, en 1939, puis il en prend la relève en 1944 à titre de président. Deux ans plus tard, il devient président fondateur du Conseil canadien de la coopération⁴⁸. Il ne ménage pas ses efforts pour soutenir les coopératives des autres secteurs, dont les toutes nouvelles coopératives étudiantes, en partageant avec elles son expertise sur le plan financier⁴⁹. Fort engagé dans le rapprochement avec l'UCC en 1938, il en est le vice-président jusqu'en 1948.

Henri-C. Bois a toujours conservé un lien étroit avec l'agriculture : étant lui-même cultivateur, « il exploite une ferme à Saint-Bruno, comté de Chambly, spécialisée dans la production de grains de semence et d'animaux de boucherie⁵⁰ ». Actif dans son milieu, il est maire de Saint-Bruno en 1954-1955, puis, après son passage chez Sollio, il est nommé sénateur en 1957, poste qu'il occupera jusqu'à son décès, en 1962⁵¹.

* Devenu depuis l'Ordre des agronomes du Québec

Une vie consacrée à bâtir la coopération



Henri-Charles Bois, secrétaire (1938-1943), gérant général et président du comité exécutif (1943-1957) de la Coopérative fédérée de Québec.

Par Jacques Michel*

En parcourant l'histoire de l'agriculture et de la coopération au Québec, un nom revient régulièrement, Henri-Charles Bois. Le monde économique, politique et universitaire a reconnu à tour de rôle la contribution de ce pionnier au développement de la coopération agricole au Québec. Parmi les nombreux honneurs reçus lors de sa carrière, on peut citer la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole du Québec; l'octroi d'un doctorat honoris causa ès Sciences agrico-

les de l'Université de Montréal; la nomination au titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole du Québec.

En 1956, la revue Commerce l'a désigné comme «l'Homme du mois». En son hommage, le directeur de la revue, M. Jean-Paul Forest, dira: «Très dévoué aux intérêts des nôtres, mais pas fanatique pour un sou, dépourvu de tout préjugé, M. Bois a vu dans la formule coopérative la planche de salut de notre groupement ethnique. Il a été, et il est encore, l'un des plus ardents apôtres de l'application de cette formule dans le domaine agricole, qui s'y prête particulièrement bien. Il est certainement l'un des principaux responsables des

grands succès qu'on y a remportés et qui dépassent tout ce qu'on a pu voir ailleurs.»

DES ORIGINES RURALES

Henri-Charles Bois naît le 9 février 1897. Son père, Napoléon, agriculteur et commerçant, dut abandonner sa terre pour pouvoir subvenir aux besoins de ses neuf enfants. La famille Bois s'établit donc à Saint-Joseph de Lévis. Cette épreuve restera gravée dans sa mémoire.

Après des études primaires au Collège de Lauzon, il poursuit des études classiques au Collège de Lévis. Alors qu'il achève son baccalauréat ès arts à l'Université Laval, son père décède accidentellement. Bien qu'il doive aider sa famille à subvenir à ses besoins, il réussit à terminer son baccalauréat avec grande distinction.

Survient alors la Première guerre mondiale; Henri-Charles et trois de ses frères s'enrôlent dans l'armée. En tant qu'officier (lieutenant), il fait son service outre-mer. Cette expérience lui donne une discipline qui lui servira sa vie entière. À son retour, il tente un court essai de colonisation en 1919-1920 en Saskatchewan. Il décide par la suite de poursuivre ses études.

Désavantagé financièrement, Henri-Charles Bois doit renoncer à des études en médecine. Ses origines rurales et son intérêt pour les sciences naturelles l'entraînent naturellement vers l'agronomie. Toujours avec succès, il obtient, en 1921, le titre de licencié en sciences agricoles de l'Institut agricole d'Oka.

C'est alors qu'il entreprend une carrière de professeur à l'Institut. Il y enseigne de 1922 à 1929. Durant cette période, grâce à une aide gouvernementale, il poursuit des stages de perfectionnement d'une année à l'Université de Cornell (Ithaca, état de New York) où il étudie l'économie appliquée à l'administration de la ferme et, plus tard, à l'Institut agronomique de Paris où il reprend totalement ses études agricoles en s'efforçant de choisir les matières qu'il ne croit pas posséder suffisamment.

À son retour de Paris, le professeur Bois s'intéresse particulièrement à la pro-

Portrait

surplus
illions \$
épart, le
respecti-
000 \$.
coopéra-
nat par le
nt.

LE

parantes au
la Fédérée,
énergique-
sa juste va-
e. En 1937, il
Corporation
Il occupera le
1942. Dans un
gronomique au
œuvres, l'auteur
sujet d'Henri-
de documents
son rôle dans la
oration fut déter-
éante des agrono-
et ces derniers ont

peut passer sous si-
ommunautaire de
des instances coopé-
munauté en général.
sident du Conseil su-
ion et, en 1946, prési-
adien de la coopéra-
vient membre de la
enquête sur les prix,
de des communes. Il est
été coopérative agricole
à 1950. En 1952-1953,
sident et fondateur de la
erce de la même localité.
ce sa vie active, Henri-
rjours été au service des
«servir», qu'il propose et
officiellement par la Cor-
gronomes, représente bien
ce dernier, la coopération
semblant tous les individus
n avenir meilleur.

Charles Bois meurt en 1962
s laissant dans le deuil sa fem-
x fils, Pierre, médecin et Jean-
naire. Au moment de son dé-
nait avec son fils Jean-Mari-
Saint-Bruno de Chambly. □

Coopérative fédérée, l'auteur est étudiant à
A.E.C. stagiaire au Centre de gestion des
l'Université de Montréal.

Le service de propagande

Agronome de formation, le directeur du service éducationnel (nouveau nom du service de propagande), Roméo Martin, conçoit une nouvelle raison d'être de son service qui a pour objectif de redonner le plein pouvoir aux coopérateurs, de les aider à réaliser par eux-mêmes les tâches nécessaires et de les éduquer sur le modèle coopératif⁵².

Ne recevant plus de subvention du ministère, le service de propagande porte son attention sur les coopératives affiliées⁵³. Léo Filion prend la relève en 1949. Il conçoit le drapeau Co-op et fonde l'Ordre du mérite coopératif au sein du Conseil supérieur de la coopération du Québec. Il s'assure d'un meilleur rayonnement de Sollio dans les régions éloignées en y affectant des propagandistes. Ainsi, le personnel de son service de Montréal et de Québec consacre plus de temps à la visite des coopératives⁵⁴. Le service change de nouveau de nom au milieu des années 1950 pour devenir le service des relations extérieures et de la publicité.

Une marque unique est créée pour les produits de l'organisation sous l'appellation « Fédérée ». On met aussi fin à la pratique de publier les prix (des produits distribués par la centrale et de ceux obtenus par les cultivateurs pour leurs denrées), la compétition se servant de cette information pour son bénéfice.

Une approche paternaliste des relations de travail

Fidèles aux pratiques dominantes de l'époque, les dirigeants de Sollio ont une approche paternaliste envers leurs employés. Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale se développe cependant un nouveau cadre de relations de travail qui s'exprime notamment par des démarches de syndicalisation puis la négociation de conventions collectives. « Les travailleurs du moulin de Saint-Henri et ceux des abattoirs de Princeville et de Québec-Ouest sont parmi les premiers employés de la coopérative à se syndiquer. » Les employés concernés par ces conventions obtiennent la diminution de leurs heures de travail, des vacances annuelles payées, la reconnaissance de jours fériés et des salaires bonifiés. Dès juin 1945, le personnel peut participer à « un plan d'assurance-vie et hospitalisation, auquel la Fédérée contribue pour un tiers⁵⁵ ». La création d'un fonds de pension, à l'étude en 1946, prend 11 ans avant de devenir réalité. Cela étant, « dans l'intervalle, plusieurs employés touchent une indemnité au moment de leur départ, en reconnaissance de leurs services⁵⁶ ».



Propagandistes au service de la Fédérée.

COMMENT ORGANISER UNE BASSE-COUR

Débuts en Avril

Profits en Octobre



COUVOIR COOPÉRATIF BLANCHE COMMUNE 300 places Phymouth de France

ACHAT DE 300 POUSSINS D'UN JOUR, DE QUALITÉ CONTRÔLÉE.

CONSTRUCTION D'UNE COLONIE ÉLEVEUSE 10x12



LES COUVOIRS COOPÉRATIFS, SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, PRODUISENT DES POUSSINS DE QUALITÉ CONTRÔLÉE.



INSTALLATION DE L'APPAREIL D'ÉLEVAGE ET RÉCEPTION DES POUSSINS.



SOINS ATTENTIFS ET CONSTANTS (la basse-cour est confiée en particulier aux membres de la famille.)



ÉTABLISSEMENTS DE PATURAGES VASTES ET POURVUS DE VERDURE SUCCULENTE (luzerne, trèfle ou trèfle)



CONSTRUCTION, A L'AUTOMNE, D'UN POULLAILLER DE 100 POULES. (Plan gratuit fourni par le Ministère.)

100 BONNES PONDEUSES SONT CHOISIES ET PLACÉES EN QUARTIERS D'HIVER. (Sept-Octobre)



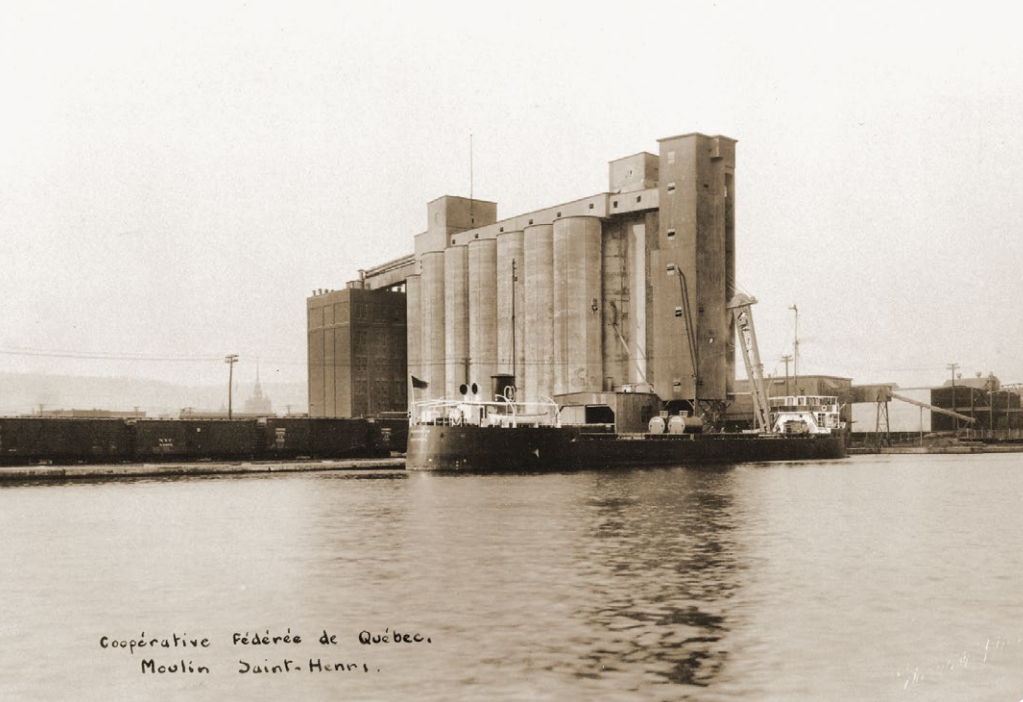
ENGRAISSEMENT DES COCHETS ET MISE SUR LE MARCHÉ.



DE L'AIR PUR, DU SOLEIL ET, A L'AUTOMNE, UNE ALIMENTATION COMPLÈTE BIEN PROPORTIONNÉE FERONT PRODUIRE

DES ŒUFs EN ABONDANCE EN OCTOBRE NOVEMBRE, ET DURANT TOUT L'HIVER.

Documentation fournie par Jos. D. BARBEAU.



Le moulin de Saint-Henri dans le port de Montréal.

► Produits de la Fédérée en montre au premier Salon de l'agriculture de Montréal, en 1953.

Machinerie agricole à l'exposition de Trois-Rivières en 1955.

L'organisation connaîtra une seule grève pendant cette période, en 1947. Il s'agit d'un débrayage touchant l'ensemble de l'industrie canadienne des salaisons dans le but d'obtenir une augmentation salariale. Les employés des abattoirs de Québec et de Montréal sont solidaires du mouvement et font la grève quelques semaines, « sans que les grévistes obtiennent gain de cause⁵⁷. Quoi qu'il en soit, les plus grandes victimes sont les cultivateurs qui ne peuvent expédier, pendant la durée du conflit, leurs bestiaux aux abattoirs⁵⁸ ». Reflétant l'importance des relations de travail dans ses activités, Sollio se dote d'un directeur du personnel.

Les activités commerciales

Ne percevant pas son rôle dans la distribution du lait, Sollio cherche à se départir de l'actif mobilier et immobilier récemment acquis de la Coopérative de lait et crème de Montréal en 1940. Cela se réalise en 1944 par la vente à la Laiterie Notre-Dame Itée⁵⁹. L'organisation cède également ses installations de Dundee, Clarenceville, Saint-Sébastien et Henryville à des intérêts anglophones. Ces transactions rapportent un peu plus de 150 000 \$ à Sollio. En revanche, « les entrepôts de Saint-Félicien, Lennoxville, Waterloo, Amos, ainsi que les terrains de Sainte-Rosalie, après l'incendie de la bâtisse en 1943, ont été cédés à très bon compte à des coopératives locales ».



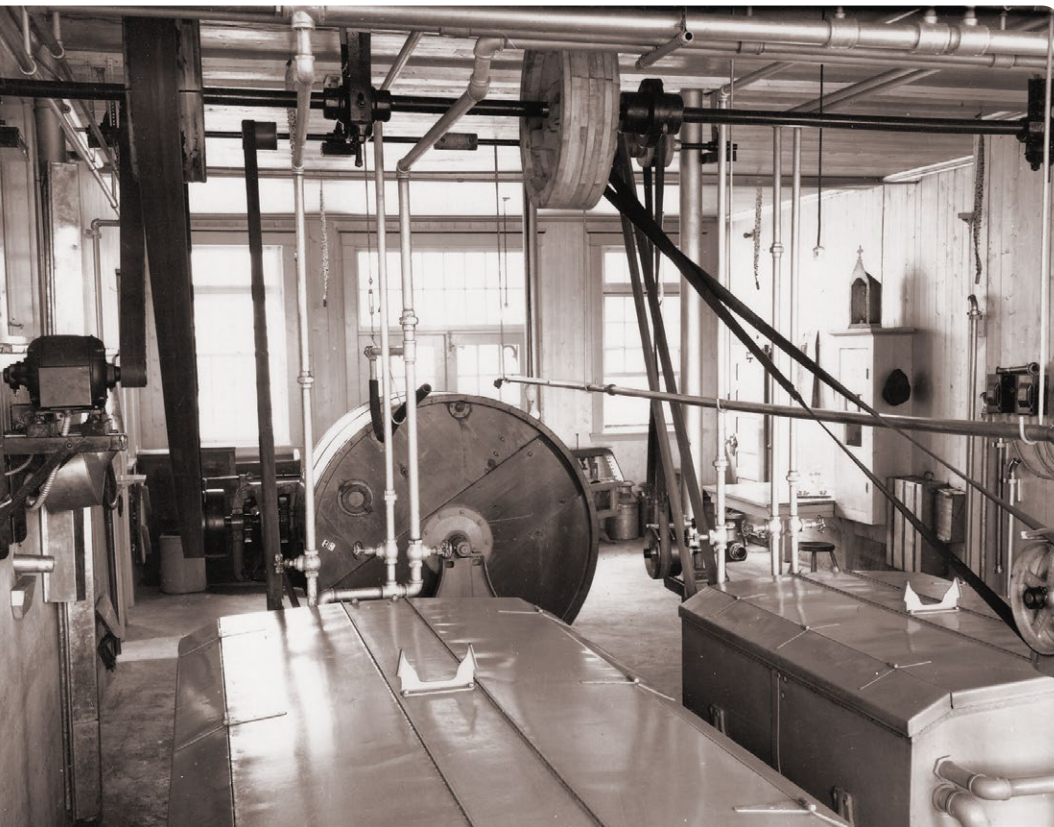


Abattoir Legrade, rue d'Estimauville à Québec.

Saumurage des « flèches Wiltshire » destinées au marché anglais à l'abattoir de Princeville. (BA, février 1945.)

Intérieur de la fabrique de beurre du syndicat coopératif de Montmagny en 1941. (BAQ, Québec, E6, S7, P3509.)

Fromagerie en construction à Saint-Célestin de Nicolet vers 1945. (BAQ, Montréal, E6, S7, P27690.)



La forte demande de viande durant la Seconde Guerre mondiale est une formidable occasion pour Sollio de se concentrer davantage dans l'abattage d'animaux. L'organisation améliore les capacités de production à Princeville et acquiert successivement les deux abattoirs situés dans Québec-Ouest. C'est une somme de 70 000 \$ qui est investie à Princeville, dont près de 15 000 \$ pour le traitement des eaux usées. Devant se plier à l'inspection fédérale à partir de 1942, l'établissement est considéré deux ans plus tard comme « le plus hygiéniquement organisé » du Canada⁶⁰. Le produit-vedette de la production de l'abattoir de Princeville durant les années de guerre est la « flèche Wiltshire » (une demi-carcasse de porc à lard salé et baignée dans la saumure), destinée aux soldats britanniques.

Avec la fin du conflit, on se concentre sur des produits finis « tels que bacon, jambon, saucisse, bologne, boudin, veau en gélatine, etc.⁶¹ ». « Les ventes sont réparties sur le marché régional (36 %), montréalais (25 %), par l'entremise des coopératives (9 %) et ailleurs dans la province (8 %). Il reste un 10 % qui va en Ontario et un autre 10 % qui est exporté aux États-Unis et ailleurs en Amérique⁶². »

Étant situé au carrefour de plusieurs lignes ferroviaires, l'abattoir de Québec-Ouest connaît une croissance rapide. Dès son acquisition, on intègre à la production les opérations d'abattage de volailles. Le volume d'animaux reçu est en constante augmentation, ce qui inclut des animaux en consignment de l'est du Québec. La situation exige des heures supplémentaires des employés. Conscient que cet abattoir ne peut fournir à la demande, Sollio acquiert en 1954 un autre abattoir à Québec, en procédant à l'achat des actions de Legrade.

Si l'organisation est dans une position dominante sur le marché des viandes de l'est du Québec, le portrait de la concurrence est différent à Montréal. Cela s'explique par l'unique présence de la Coopérative canadienne du bétail, « qui s'occupe de la vente sur le marché public de Pointe-Saint-Charles des animaux consignés par les coopératives ». En 1955, dans le cadre d'une entente avec Maurice Lemelin, Sollio peut utiliser des installations d'abattage de la Eastern Abattoirs et construire un « immeuble devant servir à la transformation des viandes⁶³ ».

Sollio est aussi engagé dans d'autres investissements au cours de cette période. Il procède à l'agrandissement de son siège social, au 130, rue Saint-Paul Est, à Montréal, et acquiert d'autres bâtiments sur la même rue. À l'arrière de cet édifice, en 1953, on aménage un entrepôt frigorifique et « 12 chambres froides [sont] réparties sur quatre étages⁶⁴ ». Pour faciliter l'approvisionnement des coopératives en boîtes à beurre et à fromage, en 1942, on acquiert à Victoriaville un établissement



L'arrière du siège social de la Fédérée, où on reçoit les denrées des cultivateurs.

qui utilise le bois de la région. Cependant, en 1953, l'essoufflement des exportations de produits laitiers amène cette usine à se concentrer sur la production de contreplaqué⁶⁵.

Sollio connaîtra une forte progression dans le secteur des grains et des moulées, la locomotive de son développement : « En 1947, le moulin de Saint-Henri contribue à lui seul pour près de 40 % de son chiffre d'affaires⁶⁶. »

Les relations de Sollio avec les gouvernements

Dès sa constitution, et ce, jusque vers 1940, Sollio a bénéficié d'une grande attention du ministère de l'Agriculture du Québec. Durant les années 1940, cette relation se transforme. Bien que la centrale bénéficie toujours d'un préjugé favorable en raison de son caractère d'entreprise collective, propriété des cultivateurs, le vent change. Ainsi, « elle reçoit le même traitement que les autres entreprises ». Le gouvernement provincial met fin à la subvention pour les activités de propagande et refuse de vendre le moulin de Saint-Henri. Le fédéral n'est pas en reste et manifeste une même indifférence face au statut coopératif de Sollio en la soumettant à l'impôt.

Le ministère de l'Agriculture bâtit une équipe de 16 inspecteurs qui a pour mission de faire « la surveillance et la vérification des coopératives locales. Elle voit également à l'éducation des membres et des officiers ainsi qu'à l'étude des problèmes de production⁶⁷ ».

Un dialogue intercoopératif

Si depuis 1909, au Canada anglais, une association regroupe et défend les coopératives (Co-operative Union of Canada), rien de tel n'existe du côté francophone⁶⁸. Il faudra attendre 1946 pour qu'Henri-C. Bois, gérant général de Sollio, s'associe avec d'autres leaders de la coopération pour fonder le Conseil canadien de la coopération. L'organisme va d'ailleurs faciliter la naissance d'autres conseils provinciaux francophones, dont l'Union coopérative acadienne en 1955 et le Conseil de la coopération de l'Ontario en 1964.

LE RAPPORT DU COMITÉ D'ENQUÊTE POUR LA PROTECTION DES AGRICULTEURS ET DES CONSOMMATEURS (COMMISSION HÉON, 1956)

Comme le présente le site « Bilan du siècle » de l'Université de Sherbrooke⁶⁹, cette commission avait pour but d'étudier « les problèmes relatifs à la production, à la vente et à la distribution des produits agricoles et à la protection des légitimes intérêts respectifs des agriculteurs et des consommateurs ». Dans leur rapport, les commissaires arrivent à la conclusion que « [l']État provincial ne peut se faire commerçant de produits agricoles et concurrencer les initiatives libres et permises. L'État provincial ne doit pas prendre sur lui de fixer les prix des produits agricoles hormis peut-être quand le bien commun l'exige absolument : tel que le lait de consommation. L'État provincial n'est pas le juge des différends qui peuvent survenir entre les divers secteurs intéressés à la commercialisation des produits agricoles. Il peut à la demande des partis intéressés, apporter son concours dans le règlement pacifique de ces différends ». Le rôle primordial de l'État consiste à « soutenir, intensifier l'enseignement agricole, les recherches, la vulgarisation, les services techniques ou spécialisés de la production et la mise en marché ; assurer l'inspection et la classification obligatoires des produits dans les meilleurs intérêts des producteurs et consommateurs ; etc. »

De plus⁷⁰, le rapport suggère un abaissement drastique du nombre d'entreprises, qui doit passer de 140 000 à 44 000 fermes, plus spécialisées et plus productives. Ce nombre est estimé suffisant pour assurer l'autonomie alimentaire.

Les coopératives agricoles (1940-1950)

Après une expansion soutenue, le nombre de coopératives agricoles va plafonner puis diminuer en raison de processus de fusion et de liquidation. C'est aussi l'heure de la régionalisation.

EXPANSION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES, 1938-1950

	1938	1950	%
Nombre de coopératives locales	215	609	183
Nombre de membres	17 245	69 332	301
Chiffre d'affaires (M \$)	8,5	111,9	1 216
Revenus nets des cultivateurs (M \$)	66,2	235,6	255

Dans le secteur laitier, il y a une très forte croissance jusqu'à la fin des années 1940. Ainsi, on passe de 57 coopératives en 1935 à plus de 337 en 1950. Durant la Seconde Guerre mondiale, ces coopératives représentent près de 60 % de l'ensemble des coopératives agricoles et, selon des données de 1950, les produits laitiers représentent 5 % des produits de la ferme mis en marché par les coopératives locales et régionales⁷¹.

LES FABRIQUES LAITIÈRES EN 1948

Nombre total	1007
Coopératives	412
Particuliers (syndicats)	488
Compagnies	109



Salon national de l'agriculture, 1953.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE RESTAURANT ASSURANCE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
NATIONAL CANADIAN BANK



ES U.C.C.



Broadway
GROCERIES
11th Avenue St. N.Y.

FD-5478

5

SOLLIO FACE AUX CHANGEMENTS DANS LE MONDE RURAL (1957–1975)

Cette période se caractérise par des transformations déjà amorcées dans le monde rural, mais qui s'accroissent rapidement. Le nombre de fermes diminue fortement, mais leur superficie s'agrandit. Cela se traduit par une forte augmentation de la capitalisation moyenne des fermes, qui passe de 16 965 \$ à 196 665 \$. Pour amortir l'impact de ces changements majeurs, cette transition est accompagnée d'un appui accru du gouvernement. Ainsi, dans son premier budget, en 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage double les fonds disponibles pour les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit agricole. Le gouvernement soutient également le secteur laitier pour maintenir les revenus des producteurs concernés⁷². Quelques années plus tard, avec le retour de l'Union nationale au pouvoir, on adopte en 1967 la Loi sur l'assurance-récolte, permettant désormais la mise en place de programmes d'assurance-récolte dans un nombre croissant de cultures.

La population agricole, qui avait déjà reculé de 5 % entre 1941 et 1951, baisse maintenant de 24 %⁷³. Ce qui fait qu'en 1961, elle ne représente plus que 11 % de la population totale et, loin de s'essouffler, le mouvement de chute s'accroît dans les années suivantes. Suivant la même tangente, il y a un recul notable de la main-d'œuvre non rémunérée. La jeunesse délaisse le milieu rural, particulièrement les jeunes filles, davantage attirées par les possibilités d'emplois dans les centres urbains. C'est ce que l'on pourrait qualifier de véritable exode rural.



L'usine laitière de Plessisville.

J.-Arthur Courteau, administrateur
de la Fédérée de 1962 à 1965.



Dans ce processus de modernisation « où l'agriculture est intégrée à l'économie capitaliste⁷⁴ », on relève également une spécialisation accrue des producteurs. La diversité et l'autoconsommation ou autres productions secondaires sont délaissées pour se concentrer sur une seule culture, comme le souligne Jacques Saint-Pierre⁷⁵. Reflet de ces transformations et de la montée d'autres secteurs de l'activité économique dont le secteur des services, au total, l'agriculture fournit désormais moins de 2% de la production intérieure brute québécoise. Parallèlement, les techniques de production agricoles s'améliorent.

De nouveaux venus

Après une longue période de stabilité, le changement de garde chez Sollio, particulièrement à la gérance générale, ne se fait pas sans soubresauts. Cela est accompagné d'une situation financière écrite à l'encre rouge en 1962, soit une perte d'un peu plus de 1,7 M \$. De 1962 à 1965, l'administrateur délégué, J-Arthur Courteau, s'attelle à redresser la situation avec un plan de rationalisation incluant des suppressions de postes. Le remplacement d'anciens fonctionnaires du ministère de l'Agriculture par de nouveaux employés provenant du privé, voire de la concurrence, insuffle un véritable vent de renouveau. Les résultats ne tardent pas, la situation finit par se stabiliser et permet même « d'améliorer la performance de l'entreprise face à la compétition ».



ROLAND PIGEON

PRÉSIDENT DE SOLLIO
DE 1969 À 1980

Ses études terminées à l'Institut agricole d'Oka, Roland Pigeon (1911-1982) reprend la ferme familiale de Verchères. Il se spécialise comme éleveur de bovins de race pure Ayrshire. Apportant un grand soin à son élevage, il remporte les premiers prix de sa catégorie à plusieurs expositions, au point que *Le Bulletin des agriculteurs*⁷⁶ titre un article « Roland Pigeon, la terreur des exposants ». Membre du conseil d'administration de la Coopérative agricole de Verchères de 1944 à 1964, dont sept ans à titre de président, il devient administrateur de Sollio en 1960 jusqu'à son retrait, en 1980.

Durant sa carrière, il multiplie les implications dans le milieu agricole, et préside notamment la Société des éleveurs d'Ayrshire du Canada et la Fédération canadienne des producteurs de lait. À l'instar d'autres dirigeants de Sollio, son engagement coopératif lui vaut la remise de l'Ordre du mérite coopératif du Québec, quatrième degré, ainsi que l'Ordre du mérite coopératif du Canada, en 1982.

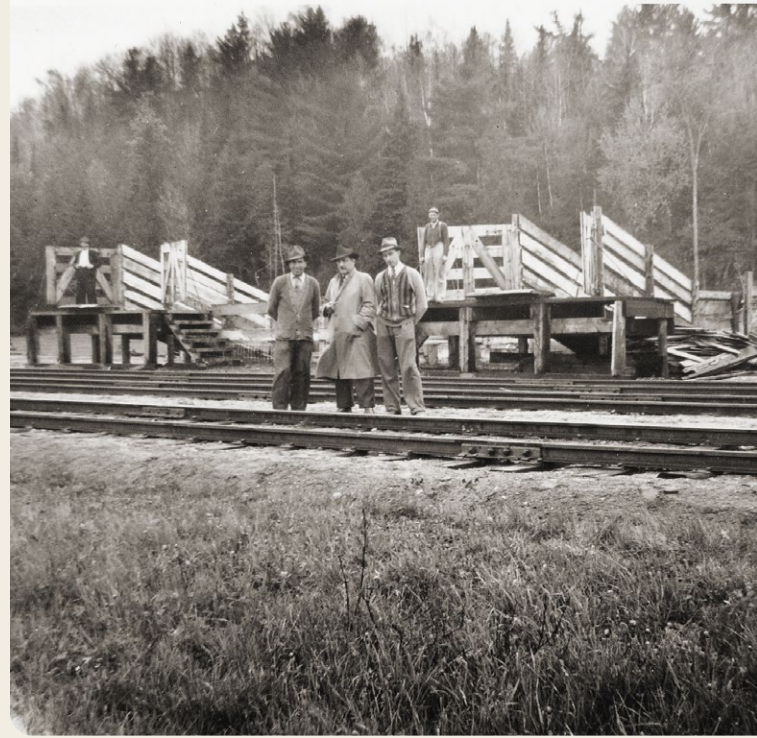
Une situation financière fragile

« De 1949 à 1953, [Sollio] a dépensé un million de dollars en immobilisations, dont une bonne partie au siège social, et un million et demi l'année suivante pour l'achat des actions de Legrade⁷⁷. » Loin de s'arrêter, les dépenses en ce sens se poursuivent, « notamment par l'achat des Abattoirs de l'Est et l'érection du nouveau siège social au Marché central métropolitain ». En 1959, ces dépenses atteignent 4 M \$. Le capital et les surplus ne suivant pas ce rythme, « il en résulte une détérioration de la relation de l'avoir net à l'actif⁷⁸ ». En 1962, la situation financière dégénère. Si bien que la Banque canadienne nationale somme l'organisation de respecter deux conditions : transférer des pouvoirs du bureau de direction à l'exécutif et remplacer le gérant général par le trésorier, Henri Beauregard.

L'abattoir de Saint-Bruno construit grâce à une mise de fonds de la région, complétée par des subventions des deux paliers de gouvernement.

Rampe de chargement des bestiaux à Messine, en Abitibi. (BAnQ, Montréal, E6, S7, P18522.)

Administrateurs de la Fédérée en 1962.





◀
Meunerie et garage de
la SCA de L'Assomption
au milieu des années 1960.
(Collection privée.)

Bénédiction des locaux du
Marché central métropolitain
par Mgr Paul-Émile Léger
en 1960.

En plus de l'approvisionnement
en gros des coopératives, la
Fédérée dessert elle-même
un certain nombre de localités.





Inauguration des nouveaux locaux de la succursale de la Fédérée à Rimouski en 1955.

► Réunion du comité consultatif des gérants en 1977.

Un changement de cap

Se retrouvant à la barre de Sollio à compter de 1965, Georges-Étienne Turcotte, qui a été gérant de la Société coopérative agricole de tabac de Joliette, estime que le rôle des administrateurs n'est pas de gérer l'organisation, « mais plutôt de veiller au maintien de l'esprit de la coopération⁷⁹ ». « Pour la première fois dans son histoire, la centrale est dirigée par le gérant d'une de ses sociétés affiliées. » Après 1970, une autre transformation s'opère, et les administrateurs délaissent les sujets locaux ou régionaux pour privilégier des « questions d'intérêt général⁸⁰ ». Avec le départ d'une centaine d'employés, de l'espace est libéré au siège social, ce qui permet de sous-louer une partie des bureaux. Désirant augmenter les revenus et non seulement contrôler et restreindre les coûts, on organise un comité consultatif des gérants pour renforcer le lien avec les coopératives, rouage important dans la chaîne d'activités de la centrale. Georges-Étienne Turcotte améliore grandement les méthodes de gestion tant sur le plan comptable qu'en matière de ressources humaines.



Après une baisse des effectifs durant la période tendue de 1962, le nombre d'employés va augmenter. En 1969, « [l]a centrale compte 548 employés non syndiqués, soit 286 employés de bureau, 244 contremaîtres, représentants, spécialistes et cadres intermédiaires ainsi que 18 cadres supérieurs⁸¹ ».

La situation est différente pour le personnel des usines. Le changement technologique et la mécanisation provoquent des mises à pied. « L'automatisation de certaines opérations au moulin de Saint-Henri, à la nouvelle meunerie de Saint-Romuald, et aux abattoirs de la Fédérée entraîne la suppression de plusieurs postes. » Sollio adopte la même approche que d'autres acteurs dans l'industrie en versant une indemnité aux employés mis à pied en raison « de changements technologiques⁸² ».

Certains employés sont aussi affectés par la fermeture d'usines. « Environ 250 employés sont touchés par l'arrêt de la production aux deux usines de Québec (1968-1969) et de Victoriaville (1973). » Ces fermetures s'expliquent « par une volonté de concentrer la production dans des établissements plus modernes ».

Les relations de travail ne sont pas au beau fixe. Dans un contexte inflationniste, l'ajustement de la rémunération au coût de la vie reste un enjeu. D'ailleurs, en 1974, « la CSN tente en vain de constituer un front commun contre la Fédérée et deux autres coopératives agricoles⁸³ ». Principal concurrent de Sollio, Québec Poultry fait face à des pertes la même année et à « un troisième conflit de travail en un an⁸⁴ ». Le propriétaire rend les armes et vend ses actions à Sollio, qui ferme deux des cinq usines de l'entreprise et qui s'entend avec la Centrale des syndicats nationaux sur une nouvelle convention. Dans ces négociations, Sollio « adopte donc une attitude prudente qui tente de concilier ses devoirs envers ses propriétaires-usagers avec un souci d'équité vis-à-vis de ses employés, aussi bien des syndiqués que des autres ».

Les activités commerciales

Dans les années 1950, Sollio souhaite percer le secteur des viandes. Cependant, des facteurs comme la baisse des ventes, l'augmentation des frais d'exploitation et l'équipement à moderniser ralentissent le processus. Sollio doit s'ajuster et prendre des décisions au mieux de sa lecture de l'évolution de l'industrie. L'abattoir de Québec est fermé, les Abattoirs de l'Est sont vendus et on concentre les investissements à l'abattoir de Princeville. La capacité de production passe « à 250 000 têtes, dont 80 % de porcs ». On procède à deux acquisitions : « la compagnie Edmond Sylvain ltée, de Québec, qui œuvre dans la distribution des viandes rouges, l'abattage et l'apprêt du poulet, la salaison et la charcuterie. Et l'achat de Québec Poultry, qui inclut l'abattoir Turcotte & Turmel, de Vallée-Jonction, et qui détient alors 15 pour cent du marché du porc ». C'est un gros coup pour Sollio, dont les parts de marché sont maintenant « de 50 % du marché québécois du poulet et du dindon ». Les exportations sont destinées aux marchés américains, avec l'exploration du marché asiatique. Avec le puissant mouvement d'urbanisation que l'on observe alors au Québec, l'expansion des supermarchés offre un débouché intéressant sur le marché domestique « pour les produits de salaison ». Dans ce nouveau marché, « [l]a Fédérée obtient un important contrat de la chaîne d'épicerie Steinberg pour la fabrication de bacon sous étiquette de la maison ».

Au milieu des années 1950, Sollio estime ne pouvoir suffire à la demande du secteur avicole. L'organisation multiplie les actions pour prendre davantage de place dans ce marché. Une première acquisition d'un abattoir situé à Victoriaville en 1956, avec un investissement de 300 000 \$ deux ans plus tard pour augmenter

Déchargement des animaux
à l'abattoir de Princeville.

Réception des œufs à la succursale
de Québec à la fin des années 1950.





les capacités de production, est suivie au début des années 1960 de deux autres achats d'abattoirs, soit à Marieville et à Saint-Félix-de-Valois. Le dynamisme de Sollio dans ce secteur est la réponse à une demande en forte croissance depuis la fin de la guerre. Dans les années 1950, l'engouement se manifeste pour le poulet BBQ. Le développement de la restauration dans ce secteur stimule les ventes auprès des consommateurs, notamment dans les rôtisseries St-Hubert dont la première succursale est ouverte en 1951 sur la rue éponyme à Montréal.

Sur le circuit des supermarchés aussi, les ventes de volaille explosent et la tendance s'accélère : « En 1957, la chaîne d'épicerie Steinberg en vend à elle seule 100 000 par semaine⁸⁵. En 1975, les aviculteurs québécois nourrissent près de 75 millions de poulets de grill (contre 6,5 millions en 1955) qui sont destinés principalement au marché domestique⁸⁶. »

L'abattoir de Victoriaville en 1947.
(ANQ, Montréal, P43109).



Les résultats sont fort différents pour la production des œufs où la croissance est modeste. Les gérants des coopératives « démontrent moins d'intérêt pour cette production que par le passé. Cela tient à plusieurs facteurs, mais ils craignent surtout les pertes liées à l'augmentation de la dimension des élevages⁸⁷ ». La mise en place d'un plan conjoint en 1966 limite la production. Dans ce contexte, de nombreuses coopératives délaissent les œufs en 1975. Tenant compte des mutations qui accompagnent ce secteur de production et toujours soucieuse de renforcer le lien d'usage avec ses membres, Sollio modifie sa charte pour permettre la mise en place d'une section de producteurs d'œufs des trois régions où l'organisation possède des abattoirs. Ce faisant, « [l]es sociétaires ont droit à des ristournes à la fin de l'année et ils ont leur mot à dire pour tout ce qui regarde les grandes orientations et les activités des abattoirs avicoles⁸⁸ ».



QUEBEC POULTRY CO. LTD.
LTD.
ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411

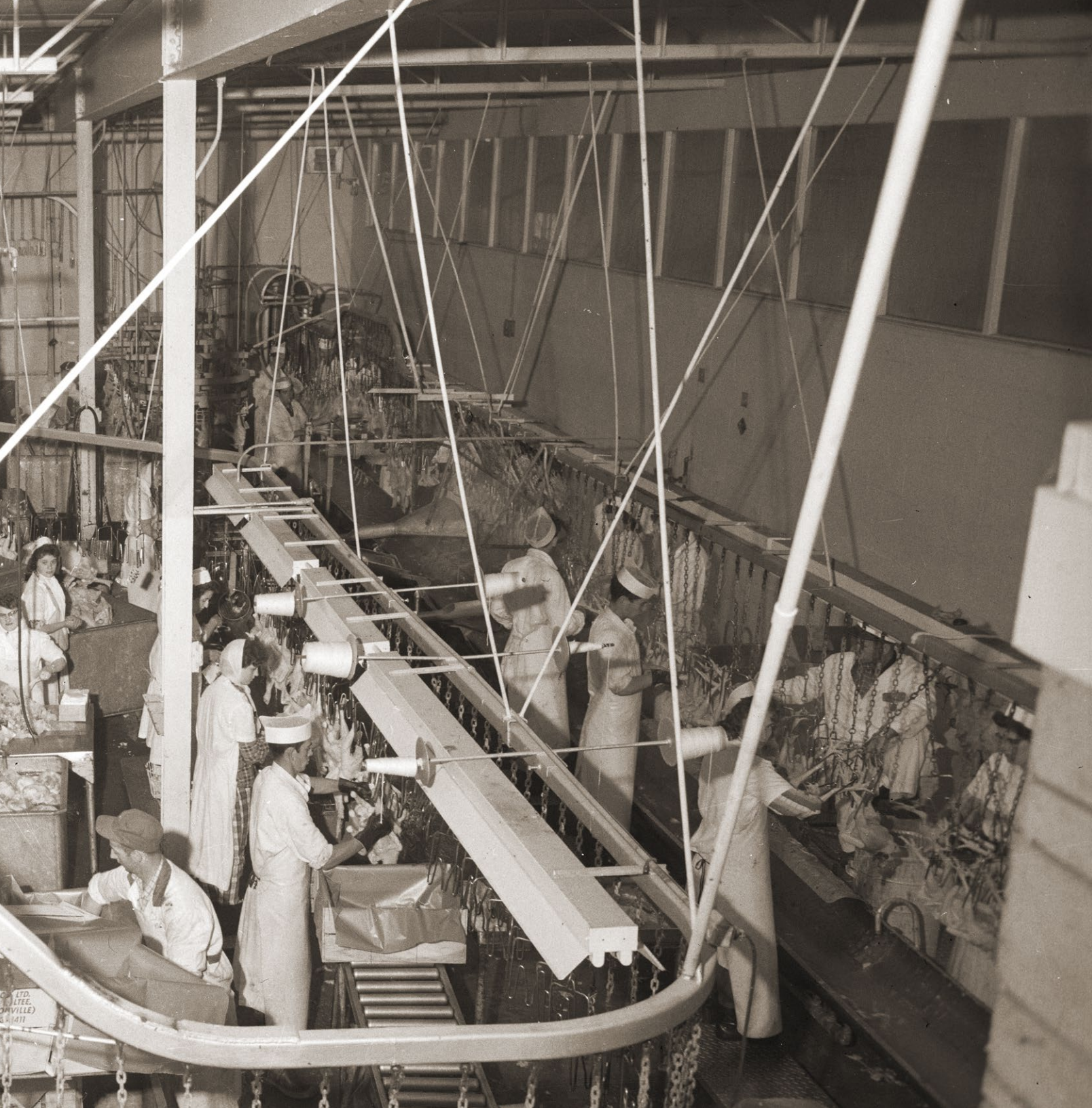
ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411

ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411

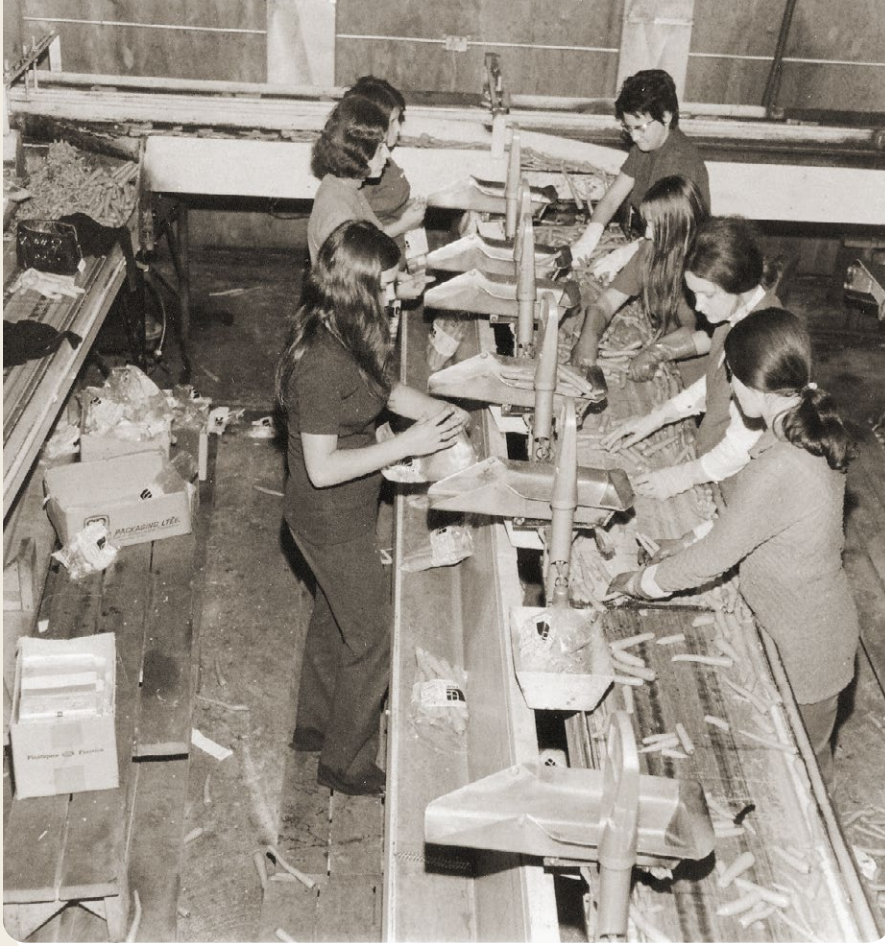
QUEBEC POULTRY CO. LTD.
LTD.
ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411

QUEBEC POULTRY CO. LTD.
LTD.
ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411

QUEBEC POULTRY
ST. JEAN BAPTISTE (ROUVILLE)
TEL. FC 7-2112 - CI 6-2411



CO. LTD.
LITEE.
(WVILLE)
& 1417



Employés travaillant à l'emballage des carottes à la coopérative de Sherrington.

Nouveaux acteurs de la consommation domestique, les supermarchés, qui ont le vent dans les voiles dans les années 1950, influencent aussi la filière des fruits et légumes. En recherchant des produits de qualité uniforme et sur une base d'approvisionnement régulier, les chaînes Steinberg et Dominion définissent les lois du marché et Sollio s'assure de répondre à leurs demandes. Par ailleurs, la vente des fruits et légumes recueillis par les coopératives locales est facilitée par l'emménagement au Marché central métropolitain. Malgré tout, le commerce des fruits et légumes est loin d'être une vache à lait. En 1971, les ventes culminent à 6,5 M \$, mais avec le retrait ultérieur du secteur des conserveries, elles chutent à moins de 3 M \$ en 1975.

Le secteur des moulées et des fertilisants fait l'objet d'un investissement massif dans les années 1960 tant dans les installations que dans les programmes d'élevage intégrés. Avec un service technique adéquat, « la Fédérée récupère le volume de

ventes qu'elle avait perdu aux mains de la compétition ». En matière de grains et de moulées, Sollio doit corriger la situation face à une baisse de la consommation. Souhait de plusieurs décennies, elle achète enfin le moulin de Saint-Henri et le met à niveau. En 1967, à Saint-Romuald, elle bâtit une meunerie ultramoderne qui remplace un établissement qui est en fin de vie. On apporte également des améliorations au moulin de La Sarre. Cependant, l'année suivante, ce dernier est incendié et on fait le choix de ne pas le rebâtir.

« Plusieurs des meuneries du réseau coopératif subissent une cure de rajeunissement dans les années 1960 en s'outillant pour offrir de nouveaux services comme la moulée en vrac ou en cubes. Cela contribue beaucoup aussi à augmenter les ventes. Sollio ne fabrique qu'une partie des moulées, mais se charge de divers services aux coopératives comme la conception des programmes d'alimentation, la promotion des produits Co-op, la vente de suppléments, les services techniques. »

COOPERATIVE RESEARCH FARMS (1954 À AUJOURD'HUI)⁸⁹

Cooperative Research Farms (CRF) est une initiative fort originale à laquelle s'associe Sollio en 1966. Constituée en 1954, l'organisation regroupe en 2022 des membres au Canada, aux États-Unis et en France. Sur le plan coopératif, on retrouve Sollio, Federated Co-operatives et Tennessee Farmers Cooperative. L'organisation favorise une approche participative (soit de concertation systématique avec ses membres) pour mettre en œuvre des projets de recherche à l'avant-garde de la nutrition animale. Cela s'apparente à une démarche de coconstruction de l'objet de recherche et de coproduction de la recherche proprement dite. L'effort conjoint de l'équipe de recherche de CRF et des spécialistes en alimentation animale de ses membres vise la recherche d'une meilleure efficacité pour la production de viande, de lait et d'œufs.

En 67 ans, c'est plus de 3 250 projets de recherche qui se sont matérialisés grâce à l'apport de ressources humaines et financières des membres, mais aussi grâce à leur contribution au design et à la réalisation des projets de recherche. CRF compte 93 employés, tant dans le volet recherche et développement que le soutien technique. Au total, ses membres ont des activités dans 48 pays.

L'intégration

Dans les années 1960, la compétition capitaliste adopte la stratégie d'intégration verticale, qui vise une meilleure coordination entre le producteur et la coopérative qui met en marché ses produits. Dans le domaine du porc, Sollio se fait promotrice d'une production de haute qualité en investissant dans des croisements génétiques. Après avoir expérimenté avec un programme de location de truies qui ne s'avère pas rentable, en 1964, elle lance un programme de vente à terme de truies qui a un effet positif sur l'activité des coopératives. « Au fil des ans, un réseau de maternités Co-op se développe. En 1976, ce réseau compte 18 000 truies réparties entre 26 coopératives. Du côté de l'engraissement, Sollio connaît beaucoup de succès avec une politique de financement des porcelets et des aliments. » Il s'agit d'une coentreprise formée avec d'autres coopératives sous le nom de Cobec. À partir de 1964, Sollio « accorde une avance pour l'achat des porcelets et des aliments et la récupère au moment de verser la remise sur les porcs livrés à ses abattoirs⁹⁰ ». Ainsi, « la limite de 10 000 porcs est augmentée progressivement à 50 000 en 1967⁹¹ ».

Sur le plan avicole, la compétition pousse à une forte intégration des producteurs. Les compagnies ciblent des éleveurs spécialisés et, en raison du volume d'affaires, peuvent mettre à leur disposition des techniciens, leur offrir des aliments spéciaux, améliorer leurs moulées. Ces éleveurs ont donc tendance à délaisser le modèle coopératif. En réaction, Sollio choisit plutôt la voie de contrats de production. Cela n'arrive pas spontanément, « il faut un travail d'éducation important pour former des éleveurs spécialisés ». En ce sens, l'équipe du service avicole marque aussi une première en embauchant Louis Layahe, « le premier médecin vétérinaire à être employé à plein temps par une entreprise québécoise⁹² ». Après avoir exploité trois couvoirs dans les années 1960, Sollio se concentre sur ceux d'Arthabaska et de Saint-Félix-de-Valois.

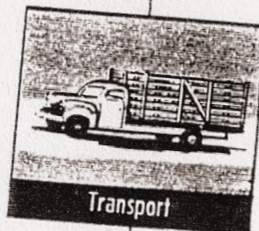


Louis Layahe, premier vétérinaire à travailler à plein temps pour une entreprise québécoise.

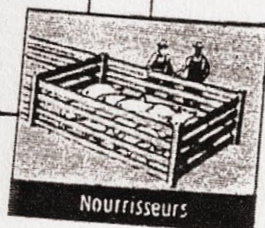
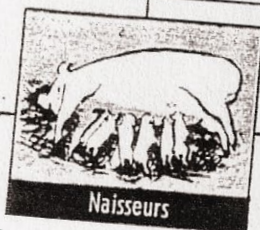
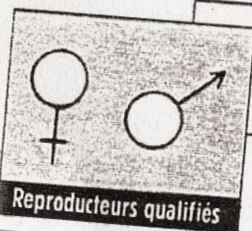
CENTRALE



LOCALES



PRODUCTEURS



Le début de l'utilisation de pesticides

À Saint-Philippe-de-Laprairie, en 1966, Sollio acquiert une entreprise de criblage et de commerce dans le domaine des semences sous la marque Co-op et vend de nouveaux mélanges de semences. L'heure est aussi à la protection des plantes. Des cours sont offerts aux gérants sur l'usage de produits chimiques, dans les faits utilisés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les cultivateurs sont gagnés peu à peu à l'usage de ces nouvelles ressources. « Après les engrais alimentaires et minéraux, les pesticides font désormais partie des outils normaux des cultivateurs. » Les multiples initiatives de Sollio dans le domaine des moulées finissent par payer. De 30 % dans les années 1950, la part de marché passe à 35 % en 1975. « Pour ce qui est des engrais minéraux et des produits de protection des cultures, sa position demeure à peu près la même, soit aux environs de 30 % du marché. »



L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES (1957-1975)

Cheval contre tracteur : dans les années 1950, le combat n'est pas terminé. Des producteurs restent encore fidèles aux chevaux et doutent de la valeur ajoutée de la machine ! Même si cette dernière sortira finalement victorieuse, la Coopérative fédérée ne détient que 10 % des parts de ce marché au milieu des années 1960. Outre les produits Oliver, elle distribue les tracteurs français Renault. La centrale commercialise aussi des silos de béton que l'on voit s'ériger un partout dans les campagnes. Les équipements à foin Hesston sont intégrés à la gamme des produits offerts à partir de 1971 et, l'année suivante, on offre en exclusivité l'équipement pour ensilage de la marque québécoise Dion. De nombreux autres produits s'ajoutent et contribuent, grâce au succès qu'ils remportent auprès des producteurs, à hausser la rentabilité du service de la machinerie, notamment les parts de marché pour les tracteurs, qui passent à 25 %, et, mieux encore, « pour les faucheuses-conditionneurs, dont [Sollio] obtient 40 % des ventes en 1975 ».



La fondation de Sonic

Sollio se veut très actif dans le secteur du pétrole : « le commerce du pétrole se révèle très rentable pour la coopérative », mais est, avant tout, une réponse aux besoins des membres coopérateurs qui sont souvent des proies pour des détaillants plus portés sur le profit à court terme.

Ainsi, en 1958, Sollio met le pied dans ce secteur. Elle « acquiert une compagnie en faillite, Piette & Frères de Joliette, spécialisée dans la distribution des huiles lourdes aux institutions et aux fabriques laitières⁹³. La coopérative se retrouve alors avec un poste de réserve et quelques camions. Elle s'entend aussitôt avec l'UPA et ses fédérations pour qu'elles incitent leurs membres à acheter les pétroles fédérés⁹⁴ ».

Les anciens distributeurs de pétrole STRATO sont aussi rachetés par Sollio. Après 1965, elle organise « de nouveaux dépôts ou en rachète de coopératives en plus d'acquérir de nouveaux camions ».

Après 1970, l'arrivée des tracteurs diésels force l'installation « de réservoirs souterrains sur les fermes » et la centrale s'engage dans l'ouverture de *gaz-bars* pour mieux rejoindre les populations rurales. « En 1974, le réseau de distribution du pétrole compte 58 coopératives, 12 centres Fédérée et 75 *gaz-bars*. » Dans ce



25^e anniversaire de Sonic

►
Membres de la Coopérative
devant station-service Coop,
c. 1980.



contexte, Sollio s'impose comme « la plus importante organisation de la province dans le pétrole » après les grandes compagnies possédant des raffineries et les importateurs de produits finis.

Sollio poursuit sa diversification dans ce secteur en vendant des appareils de chauffage et en achetant en 1968 une entreprise de gaz propane à Upton. « Ce combustible sert au chauffage des poulaillers et des porcheries ainsi qu'au séchage du maïs. Il est aussi utilisé par les usines laitières jusqu'à la crise de l'énergie en 1973⁹⁵. »

Les relations avec le gouvernement

L'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage en 1960 est de bon augure pour Sollio et pour les coopératives agricoles. La nomination d'un ancien dirigeant du groupe coopératif au poste de ministre de l'Agriculture met la table à une relation fructueuse. Agronome de formation ayant été actif dans la coopération en Abitibi, Alcide Courcy est sensible à l'enjeu du développement. « En 1961, il fait amender la loi pour porter de 300 000 \$ à un million de dollars le budget alloué à des garanties d'emprunt. Cette aide gouvernementale supplémentaire vise surtout à favoriser la concentration des coopératives sur une base régionale, ceci afin d'accroître leur efficacité⁹⁶. » Sollio obtient alors des prêts de l'ancêtre de la Société générale de financement. En 1967 est déposé le rapport April qui définit une vision de l'agriculture plaçant la modernisation des fermes au centre des priorités.

LE RAPPORT APRIL ET LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE (1967)⁹⁷

Au début des années 1960, le gouvernement Lesage est sensible au rôle de l'agriculture dans une société québécoise en pleine mutation. Une commission royale d'enquête est créée et présidée par le directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Martine, Nolasque April. Le rapport de la commission soutient l'augmentation des rendements dans les productions végétales et animales avec en appui le drainage des terres et l'usage de travaux mécanisés pour l'amélioration des conditions de sols. En outre, on encourage l'usage d'engrais et de pesticides chimiques pour maximiser les rendements. Il est impératif de moderniser les fermes et les infrastructures y étant rattachées pour faire de l'agriculture une composante majeure du développement économique du Québec.

En 1968, pour améliorer sa capitalisation, Sollio obtient des amendements à sa loi constitutive⁹⁸. « Les principaux amendements touchent le capital autorisé, qui est porté de 10 à 20 M \$. » Jusqu'en 1970, le ministère de l'Agriculture s'occupe de la vérification des états financiers des coopératives. La responsabilité est ensuite transférée à Sollio, qui s'applique alors à uniformiser les rapports annuels « qui doivent désormais être complétés par des comptables agréés⁹⁹ ».



COOPERATIVE AGRICOLE - ST-JEAN PORT-JOLI



Saint Jean Port Joli,
le 21 février 1961.



Monsieur Rolland Camirand,
Ministère de l'agriculture,
Québec.

Cher Monsieur,

Pour faire suite à l'explication donnée par votre inspecteur M. Belzile et à l'intention que nous avons de fabriquer de la caséine brut ce printemps, serait-il possible que vous nous émettiez un permis pour cette fabrication.

En vous remerciant à l'avance, nous demeurons,

Coopérativement Vôtres,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
ST JEAN PORT JOLI.

Antonio Deschênes
Antonio Deschênes, gérant

A.D./m.d.

BEURRE

MOULÉES
LAIÈRE
SEVRAGE
CROISS. PORCS
FINITION PORCS

DÉBUT POUSSINS
CROISS. POULETS
PONTE ORD.
PONTE REPROD.
PONTE CUÏE

DÉBUT DINDES
CROISS. DINDES

GRAINS
DE TOUTES SORTES
RONDs ET MOULUS

ENGRAIS
CHIMIQUES

MACHINES
ARATOIRES

TRACTEURS
*OLIVER
*RENAULT
ESSENCES
ET DIESEL
CHARRUES HERSES
SEMOIRS
PRESSE À FOIN
RÂTEAUX DE CÔTÉ
TRAYEUSES COOP.

ANIMAUX
EXPÉDITION
TOUTES LES SEMAINES
PORCS - BOEUFs
VEAUX - AGNEAUX.

Les communications et le marketing

Au début des années 1960, Sollio cherche à revoir sa stratégie de communication. C'est alors qu'on crée un plan de visibilité des produits Legrade, tant dans les médias écrits qu'à la radio et à la télévision. Les produits pétroliers vont délaissier la marque Fédérée pour celle de Sonic, qui apparaîtra à terme sur les camions et les stations-service.



LES CAISSES POPULAIRES, PARTENAIRES FINANCIERS DES CULTIVATEURS

Le fondateur des caisses populaires, Alphonse Desjardins, souhaitait que les caisses soient des vecteurs d'épargne auprès de la population, mais également de crédit. Pour Desjardins, ce crédit devait être destiné à des activités productives. Le lien avec les cultivateurs coulait donc de source. « L'agriculteur a besoin de capital d'équipement qui sert à l'achat du cheptel, des machines aratoires et autres outils et de capital d'exploitation qui est utilisé pour l'achat des marchandises d'utilité professionnelle (fertilisants, graines de semence, etc.), au paiement de la main-d'œuvre et des frais d'entretien de la famille agricole. Tous ces besoins de crédit qui répondent parfaitement aux critères du crédit productif font des cultivateurs de grands utilisateurs de prêts personnels. En 1957, par exemple, ils empruntent plus de 12,5 M \$, dont les trois quarts (9,4 M \$) sur reconnaissance de dettes. Ces prêts personnels représentant 20 % de la valeur des prêts personnels consentis durant l'année par l'ensemble des caisses de la province¹⁰⁰. »



Fabrication du fromage à l'usine de Sainte-Claire.

LE COOPÉRATEUR AGRICOLE

C'est en janvier 1948 qu'est publié le premier numéro du *Coopérateur agricole*, qui se présentait alors comme un bulletin d'informations de facture sobre, sans illustrations. Il comptait huit pages et était principalement destiné, à ses débuts, aux directeurs et aux gérants des coopératives affiliées. Il disparaît en 1959, et c'est par l'entremise de *La Terre de chez nous*, appartenant à l'Union catholique des cultivateurs (qui deviendra l'UPA en 1972), que la coopérative s'adressera à ses membres dans les années suivantes. Cette collaboration, qui avait été entamée en 1938, se résume à une seule page de publication.

Le Coopérateur agricole renaît de ses cendres la même année que Sollio fête ses 50 ans, soit en 1972. Une grande majorité des artisans de cette nouvelle mouture du *Coopérateur agricole* sont des membres ou des employés du réseau coopératif, qui y collaborent bénévolement. Ce second lancement a plusieurs objectifs : offrir une source de renseignements techniques aux producteurs, constituer des archives journalistiques des divers événements, heureux et malheureux, qui marquent le cheminement de la coopération agricole québécoise, mais surtout... rapprocher les coopérateurs agricoles de leurs institutions et de « la grosse Fédérée », tout en promouvant la coopération.

En 1987, un premier rédacteur en chef, André Piette, se joint à l'équipe. Après sa nomination, et avec l'aide de Mario Dumais (secrétaire général de la Coopérative fédérée de Québec et directeur du magazine), *Le Coopérateur agricole* se transforme. Pour la première fois de l'histoire de la publication, une employée est également embauchée à temps plein pour s'occuper des ventes publicitaires. Le nombre de pages et la qualité du papier augmentent, et de premiers collaborateurs à la pige signent certains articles. Un nouvel élan est donné au magazine qui, en 1988, accompagne enfin ses articles de photographies en couleurs !

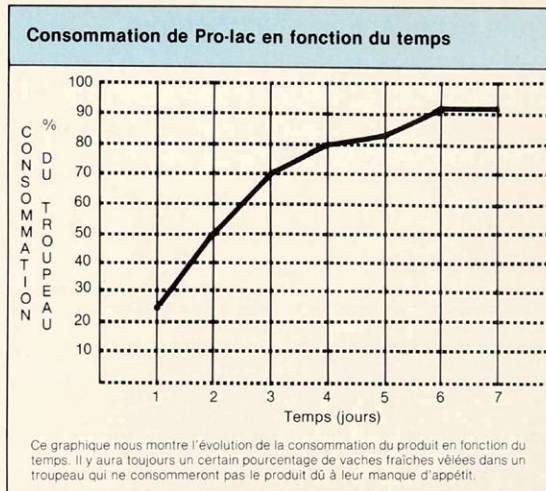
Au fil des ans, le magazine se modernise et suit les tendances numériques. Dès 1996, l'entièreté du *Coopérateur* est diffusée en ligne sur le site Internet de la Coopérative fédérée, et c'est en 2014 qu'est lancée la première info-lettre *Flash Coopérateur*, qui permet aux lecteurs de découvrir numériquement les articles du magazine et les dernières actualités agricoles.

Avec sa signature « Votre vie, vos affaires », le *Coopérateur* se dote en 2015 d'une nouvelle grille graphique. « L'agriculture change et se modernise, soulignait alors la rédactrice en chef, Guylaine Gagnon. Elle est maintenant à l'ère des technologies. Le *Coopérateur* suit cette tendance, tout en demeurant axé sur l'être humain. »

EN CHIFFRES

Tirage du magazine	14 000 exemplaires par numéro
Fréquence de publication en 2022	8 numéros par année
Nombre de numéros publiés	555
Nombre de pages publiées	+ de 25 000
Nombre de mots publiés	Environ 12 500 000

Tableau 2



les vaches consomment le maximum de fourrage, tel que recommandé par le programme alimentaire CO-OP Info-lait.

Ce produit, ayant une densité énergétique très élevée et étant destiné à des vaches à la limite de la consommation volontaire de matière sèche (c.v.m.s.), sera consommé de façon plus lente que la normale.

Pour les animaux alimentés de façon individuelle, on doit envisager une période d'adaptation d'une semaine, en augmentant graduellement la quantité jusqu'à un maximum de 2.5 kg (toujours en fonction du programme alimentaire) (tableau 2).

Lors du balancement d'une ration pour haute productrice avec le supplément Pro-lac, il convient d'augmenter le niveau de calcium dans la ration totale entre .8 et 1 pour cent

de la matière sèche ingérée. On augmentera ainsi la digestibilité de la ration totale, cela dû au phénomène de la saponification. Normalement, les savons ne seront pas digérés dans le rumen mais de façon post-ruminale, ce qui augmentera la disponibilité des acides gras pour l'ab-

sorption et l'utilisation en production laitière. ☛

* Pierre Baril et Jean-Luc Laroche, agronomes, sont nutritionnistes pour les ruminants au secteur des productions animales de la Coopérative Fédérée.

Roland Pigeon au Temple de la Renommée de l'Agriculture

C'est avec plaisir et fierté que nous informons nos lecteurs que feu Roland Pigeon sera officiellement intronisé au Temple de la Renommée de l'Agriculture le 19 novembre prochain, à Toronto. Deux autres éminents Canadiens ayant oeuvré dans le secteur agricole seront honorés à la même occasion. Il s'agit de MM. John Coulter Berry, de la Colombie Britannique et de Christian Tyndall Sutter, de la Saskatchewan.

La nomination de M. Pigeon au Temple de la Renommée constitue la reconnaissance de son important apport à l'agriculture de chez nous. Par ricochet, elle touche aussi directement les organismes au sein desquels il a oeuvré au cours de sa carrière. Nul doute que sa participation aux activités de la coopération agri-



cole, et particulièrement comme membre du Conseil d'administration pendant 21 ans et comme président de la Coopérative Fédérée pendant 11 ans, a contribué à influencer les personnes chargées de faire le choix des nouveaux membres du Temple de la Renommée.

Les coopérateurs agricoles ainsi que tous les producteurs agricoles du Québec doivent être fiers qu'un des leurs ait atteint un tel sommet. Comme nous, ils doivent cependant regretter que M. Pigeon ne soit plus de ce monde pour savourer pleinement un tel honneur.

Nous reviendrons sur le sujet après la cérémonie d'intronisation. ☛

LA DIRECTION

LE COOPÉRATEUR
AGRICOLE

19

GEO. TANGUY & FILS LTÉE
4489 PAPINEAU — MONTREAL — TÉL.: 527-4161

s agricoles occupent le premier rang, suivit du Minnesota et de l'Etat de New York. C'est au Minnesota que nous trouvons le plus grand nombre de coopératives, soit 938, suivit du V. C. sin avec 560 et du Texas avec 501.

Le rapport souligne que la consolidation des coopératives en unités plus grandes continue à se manifester même si la tendance a été moins forte qu'au cours de la période précédente.

En somme, lorsqu'on étudie les grandes tendances de la coopération agricole aux Etats-Unis, nous constatons rapidement qu'elles sont identiques à celles que nous pouvons observer au Canada et dans Québec depuis plusieurs années. Et dans l'ensemble, tant chez nous qu'au Sud de la frontière, le taux de pénétration des coopératives se maintient au-dessus du taux de croissance de l'agriculture, ce qui s'explique au moins en partie, d'après le rapport américain en tout cas, par le fait que des coopératives acquièrent et intègrent des entreprises non coopératives.

UN INCENDIE DÉTRUIT LA GRANGE ET LE TROUPEAU DE M. R. PIGEON

Dans la nuit du 10 au 11 mars, un incendie détruisait la grange-étable et une très grande partie du troupeau Ayrshire du président de la Coopérative Fédérée, M. Roland Pigeon. Les bâtiments de ferme, la machinerie agricole et 150 têtes de bétail sont disparus en fumée.

Monsieur Pigeon avait consacré toute sa vie d'éleveur à l'amélioration de la qualité d'un troupeau connu de tous les éleveurs Ayrshire de l'Amérique du Nord. Le fait est qu'au cours de sa carrière d'éleveur, M. Pigeon avait vendu des sujets d'élevage dans tous les coins du continent. En quelques minutes, l'oeuvre de toute une vie d'un éleveur de chez nous était anéantie.

Les agriculteurs qui s'emploient depuis des années à édifier un troupeau pur sang de grande qualité peuvent mesurer l'étendue du mauvais coup du sort qui afflige le président de la Coopérative Fédérée. Les amis de M. Pigeon et ses collaborateurs immédiats au sein de la coopération agricole québécoise partagent sûrement son affliction.

6

SOLLIO À L'HEURE DE L'AGROALIMENTAIRE (1976–1995)

Cette période est marquée par la consolidation et la spécialisation des fermes, un phénomène déjà observable par le passé, mais qui s'accélère. L'exploitation agricole est vue comme une entreprise se situant à l'origine d'un continuum menant de la terre jusque dans l'assiette du consommateur. La consolidation signifie également la diminution du nombre d'exploitations et, à terme, du poids politique des producteurs agricoles au Québec.

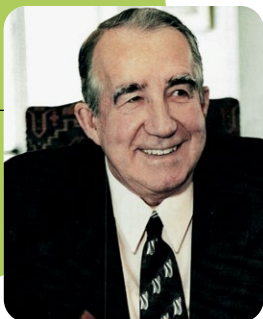
Les coopératives laitières prennent une plus grande place dans le lait de consommation. Les produits laitiers et le porc sont également davantage présents sur les marchés d'exportation. L'expansion de Sollio se déroule à un rythme soutenu grâce à de nombreuses acquisitions. Son rayon d'action s'élargit et ses acquisitions traversent les frontières du Québec jusqu'en Ontario et aux États-Unis. Sollio poursuit son expansion avec la même finalité : assurer « aux agriculteurs québécois un contrôle sur leurs sources d'approvisionnement ainsi que sur la transformation et la mise en marché de leur production ».

Pour stimuler les échanges commerciaux avec le voisin américain, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est signé en 1988. Il s'agit d'un sujet face auquel le monde agricole ne peut rester indifférent, tant pour l'identification de nouveaux marchés que pour la présence potentielle de nouveaux compétiteurs.



L'abattoir Turcotte & Turmel
à Vallée-Jonction.

Sur le plan économique, deux événements retiennent l'attention : premièrement, une récession marquée par un taux de chômage élevé et, deuxièmement, un taux d'intérêt atteignant des sommets. La récession de 1992 entraîne des conséquences pour Sollio. L'organisation doit supporter de lourds investissements, en plus des « coûts d'intégration de la division des viandes de la Fédérée à Groupe Olympia pour former Olymel ». La rentabilité des opérations n'est pas au rendez-vous : « Les pertes de la division avicole Volailles Unival pour l'année 1992 atteignent à elles seules la somme de 19 M \$. » Sollio enregistre en 1992 une perte de plus de 17 M \$. À cette époque, il y a également une préoccupation grandissante envers les enjeux environnementaux.



PAUL MASSICOTTE

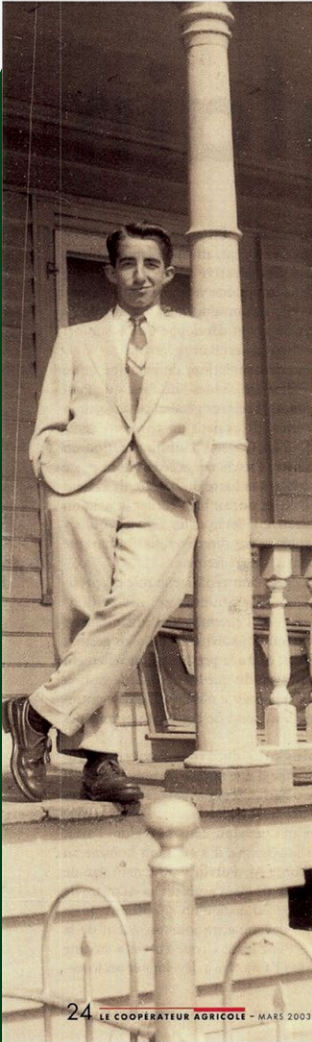
PRÉSIDENT DE
1992 À 2003

Président de la Fédération de 1992 à 2003, Paul Massicotte (1939-2014) a été exposé très tôt au modèle coopératif. Durant ses études à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec des collègues, il participe à la fondation d'une coopérative étudiante. « À 15 ans, il est nommé secrétaire de l'UCC de Champlain. À 20 ans, il joint les rangs des jeunes ruraux¹⁰¹. » Il acquiert la ferme familiale, à Champlain, en 1966.

À titre de producteur agricole, il adhère à la Société coopérative agricole de Champlain. Il devient membre du conseil de la Fédération en 1973 comme représentant du territoire régional. Il accède au comité exécutif en 1980, puis devient vice-président en 1987 avant d'être élu président de l'organisation en 1992.

Il sera également administrateur d'autres corporations, dont le Conseil de la coopération du Québec. : « Il s'est notamment vu décerner le titre de commandeur spécial de l'Ordre national du mérite agricole, membre du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, membre de l'Ordre du mérite coopératif du Québec et du Canada et récipiendaire du Mérite spécial Adélar-Godbout de l'Ordre des agronomes du Québec. » La graine coopérative a essaimé dans la famille, puisqu'un de ses fils, Benoît, siégera au conseil de Sollio et un autre, Roger, est président d'Agropur depuis 2019¹⁰².

« C'est du sang coopératif qui coule dans mes veines. »



24 LE COOPÉRATEUR AGRICOLE - MARS 2003

et à corriger ses faiblesses pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

En 1966, Paul acquiert une ferme laitière avec sa conjointe, Lise Hamelin. L'entreprise comptait alors 55 suintés dont la moitié était de race.

Aujo
de r
lacta
ainé
tran
sala
préj
pal
Riv

Féc
ani
ph
ch
att
cl
la
ur
fa
sa

q
c
b
t
t
F
I
f

laitière ou dans Massibec, l'entreprise de transformation.

Les fils ont tous leur résidence à moins d'un kilomètre de la maison paternelle. Ne croyez pas que c'est un hasard. Quand un voisin vendait sa

Coopérative fédérée de Québec www.coopfed.qc.ca

le coopérateur agricole

MARS 2003



Merci!
**Paul
Massicotte**

Le fonctionnement

Alors qu'il est président de Sollio, Paul Massicotte, qui est déjà très sensible à la formation de la relève, met l'accent sur l'éducation coopérative et cherche donc à conserver, voire à ranimer la ferveur coopérative. Sollio devient partenaire de la création de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité en 1993. Depuis lors, Sollio est très impliqué dans cette fondation, déléguant de ses représentants à son conseil d'administration. En 1986, le nombre d'employés se situe à 2 906 et est suivi d'une forte croissance pour atteindre en 1992 « un sommet historique à 5 874¹⁰³ ». Dans le contexte économique difficile d'alors, des suppressions de postes suivent, mais les effectifs repartent à la hausse en 1994.

Un nouveau siège social

Depuis 1960, le siège social de Sollio est à Montréal, dans un édifice du Marché central, à un carrefour autoroutier majeur, soit celui de l'autoroute 15 et de la Métropolitaine. Mais l'édifice ne convient plus au besoin de l'organisation « et ses coûts d'entretien sont élevés ». Sollio désire « rapatrier sa division des pétroles au siège social ». L'organisation cherche également à « se protéger d'une hausse de son loyer, le bail avantageux négocié pour le vieil édifice parvenant à échéance en 2000 ». C'est donc en 1991 qu'on présente le tout nouveau siège social, une tour de béton et de verre de 10 étages construite à l'intersection du boulevard de l'Acadie et de la rue Legendre où Sollio occupera 7 étages. L'organisation conserve ainsi ses activités dans le périmètre du Marché central.

Les activités commerciales

La période connaît de grands changements, notamment des transformations dans l'industrie laitière et des ajustements sur le plan des fédérations de producteurs de lait qui vont mener à une seule fédération. « Forcés de réduire leur production de 18 % par une modification de la politique laitière fédérale, qui cherche à ajuster l'offre à la demande intérieure¹⁰⁴, les producteurs de lait industriel n'ont d'autre alternative que de se tourner vers de nouveaux marchés : les fromages de spécialité et le lait nature. » L'UPA doit arbitrer les tensions entre la Fédération des producteurs de lait industriel (transformation) et les producteurs de lait nature (de consommation). « [L]e litige n'est réglé qu'après négociation avec les coopératives



 **Sollio**
Grupa Cooperatif

d'un accord prévoyant entre autres l'établissement d'un seul plan conjoint, la fusion des fédérations et l'intégration graduelle des producteurs de lait industriel au marché rémunérateur du lait nature, les coopératives contrôlant le lait des intégrés¹⁰⁵. »

En 1985, la Régie des marchés agricoles du Québec impose une convention qui instaure des classes de lait (en fonction de son utilisation) avec des garanties d'approvisionnement pour chacune. Dorénavant, le sociétaire ne peut être certain que son lait sera transformé par sa coopérative¹⁰⁶, un enjeu majeur sur le plan de la relation d'usage du membre avec sa coopérative. Le tout sera corrigé en 1987 par une entente négociée qui « rétablit un certain équilibre entre les coopératives et les entreprises privées favorisées par celle de 1985¹⁰⁷ ». Jouant le rôle de grossiste et de courtier pour les coopératives jusqu'en 1990, « la division laitière de Sollio écoule au Québec, dans le reste du Canada et sur les marchés internationaux : la poudre de lait écrémé, le beurre, le traditionnel cheddar, des fromages fins et divers autres produits. En 1989, elle contribue pour environ un quart des ventes de la Fédérée ».

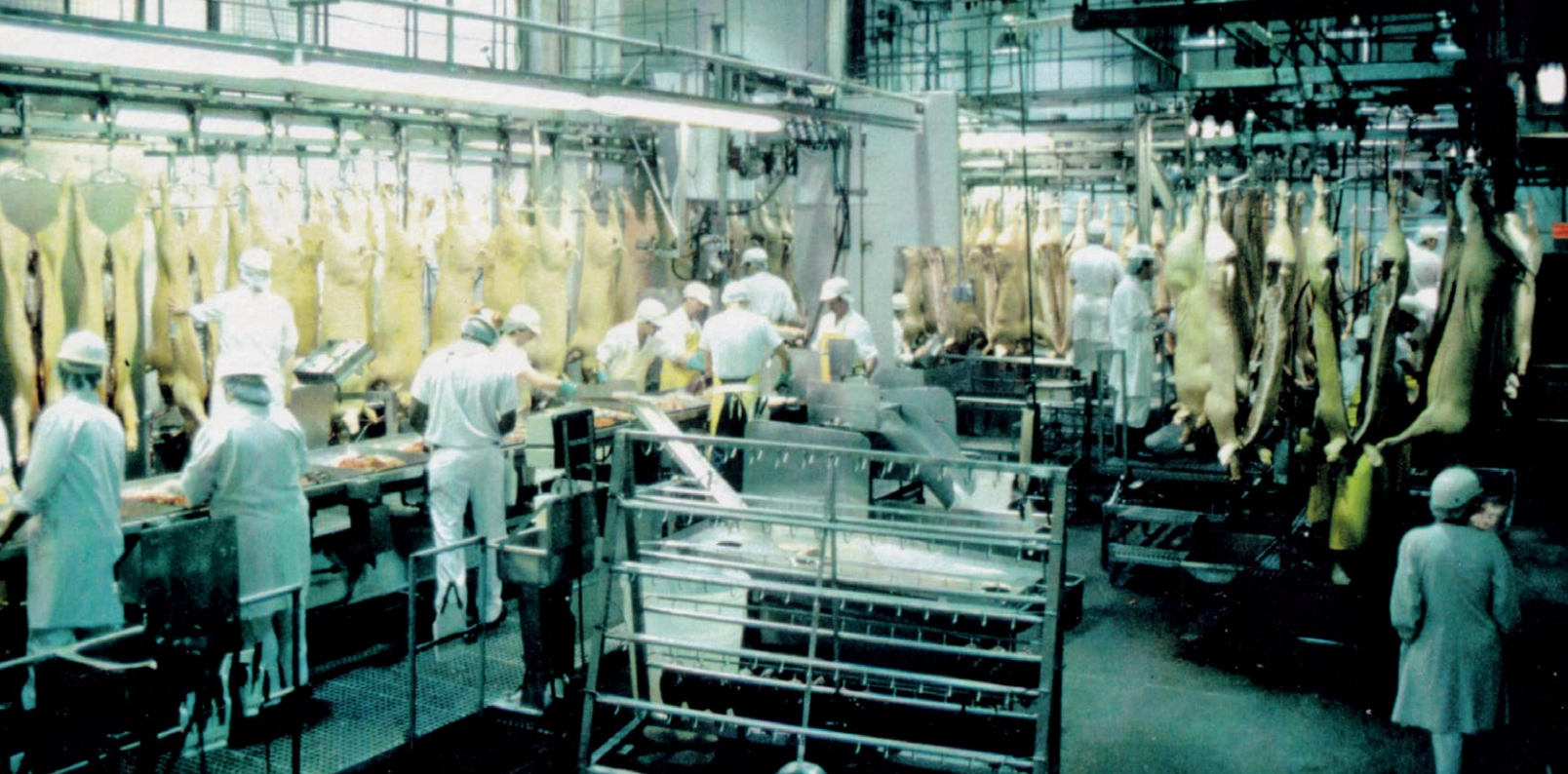
Le Groupe Lactel

Des changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs, une croissance démographique plus faible, ainsi que l'impact des accords de libre-échange incitent les coopératives à travailler en commun. En 1990, Sollio et cinq coopératives laitières se regroupent dans une société en commandite, Groupe Lactel. Présente aux discussions préliminaires, Agropur ne se joint pas à la société, mais décide plutôt de s'associer à Purdel pour créer Natrel inc., une compagnie qui contrôle une bonne partie de la distribution du lait au Québec.

Groupe Lactel demeure le plus important grossiste de produits laitiers au Canada et le principal exportateur privé. À sa création, l'entreprise regroupe 5 000 producteurs laitiers et a des actifs de 166 M \$. « La nouvelle société possède 11 usines employant plus de 800 personnes et a un chiffre d'affaires de 450 M \$, dont 20 % proviennent d'exportations de divers produits, tels que le lait UHT à longue durée de conservation, la poudre de lait, le cheddar vieilli. Au moment de sa création, Groupe Lactel transformait le quart de la production laitière du Québec. » Cependant, la convention de mise en marché du lait qui est signée en octobre 1990 désavantage Groupe Lactel qui voit le volume annuel traité dans ses usines passer de 550 millions de litres en 1989-1990 à 300 millions en 1993. « Les administrateurs

de Groupe Lactel avaient signé cette entente en pensant que la perte de volume de matière première pour les usines régionales serait moins importante. Ils s'étaient résolus à sacrifier une usine, c'est-à-dire 80 à 90 millions de litres. En revanche, c'est le scénario le plus pessimiste qui s'est réalisé, soit la perte de 220 millions de litres pour la seule année 1991-1992. » Une nouvelle entente est signée en 1993 et permet de hausser le volume de lait reçu annuellement dans les usines, ce qui remet l'organisation sur le sentier de la rentabilité à compter de 1994, et ce, pour les cinq années suivantes.





La naissance d'Olymel

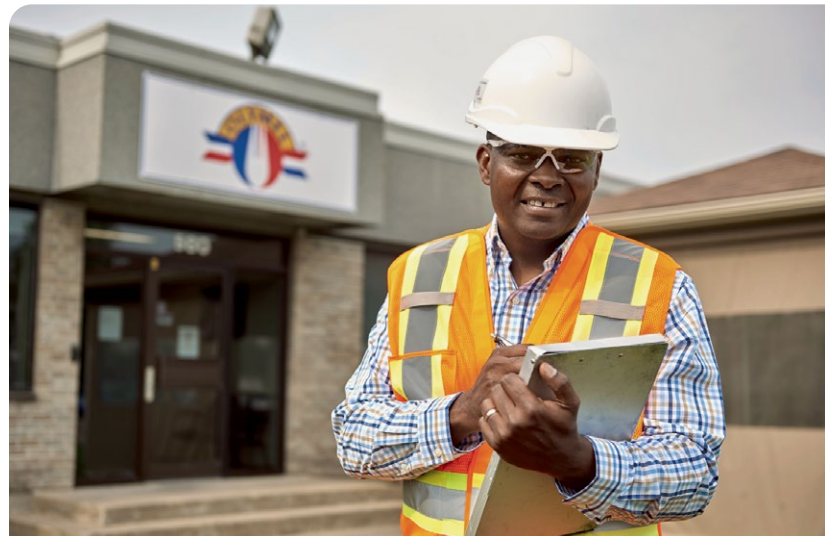
À partir de 1975, la division des viandes se concentre « dans l'abattage, la découpe et la vente du porc sur le marché local et à l'étranger ». Les résultats des ventes sont remarquables et le nombre de porcs abattus dans les usines double entre 1976 et 1980. Pour répondre à la demande, on agrandit l'abattoir de Vallée-Jonction et on en construit un nouveau à Princeville qui est inauguré en octobre 1980. « L'usine de Princeville est à la fine pointe de la technologie. Elle remplace le vieux bâtiment qui abritera les opérations de salaison-charcuterie jusqu'à ce qu'on décide sa fermeture en 1983. » Sollio, qui possède également un abattoir au Bic, prend le contrôle des opérations dans « deux entreprises en difficulté situées à Saint-Esprit-de-Montcalm et à Saint-Jérôme ».

En 1991, dans l'objectif de bonifier ses activités au Québec, « une entente de principe est signée avec le Groupe Olympia Itée pour le regroupement des actifs des deux entreprises dans une société en commandite baptisée Olymel¹⁰⁸ ». En mettant fin à la concurrence entre les deux entreprises, Olymel devient ainsi le premier exportateur canadien de porc. « En 1995, les expéditions outre-frontière

Travailleurs de l'abattoir de Princeville.









représentent 45 % du total, dont plus de 75 % sous forme de produits de deuxième transformation. Les États-Unis et le Japon sont les principaux clients d'Olymel¹⁰⁹. » Dans ce dernier pays, le volume de ventes d'Olymel ne représente rien de moins que 45 % des exportations canadiennes.

Deux investissements successifs marquent cette volonté de Sollio « de consolider la situation de la division dans l'industrie porcine¹¹⁰ ». Un investissement supplémentaire est fait en Ontario pour acquérir une position majoritaire « dans l'abattoir ontarien de Saint-Isidore de Prescott » et Sollio s'engage dans « une participation de 50 % dans un abattoir d'Iowa par sa filiale CFM Sales Inc. Cette dernière exploite déjà un centre de distribution dans la ville de New York¹¹¹ ». En somme, la division des viandes dispose de centres de distribution à Anjou, Québec, Toronto et New York.



Le nouvel abattoir de Princeville inauguré en 1980.

Bexel, Unival, Aliments Flamingo

Ce secteur connaît aussi beaucoup de changements au cours de cette période, ponctuée de nombreuses transactions non seulement au Québec, mais ailleurs au pays. Les marques de produits vont aussi se succéder. « Jusqu'en 1985, la division avicole de la Fédérée exploite, sous le nom "Bexel"¹¹², et représente : quatre abattoirs, une usine de surtransformation, un centre de distribution, un couvoir et quelques fermes d'élevage¹¹³. » La fusion avec Québec Poultry a plusieurs retombées positives, dont l'unification des produits fabriqués et la spécialisation des quatre abattoirs. Permettant un allègement des tâches pénibles sur la chaîne d'abattage, « la mécanisation des opérations s'est poursuivie à un rythme accéléré, entraînant un déplacement de la main-d'œuvre de la chaîne d'abattage vers les autres phases de la transformation et de la surtransformation en produits à plus forte valeur ajoutée ». L'acquisition de Galco Food Products Ltd, une entreprise spécialisée dans la surtransformation, et de l'usine qu'elle exploite en banlieue de Toronto permet de « doubler la capacité d'apprêtage de chair de volaille de Bexel et constitue une percée majeure de la division sur le marché ontarien ».

De 1985 à 1993, Bexel prend le nom de Volailles Unival. L'acquisition de Tyson Canada inc. en 1991, principal concurrent de Sollio dans ce marché, est un coup d'éclat qui vient renforcer sa position. « En récupérant les 28 % de droit d'abattage de Tyson, [Volailles Unival] porte son total à 59 %. De plus, Tyson possède des installations beaucoup plus modernes que Sollio. Les abattoirs de Joliette, Saint-Damase et Montréal (ce dernier pour le poulet casher) demeurent en activité, tandis que ceux de Mariville et de Saint-Félix-de-Valois vont fermer en 1989. La division maintient en opération ses autres établissements situés à Berthierville et à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, ainsi que son usine de surtransformation de Sainte-Rosalie. »

Cette nouvelle entité connaîtra des débuts difficiles. En 1992, la chute « des prix de vente de la volaille est la cause principale du marasme qui touche toute l'industrie ». C'est une des causes de la perte d'exploitation de Sollio au cours de cette année.

En 1993, la division change (encore) de nom et cette fois-ci adopte celui d'Aliments Flamingo. Pour améliorer la situation, des mesures de redressement sont instaurées et celles-ci portent leurs fruits. L'organisation réussit à tirer son épingle du jeu dans un marché exigeant. C'est sa capacité à s'adapter aux nouvelles tendances du marché qui lui permet de conserver, voire d'accroître la présence de cette division.

Ainsi, « on cible le consommateur avec des découpes particulières (comme des lanières ou des hauts de cuisse sans peau) préemballées à l'usine et distribuées en épicerie sous la marque "Flamingo". On joue ensuite la carte plaisir avec la gamme "Festi-bouffe" vendue dans des emballages attrayants (pépites, ailes, doigts de poulet, pilons, etc.) ».

Au fil du temps, le rôle de Sollio dans le secteur horticole a évolué. À partir de 1975, l'organisation agit comme grossiste auprès de ses membres engagés en horticulture. « Une démarche de planification mène à des investissements majeurs par la suite. » Coup sur coup, Sollio va s'intégrer au capital dans une entreprise qui conditionne et emballe les légumes et une autre qui produit des plantes ornementales.

La division des pétroles Sonic

À partir de 1985, l'orientation de cette division est quelque peu modifiée pour assurer son développement, tout en améliorant les services aux usagers et en renforçant son réseau de distribution de manière à rejoindre une plus vaste clientèle. Ainsi, on réduit drastiquement le nombre de dépôts tout en augmentant leur capacité. De 1972 au début des années 1990, il n'en reste que « 16 en 1995¹¹⁴ ». La flotte de camions est aussi renouvelée, les camions à six roues étant remplacés par des dix-roues.

Sollio prend une participation « dans Co-Enerco, société fondée en 1982 engagée dans des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz naturel dans l'Ouest canadien ». Dans la même optique, « [e]n 1993, la division s'est associée au consortium Norcan inc. dans un terminal marin. En lui permettant d'importer du pétrole, cet investissement la met dans une meilleure position de négociation face aux compagnies qui l'approvisionnent ».

Le long des routes au Québec, on voit de plus en plus de bannières Sonic. Sollio fait un achat ciblé en 1990 d'« un bloc de 13 stations Esso, dont 10 sont localisées dans la région de Montréal ». L'impact est significatif : cet investissement « confère plus de visibilité à la bannière Sonic à Montréal, et porte à 195 le réseau de stations ». Près de 650 personnes travaillent dans ces stations-service. En 1993, le groupe Sonic a 138 employés et dispose d'une flotte d'une centaine de camions de livraison.

Les membres de Sollio expriment plus de sensibilité envers les enjeux environnementaux, ce qui se traduit par « l'adoption d'une politique environnementale en 1994 ». Ainsi, la division marque le pas de l'industrie en devenant « le premier distributeur québécois à offrir un carburant moins polluant à base d'essence et d'éthanol. Son implantation contribue à une hausse marquée des volumes vendus en 1995¹¹⁵ ». Un an après le lancement du nouveau carburant, c'est une soixantaine de stations-service Sonic qui offrent de l'essence-éthanol.

L'explosion du moulin de Saint-Henri en 1980 fait migrer les opérations vers la meunerie de Joliette. Celle-ci a fait l'objet d'investissements pour assurer sa modernisation. Cependant, le réseau des meuneries est approvisionné en minéraux depuis Montréal jusqu'en 1990. On retient alors Saint-Romuald pour y construire « une nouvelle usine de minéraux et prémélanges à côté de la meunerie qu'elle possède déjà¹¹⁶ ».

L'EXPLOSION DE LA MEUNERIE DE SAINT-HENRI (25 JANVIER 1980)

C'est exactement à 14 h 53, le 25 janvier 1980, que le quartier Saint-Henri, à Montréal, est secoué par l'explosion d'un élévateur à grain situé rue Saint-Ambroise. Appartenant à Sollio, l'édifice a été lourdement endommagé. Comme le rapporte un journaliste du *Devoir*¹¹⁷ : « Une dizaine des 24 silos en béton armé de la coopérative, d'une hauteur de 110 pieds et d'une épaisseur d'un pied, ont été éventrés par le haut et par le bas, tandis que la plupart auraient perdu leur toit. » Quarante-deux employés étaient alors au travail ; Paul-Émile Grimard décède sur le coup, et Henri Laprise, victime de graves blessures, va rendre l'âme quelques jours plus tard. Quatre autres employés seront blessés. Après enquête, il s'avère que c'est l'explosion de poussières en suspension dans l'air qui expliquerait le sinistre.

Techno Champs : la plus grande ferme de recherche agricole du Québec

Les résultats des ventes de productions végétales sont remarquables et démontrent une forte croissance sur une période de 25 ans. Ainsi, « [l]es ventes de semences, de fertilisants et de produits de protection des cultures sont passées de 7,5 M \$ à plus de 100 M \$ en 1995 ». Elles sont passées d'une proportion de 3,8 % du chiffre d'affaires à 6,9 %. C'est en s'appuyant sur la recherche que l'organisation peut

s'enorgueillir de ces résultats. Sous le nom de Techno Champs, la plus grande ferme de recherche agricole privée du Québec est créée. Sa mission « est de développer des variétés et de mettre au point des régies de culture adaptées aux conditions agronomiques de la province ». Les premières recherches scientifiques en production végétale débutent à Sainte-Martine en 1979.

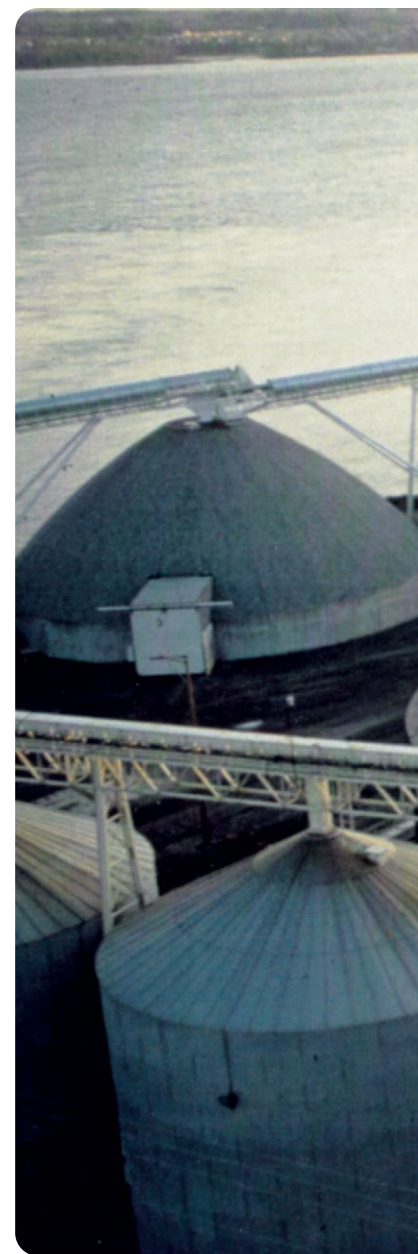
L'entreposage et la distribution des engrais et des semences

Utilisées jusqu'en 1990 pour la distribution des engrais minéraux, les installations des Engrais Laprairie ltée sont délaissées pour un nouveau centre d'entreposage d'ingrédients et de préparation, à Sainte-Catherine. Inauguré en 1985, ce centre dessert les usines de la région métropolitaine. Un autre centre est ouvert en 1991 à Sillery et offre ses services à l'est du Québec. Ces infrastructures sont complétées par « huit centres de mélange sur prescription en région¹¹⁸ ». Quant aux activités de préparation des semences et d'entreposage des produits de protection des cultures, « elles ont été regroupées à Longueuil en 1988¹¹⁹ et à Saint-Romuald en 1993¹²⁰ ».

En 1977, l'annonce conjointe des gouvernements fédéral et provincial de programmes d'aide à la production de grains de provende conduit à la prolifération des « centres régionaux de séchage et d'entreposage¹²¹ ». Le service des grains doit s'ajuster pour tenir compte de cette nouvelle réalité : « Après s'être consacré depuis la guerre à l'approvisionnement des meuneries coopératives avec des grains provenant des autres provinces ou encore de l'étranger, il s'est engagé parallèlement au cours des dernières années dans la mise en marché de la production locale¹²². »

La naissance du service de quincaillerie

C'est à Trois-Rivières, en 1977, que Sollio décide d'ouvrir son tout premier centre de distribution de quincaillerie. L'objectif est alors d'offrir ce type de produits de plus en plus demandés par les agriculteurs aux magasins agricoles des coopératives membres du réseau. Puisque l'heure est aux grandes enseignes, on souhaite également offrir une image reconnaissable aux coopératives exploitant des quincailleries. C'est ainsi que Sollio rachète l'entreprise P. A. Gouin, grossiste en quincaillerie et en matériaux de construction, pour créer la Quincaillerie Co-op, qui deviendra Unimat en 2003. « Le nom Quincaillerie Co-op a longtemps été





Centre de distribution de Sillery, Propriété conjointe de la compagnie Cargill et de la Fédérée, ce centre d'entreposage de grains comprend 11 silos (pour la plupart des anciens réservoirs pétroliers) qui ont une capacité de 75 000 tonnes. Les entrepôts coniques, qui sont la propriété exclusive de la coopérative, servent au stockage des composantes d'engrais minéraux.



Coop de coopération



utilisé pour refléter l'appartenance à La Coop fédérée. À l'époque, on avait d'ailleurs un slogan qui disait : *Tout sous le même toit!* » Au départ, cette quincaillerie vend essentiellement des produits pour les agriculteurs, comme des tracteurs et des pièces de tracteurs. Dès son lancement, l'enseigne Quincaillerie Co-op est un succès! La division génère un chiffre d'affaires de 18 M\$ en 1977. Le service connaît un intérêt croissant auprès des coopératives qui y voient une occasion de diversifier leurs activités. Sa modernisation se traduit par « le système automatique de commande par téléphone, la livraison par camion aux coopératives et les catalogues en couleurs¹²³ ». Reffet de ce développement, l'entrepôt de Trois-Rivières est agrandi à deux reprises, soit en 1989 et en 1995. Les résultats financiers parlent aussi d'eux-mêmes : « Le chiffre d'affaires est passé, en 20 ans, de 18,5 M\$ à près de 100 M\$. »

L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES (1976-1995)

Récession et diminution du nombre de fermes marquent le début des années 1980. Le service de la machinerie encaisse le coup. Qui plus est, la marque de tracteurs White, que distribuait alors la Coopérative fédérée, fait faillite. C'est l'Italienne Fiat, avec sa gamme Fiatagri, qui prend le relais dans le réseau de distribution de la coopérative jusqu'en 1994, année au cours de laquelle cette entente prend fin. Au fil des décennies, le monde du tracteur évolue à vitesse grand V. Puissance, dimension, confort, efficacité, technologie : les équipements n'ont assurément plus l'allure des machines « d'autrefois ». Mais ces équipements coûtent aussi plus chers ! C'est pourquoi ont été créées les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), tirées d'une initiative française, qui permettent à des producteurs de se regrouper pour acheter de l'équipement dont ils se partageront le financement, l'usage et l'entretien. L'idée est d'une telle pertinence pour les producteurs qu'en quelques années, le nombre de CUMA va se multiplier aux quatre coins de la province. Ces coopératives vont à terme adhérer à Sollio Groupe Coopératif à titre de membres auxiliaires.

Le service d'aide à la gestion

Le groupe de l'approvisionnement de la ferme offre un service de gestion directe par Sollio aux coopératives en difficulté. En 1989, il existe sept centres de détails, maintenant connus sous le nom de Centre agricole Coop (CAC), dont Sollio est propriétaire. La vision et la philosophie d'intervention des dirigeants sont axées

Intérieur de quincaillerie
Coop, 1982.

sur l'objectif ultime d'un « retour à l'autonomie de ces centres, soit par fusion à une coopérative [du réseau] ou par la constitution d'une nouvelle entité [coopérative autonome] ». « Le Centre agricole de Saint-Barthélemy est devenu, en 1991, le premier à retrouver son autonomie sous le nom d'Agrivert, coopérative agricole régionale¹²⁴. En 1992, celui de l'Estrie (CAC de Sherbrooke) a donné naissance à la Coop des Cantons, en fusionnant avec la coopérative de Coaticook¹²⁵. » Outre d'aider les coopératives en difficulté, le service d'aide à la gestion, mieux connu sous le nom d'équipe des services-conseils aux coopératives, « voit aussi à la planification du mouvement en vue de renforcer le réseau¹²⁶ », tout particulièrement en développant des outils de gestion et d'étalonnage sophistiqués.

Après avoir été sauvée de la faillite par la Fédérée en 1982, la meunerie coopérative de Saint-Barthélemy connaît un nouveau départ en 1991 sous le nom d'« Agrivert ».



Le groupe de l'approvisionnement à la ferme reste une pièce maîtresse de Sollio. Il génère environ 30 % du volume d'affaires de l'organisation. Avec le réseau des coopératives et les CAC, le groupe dessert toutes les régions du Québec depuis 1984.

Le nombre de membres de Sollio passe de 179 en 1976 à 95 en 1995. La baisse du nombre de producteurs reste la cause principale du regroupement des coopératives. C'est notamment le cas dans la partie centrale du Québec, où l'on trouve « la Coopérative agricole des Appalaches¹²⁷, la Coop des Cantons, la Coopérative agricole du Pré-Vert¹²⁸. Unicoop, formée de la meunerie de Saint-Charles-de-Bellechasse et des coopératives de Bellechasse et de Chaudière-Etchemin¹²⁹, est devenue la plus grosse coopérative d'approvisionnement de la province. D'autres fusions aboutissent à des organisations de taille plus modeste, comme Coopplus issue des SCA de Champlain et de Saint-Tite¹³⁰ ». Les données sur les coopératives sont éloquentes ; quelques petites coopératives sont encore en activité, principalement dans les régions excentrées, mais la concentration ne fait pas de doute : « Les 30 plus grandes coopératives (incluant les huit régionales laitières) représentent, en 1988, 64 % des sociétaires et 93 % des ventes du mouvement. »

Soutenir la production agricole

Tout au long de la période 1976-1995, on relève diverses initiatives poursuivant un but commun : préserver et encourager la production agricole. Ainsi, au milieu des années 1970, le gouvernement met en place le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)¹³¹.

En 1978, le Parti québécois pose un geste significatif pour faire reconnaître et préserver les zones d'exploitation agricole en faisant adopter la Loi sur la protection du territoire agricole. Cette loi se veut donc une prise de position ferme de l'État québécois face à la menace réelle d'urbanisation tous azimuts et d'empiétement sur de bonnes terres.

POURQUOI LE ZONAGE AGRICOLE ?

La Loi sur la protection du territoire agricole est le fruit d'un constat : des actions s'imposaient pour protéger l'exploitation agricole au Québec. Ainsi, publiée en 1977¹³², une étude « concluait que l'urbanisation dans la seule région de Montréal entre 1964 et 1975 avait entraîné la perte de plus de 20 000 hectares de sols à haut potentiel pour l'agriculture. Outre l'absorption directe de sol pour l'urbanisation, l'étude mettait en lumière l'effet de déstructuration du tissu agricole découlant de l'éparpillement des usages non agricoles sur le territoire. On déplorait l'absence d'une planification à l'échelle régionale en matière d'aménagement ». Cette loi sera remplacée par deux autres, « la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)¹³³ ».

Deux autres mesures sont mises en place : l'établissement de régimes d'assurance stabilisation dans diverses productions (pomme de terre, porc, bœuf, grains, etc.) et l'adoption de plans conjoints. Ces plans cherchent, en quelque sorte, à « ajuster l'offre de produits à la demande et à en fixer un juste prix ».

En juin 1992 à Trois-Rivières, le Sommet sur l'agriculture québécoise, qui a pour thème « L'agriculture à l'heure des choix », réitère la pertinence d'ajuster les programmes d'aide pour mieux répondre aux besoins et tenir compte de l'ouverture des marchés. La même année est constituée la filière agroalimentaire du Québec. Cette table est un « Regroupement mis en place pour discuter de questions d'orientation et de prospective entre tous les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire et structurer la concertation sur le plan organisationnel. La Filière agroalimentaire couvre les activités reliées à : la production, la transformation, la distribution et la restauration ».

Tout au long de ces années, Sollio et l'UPA font front commun autour des « quatre éléments fondamentaux de la politique agricole au pays : les offices de commercialisation, les assurances stabilisation et récolte, [et] le crédit agricole ».

La libéralisation des échanges

Depuis ses origines, Sollio ne limite pas son rayon d'action au Québec ou au Canada. Cependant, la période 1976-1995 fait souffler un puissant vent de libéralisation des échanges, au point de pousser l'organisation à prendre position et à défendre publiquement un certain nombre de règles et de principes qui lui semblent indispensables pour assurer la pérennité de l'agriculture.

Dans le cadre des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 (GATT), l'agriculture n'est plus exclue des discussions. Promoteur d'une économie ouverte où l'on prône l'abolition des barrières tarifaires pour stimuler les échanges, le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney s'engage dans des discussions sur le libre-échange avec les États-Unis de Ronald Reagan et, subséquemment, avec le Mexique. Un premier accord est ainsi signé avec les Américains en 1989 et un second, avec le Mexique en 1994.

« Les producteurs de porcs sont probablement ceux qui ont le plus profité de l'ouverture plus grande du marché nord-américain, en raison de l'abolition du tarif compensatoire. Par ailleurs, les négociations du GATT ont abouti à un accord prévoyant le remplacement des quotas à l'importation par des tarifs, qui seront réduits progressivement. Cela pose un défi de taille aux secteurs laitier et avicole¹³⁴. » Cela étant, les nouvelles règles du GATT et, à partir de 1994, de l'OMC « vont obliger les producteurs agricoles et l'industrie agroalimentaire du Québec à devenir encore plus compétitifs ».

7

L'IMPACT DE LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS (1996–2014)

La période antérieure a posé les jalons de changements majeurs dans le secteur agroalimentaire en ouvrant les frontières, ce qui a stimulé l'émergence de nouvelles puissances agricoles exportatrices. Il y a désormais une concurrence de prix entre les produits agricoles domestiques et ceux qui proviennent de l'extérieur.

Dorénavant, le secteur agricole ne peut se dérober aux préoccupations croissantes à l'égard de l'environnement. Les citoyens et les consommateurs sont plus exigeants en cette matière. Les relations entre l'agriculture et la santé sont désormais reconnues. C'est sans contredit une des raisons de la promotion d'un usage modéré des pesticides ou, encore, de l'intérêt accru pour des produits provenant de l'agriculture biologique.

L'économie est frappée en 2008 par une crise financière, provoquée par l'éclatement de la bulle immobilière (la crise des *subprimes*). C'est une occasion de démontrer la plus grande résilience des coopératives en comparaison avec d'autres formes organisationnelles durant des périodes difficiles¹³⁵.

Deux grands rendez-vous se succéderont pour scruter de plus près l'agriculture et l'agroalimentaire au Québec : la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, en 1998, et la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en 2006. Il s'en dégagera le rapport Pronovost, qui fait

des constats parfois percutants, notamment sur l'endettement sans précédent des agriculteurs, les difficultés de transférer les fermes à la relève et la montée de la détresse psychologique en milieu agricole. Enfin, en 2013, le Québec adopte une politique de souveraineté alimentaire, soutenue par Sollio.

Grande première, en 2000, Sollio devient la première organisation coopérative à publier, sur une base annuelle, un bilan coopératif. Depuis, cette pratique a été intégrée par de nombreuses coopératives de différents secteurs d'activités.

Un changement de nom

En 2004, l'organisation change de nom. La Coop fédérée remplace la Coopérative fédérée de Québec et se donne une nouvelle signature graphique. « La Fédérée et son réseau de coopératives affiliées se dotent d'une image de marque rajeunie qui s'ancre dans les valeurs du passé et se tourne résolument vers l'avenir¹³⁶. » La nouvelle signature graphique en noir et vert qui montre les sillons d'un champ symbolise la vocation fondamentale de l'entreprise depuis 1922.

Chrysalide

En 2007, cherchant à optimiser l'action des coopératives et celle de Sollio, on propose un nouveau modèle d'affaires sous le vocable « Chrysalide ». Claude Lafleur, chef de la direction de l'époque, explique : « Le nouveau modèle d'affaires que nous voulons développer au sein du réseau repose sur une répartition plus optimale des rôles entre ce que nous désignons comme l'arrière-boutique et le pignon sur rue. Ce que nous entendons par arrière-boutique comprend notamment tous les processus de fabrication, d'entreposage, de transport, d'administration et de gestion, alors que le pignon sur rue regroupe essentiellement les activités de la force de vente et du service à la clientèle qui continueront d'être incarnées par les coopératives locales. »

Dans le cadre d'une réflexion stratégique menée en 2013, les administrateurs de Sollio mettent l'accent sur la consolidation et l'intégration des acquis. On souhaite que l'organisation soit « reconnue comme un chef de file des secteurs agricole et agroalimentaire canadiens ainsi que du secteur de la vente au détail dans l'est du pays ». Sollio veut se donner les moyens de pénétrer les marchés hors Québec. Mais d'autres défis se dressent devant l'organisation : « la mondialisation

du commerce, la diminution du nombre de fermes, l'évolution des pratiques culturales et les attentes à l'endroit des producteurs agricoles et de l'industrie agroalimentaire».

Sollio se retire complètement du secteur du lait par la vente des actifs du Groupe Lactel à Agropur au début des années 2000. Désormais, au sommet des priorités, on retrouve le développement de la production porcine et l'ouverture des marchés, sans parler de l'activité dans le secteur avicole. Par ailleurs, dans deux secteurs, soit la quincaillerie et les produits pétroliers, le grand public a désormais accès aux produits. « Devant la popularité des magasins-entrepôts dans les centres urbains, le réseau coopératif compte sur sa proximité [avec] la clientèle des milieux ruraux et semi-urbains et sur ses services-conseils. C'est au cours de cette période que plusieurs coopératives du réseau ouvriront un sociétariat auxiliaire pour accueillir les citoyens non agriculteurs. » La division Sonic étend aussi son offre dans les régions. Grande nouvelle, Sollio acquiert en 2014 une participation dans le Groupe BMR, premier pas dans la propriété de cette entreprise.



Dans le domaine des semences, l'organisation est plus active que jamais, non seulement dans la vente, mais aussi sur le plan de la recherche avec sa Ferme Techno Champs. Dans les laboratoires de sa filiale Laboratoire Agridirect, on ne ménage pas les « tests sur le foin, les sols, les moulées et les engrais minéraux ».

Pour finir, il s'agit d'une période de très forte croissance pour l'organisation. Ainsi, en 2011, elle compte 101 coopératives affiliées regroupant elles-mêmes 64 000 membres ordinaires, plus 39 000 membres auxiliaires ou associés, et le chiffre d'affaires pour le réseau au complet franchit le cap des 6 G \$.



DENIS RICHARD

PRÉSIDENT DE SOLLIO
DE 2003 À 2016

Denis Richard exploite une ferme céréalière et porcine à Leclercville, dans la MRC de Lotbinière. Il fait ses premières armes dans la coopération au sein de la coopérative de Parisville, dont il est président de 1985 à 1994. Il est élu au conseil d'administration de SOLLIO en 1993.

Réservé, mais bon communicateur, il inspire ses collègues, notamment avec cette citation : « Dorénavant, nous devons produire pour un marché, plutôt que de mettre en marché un produit¹³⁷. »

Il accomplira un long mandat de 13 ans, ce qui en fait un des plus longs dans la fonction de président. Outre son engagement au conseil d'administration du CQCM, Denis Richard a également participé à des activités internationales, notamment avec l'ACI.¹³⁸

Le fonctionnement

Après avoir connu une baisse en 1993 en raison de la situation financière de l'organisation, la main-d'œuvre va par la suite connaître une croissance quasi continue portée par le secteur des viandes. Ainsi, plus de 2 000 postes sont créés en cinq ans.

Avec 7 448 emplois au 31 octobre 1998, « [l']entreprise québécoise occupe alors le premier rang des coopératives non financières au Canada. Cette croissance de la main-d'œuvre se poursuit et le cap des 10 000 employés est franchi en 2002 ».

Les conditions de travail dans les couvoirs s'améliorent grâce aux travaux de modernisation apportés à l'usine de Victoriaville en 1999 et en 2000, qui se révèle « parmi les plus efficaces au Canada. La manutention des œufs se fait dans des conditions strictes de propreté [et de] salubrité ». De façon générale, les conditions de travail négociées par l'une ou l'autre des grandes centrales syndicales offrent « au personnel syndiqué des salaires et des bénéfices marginaux qui sont parfois supérieurs aux standards de l'industrie. En période difficile, comme c'est le cas dans les secteurs du porc et de la volaille durant les années 1990, ces contrats de travail pèsent lourd sur les coûts de production d'Olymel et d'Aliments Flamingo. L'employeur en est réduit à exiger parfois d'importantes concessions de la part de son personnel ». Mais en faisant preuve d'ouverture, les syndicats peuvent apporter leur collaboration pour traverser ces périodes tumultueuses et préserver des emplois.

L'éducation coopérative et professionnelle

Avec l'embauche de Colette Lebel comme ressource professionnelle destinée à la formation coopérative en 1993, les actions se multiplient. Premièrement, en 1998, on met en place un nouveau programme « de formation des élus du réseau avec cumul de crédits ». La finalité de ce programme est « de soutenir les administrateurs dans leur rôle au sein de la coopération agricole et il est révisé, périodiquement, par un comité de suivi pour s'assurer qu'il continue de répondre à leurs besoins ». Ensuite, en 2002, reprenant une idée populaire au sein des grandes entreprises, on crée une « université » d'entreprise adoptant le nom d'Académie Coop.

L'Académie Coop

La formation initiale est composée de quatre programmes qui rejoignent autant de familles de fonctions : les élus, les gérants et commis de quincaillerie et les experts-conseils. En 2004, on y greffe un nouveau module pour les « cadres du réseau, soit les directeurs généraux des coopératives et les directeurs commerciaux ». Les cours proposés sont nourris de contenus combinant les aspects com-

merciaux, opérationnels et associatifs. « Cette dernière dimension est alors l'objet d'une attention particulière de la part du conseil d'administration de la Fédérée, qui se traduit par la création, en 2001, d'une direction des affaires coopératives, afin de renforcer l'identité de l'entreprise. »

Le Défi-Coop

En 1999, on lance le programme Défi-Coop, « une initiative conçue à l'intention des futurs agronomes et technologues agricoles du Québec. Les éditions successives du concours permettent à des étudiants de démontrer leur savoir-faire aux employeurs éventuels que sont les coopératives agricoles ».

Le Concours de la Coopérative Étoile

En 2003, on met en place le Concours de la Coopérative Étoile¹³⁹. Ce dernier vise à encourager les efforts des coopératives affiliées dans leur recherche de l'excellence et met à l'honneur la richesse de la vie associative et les bonnes pratiques de gestion. La sélection des finalistes est effectuée sur la base de critères rigoureux comprenant la performance financière, la gestion des ressources humaines et la vie associative.

Les activités commerciales

L'informatisation complète de l'usine de Saint-Romuald conduit à une mutation du rôle du meunier qui devient, en quelque sorte, un technicien. « La nouvelle usine de minéraux et prémélanges de Saint-Romuald, inaugurée en 1990, est à la fine pointe de la technologie. »

La vente de Groupe Lactel à Agropur

Les marchés d'exportation s'effacent à la suite d'une plainte des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande à l'Organisation mondiale du commerce voulant que « les exportations canadiennes de produits laitiers bénéficient de subventions qui les rendent illégales ». Un plan de redressement est adopté, « mais les sociétaires des cinq coopératives laitières régionales se résolvent à céder les actifs de Groupe

Lactel à la coopérative Agropur. L'usine de Sainte-Claire, spécialisée dans le lait UHT, sera rachetée par Agrinove, coopérative agroalimentaire, qui tentera en vain sa relance. Celles de Chambord et de Saint-Alexandre seront fermées en 2002 et en 2004, tandis que celle de Beauceville sera intégrée à Agropur ». C'est donc le chapitre final de l'implication de Sollio dans le secteur laitier qui se clôt par cette transaction.

Olymel

Le secteur des viandes et de la volaille a une remarquable expansion entre 1995 et 2014 qui exprime l'ambition de l'organisation de se positionner à l'échelle canadienne. La progression d'Olymel dans le secteur porcin nécessite une augmentation des volumes d'approvisionnement. À cette époque, le tout « est facilité par la nouvelle convention de mise en marché de 1994 qui prévoit une pré-attribution basée sur [la] part de marché historique. En 1999 s'ajoutent les contrats par soumission, permettant aux acheteurs de porcs de s'assurer un volume supplémentaire un mois à l'avance à un prix de référence fixé en fonction du prix américain. Quant à la qualité, elle est obtenue notamment par le travail de sélection génétique effectuée par Sogeporc ».

SOGEPORC

« Rattachée à la division de l'approvisionnement de la ferme, Sogeporc est une unité de sélection génétique porcine issue d'un partenariat ([lancé] au début de la décennie 1990) entre Sollio et une vingtaine de coopératives actives en production porcine. Chaque partenaire investit, selon sa quote-part, dans la recherche en génétique porcine. En 1998, Sogeporc devient également actionnaire de la société européenne Gène +, qui lui fournit des sujets à haut statut génétique et sanitaire. » Depuis 2001, la maternité est à Notre-Dame-de-Lourdes (MRC de L'Érable). « [La production de porc], basée sur les nouvelles recommandations en matière de biosécurité, se réalise sur trois sites distincts : maternité, pouponnière et engraissement. »

En 2016, Gène + fusionne avec une autre firme française, ADN, pour créer une nouvelle entité, Axiom, qui devient ainsi, au début de 2017¹⁴⁰, « l'organisation numéro un en sélection porcine dans l'Hexagone ». Sollio pourra y trouver son compte.

Olymel a son siège social à Saint-Hyacinthe et possède également trois usines de découpe et de désossage, à Vallée-Jonction, à Princeville et à Saint-Simon, ainsi que deux usines de surtransformation, à Granby et à Magog. Celle de Vallée-Jonction est la plus importante avec 1 200 employés. En 2001 s'ajoute une nouvelle usine à Red Deer, en Alberta, acquise « grâce à un investissement de 50 millions de la SGF Soquia en contrepartie d'une participation de 17 % dans Olymel, société en commandite ». Avec un effectif de 750 employés, l'usine traite 25 000 porcs par semaine et permet de diminuer les coûts de transport pour le porc destiné à l'exportation sur le marché japonais. Avec cette acquisition, l'organisation abattra 120 000 porcs par semaine et se classera dans le peloton de tête des acteurs majeurs en Amérique du Nord¹⁴¹. Les exportations représentent 54 % du volume d'affaires d'Olymel, les États-Unis et le Japon étant ses principaux marchés.

Au début des années 2000, la production porcine est critiquée pour ses impacts sur l'environnement, que ce soit la pollution des cours d'eau ou les odeurs se dégageant de l'épandage du lisier. « La vaste consultation publique tenue en 2002 et en 2003 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vise à poser les bases d'une production porcine durable dans le respect de l'environnement et le souci d'une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les producteurs. Le nouveau président de Sollio de l'époque, Denis Richard, profite de la tribune pour faire part des efforts qui ont été déployés au cours des dernières années en vue de diminuer les rejets de phosphore dans le lisier et d'atténuer les odeurs¹⁴². » Un moratoire sur la construction de nouvelles maternités ou de nouveaux sites d'engraissement est décrété en 2001 et sera levé en 2005.

La force du dollar canadien au début des années 2000 en comparaison de la devise américaine et un mode de production et des coûts de main-d'œuvre plus coûteux qu'aux États-Unis exigent des gestionnaires d'Olymel des actions. « Au prix d'une restructuration des activités dans le secteur du porc frais et en développant une filière porcine, [elle parviendra] à traverser la tourmente. »

En 2003, Olymel consolide sa position au Québec par l'acquisition, en partenariat avec le Groupe Brochu, de « l'entreprise Aliments Prince, S.E.C., de Princeville, le plus important fabricant de bacon au pays ».

Dans un contexte de marché difficile, les années suivantes voient beaucoup de mouvement au sein des usines, que ce soient des investissements ou des fermetures permanentes ou temporaires. « En février 2003, des investissements de plus de 80 millions avaient été annoncés pour l'automatisation de la ligne d'abattage

de l'usine de Vallée-Jonction et pour moderniser les usines de Saint-Valérien et de Princeville. » Dans ce dernier cas, on se voit néanmoins contraint de fermer l'usine pour 18 mois à compter de 2004. Des concessions salariales des employés permettent finalement sa réouverture. « À elle seule, l'usine de Vallée-Jonction avait perdu 50 millions en trois ans. » Du côté de Red Deer, « [h]autement robotisé, cet abattoir se compare aux meilleurs établissements du genre dans le monde. Après avoir connu des problèmes de rentabilité, l'usine albertaine enregistre des surplus de 2008 à 2012¹⁴³ ».

À la fin des années 2000, dans le but de consolider la production, l'accent est mis sur la création d'une filière porcine coopérative. Un premier pas est fait en 2005 avec le lancement du porc « certifié La Coop ». « Le producteur qui adhère au programme de certification doit respecter un cahier de charge rigoureux, mais



d'application souple, par lequel il s'engage à utiliser une génétique particulière, à adopter une formule d'alimentation préétablie et à suivre certains principes de régie d'élevage. »

Une nouvelle convention de mise en marché négociée en 2009 avec la Fédération des producteurs de porcs permet d'avoir un lien d'usage entre les membres et la coopérative. Olymel va recevoir des porcs directement des « coopératives affiliées à Sollio et maintenir un lien direct avec les producteurs qui les lui livrent¹⁴⁴ ». Il s'agit d'une étape essentielle menant Sollio à aller de l'avant avec la création « d'une filière porcine coopérative. La structure voit officiellement le jour à Drummondville le 21 avril 2011. La filière porcine coopérative est un lieu de coordination des activités de quatre maillons de la chaîne de valeur : les producteurs indépendants, les coopératives (comme producteurs et fournisseurs de biens et services), Olymel (comme acheteur, transformateur et distributeur du produit fini) et, enfin, La Coop fédérée¹⁴⁵ ». Dans le rapport annuel 2013, Denis Richard souligne le sens de cet engagement : « C'est en [nous] rappelant notre mission historique et nos valeurs que nous avons conclu que nous n'avions pas le choix de persévérer et de réussir à établir une production porcine coopérative, résiliente et performante¹⁴⁶. »

En 1998 s'officialise l'adhésion d'Aliments Flamingo à Olymel. Aliments Flamingo tire profit du savoir-faire de Tyson Food en surtransformation de la volaille, mais également du diététiste Norbert Gagnon. Le principal abattoir est celui de Berthierville, qui compte 370 employés. « En plus de l'abattage, on y effectue la découpe du poulet. Afin de satisfaire aux exigences de ses clients, l'abattoir opte pour la technologie de refroidissement des poulets à l'air plutôt qu'à l'eau. Il devient ainsi, en 1996, l'un des premiers établissements au pays à faire cette conversion. » Un second abattoir situé à Saint-Damase emploie 240 personnes en 2000. Reconstituée après un incendie en 1996 avec un investissement de 12 M\$, l'usine offre désormais l'emballage sous vide et permet l'automatisation de certaines tâches. La seconde étape dans le processus de production consiste à approvisionner « l'usine de Sainte-Rosalie, où se font le désossage, la surtransformation et l'emballage du poulet ». Cette usine « est équipée de fours pour la cuisson complète de différents produits », ce qui s'avère un marché en croissance. Présente sur le marché ontarien depuis l'acquisition de Galco Food Products en 1989, Olymel dispose aussi d'une usine située à Bramalea (Brampton).

Par ailleurs, on restructure également la filière avicole dans une optique de rationalisation. « Le couvoir de Saint-Félix-de-Valois, qui produisait des poussins à chair,

portrait de nos dirigeants

Nadeau

Réjean Nadeau, le président-directeur général d'Olymel, a le profil des opérations qu'il dirige. C'est un homme d'action qui possède un sens naturel des affaires et une rapidité à prendre des décisions. Comptant plus de 20 ans à travailler au secteur des viandes de la Coopérative fédérée, il est manifestement l'homme de la situation!

Son père était commerçant d'animaux à Saint-Léon-de-Standon : il élevait du bœuf de boucherie, faisait de l'abattage et exploitait une boucherie à même son épicerie. Réjean a hérité d'un savoir-faire qu'il a adapté à une entreprise de plus grande dimension.

Il est le cadet d'une famille de trois enfants. Il est venu au monde sept ans après son frère Yvon, décédé à l'âge de 30 ans. Sa sœur aînée, Réjeanne, avec qui il entretient une bonne relation, se souvient de lui comme un enfant déterminé : « Dès sa naissance, il s'imposait. Ma mère a dû embaucher une aide pour le bercer la nuit, il se réveillait tout le temps. Déjà, il aimait être dans les bras des femmes », dit-elle en riant.

Il est aussi très près de ses deux enfants, Frédéric et Catherine. Frédéric travaille comme chargé de compte chez Olymel et Catherine est designer à Montréal.

En tant que dernier de la famille, une partie de son destin était déjà tracé : « Il était clair pour mes parents que j'allais faire des études », raconte-t-il. Réjean fait donc son cours classique au collège privé de Lévis, puis complète sa formation à l'Université Laval en relations industrielles.

Depuis le pensionnat, vers l'âge de 12 ans, le gars de la campagne passe ses étés chez sa sœur à Montréal. Marc, son mari, possédait un garage de mécanique automobile et le jeune y travaillait. D'ailleurs, tout le temps de ses études, il a travaillé tour à tour comme aide-mécanicien, cuisinier et chauffeur de camion, et ce, sans jamais compter ses heures. « C'est mon père qui m'a inculqué le sens du travail. »

Fraîchement diplômé, il travaille au ministère de la Justice du Québec, puis aux magasins La Baie. En 1976, il est nommé directeur du personnel à Québec Poultry, une entreprise nouvellement acquise par la Coopérative fédérée de Québec, qui comptait les usines de Saint-Jean-Baptiste, Berthierville, Sainte-Rosalie ainsi qu'une trentaine de fermes d'élevage.

Deux ans plus tard, les activités de Québec Poultry sont fusionnées avec la Division avicole de la Fédérée, qui possédait alors les usines de Marieville et de Saint-Félix-de-Valois. Graduellement, on confie au directeur du personnel d'autres responsabilités du point de vue de la logistique du transport, de l'approvisionnement, de la production et des ventes.

Il n'a que 34 ans, lorsqu'il est nommé directeur général de la Division avicole. Sous sa direction, on acquiert le Groupe Doria Boisjoli, une entreprise d'élevage et de distribution de moulées.

Après avoir longtemps été sollicité, en 1988, il accepte un poste de vice-président de la Division des services alimentaires chez Métro-Richelieu. Il occupe ces fonctions pendant deux ans et devient consultant spécialisé en redressement dans les domaines de la transformation alimentaire, du transport et de la distribution.

Au moment où la Fédérée fait face à des difficultés financières, en 1992, on le reconquiert pour redresser la Division avicole, alors Unival, et qui deviendra Flamingo. En procédant à des changements organisationnels, à une rationalisation des opérations et au redéploiement des stratégies de vente et marketing, il réussit le coup de force.

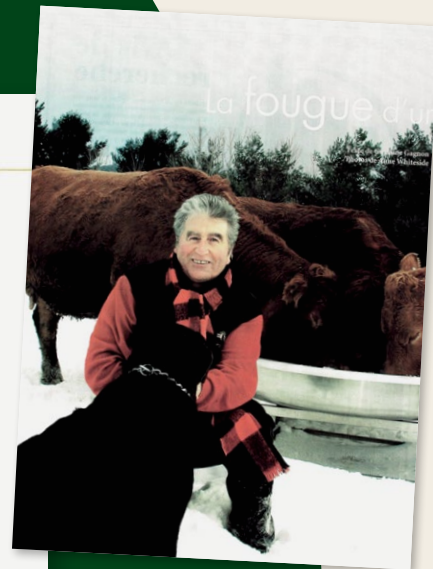
En 1996, il fait le saut chez Olymel et en 1998, il se retrouve à la tête de Olymel-Flamingo, soit tout le secteur des viandes de la Coopérative fédérée de Québec. Sa mission : intégrer les deux divisions et en tirer la meilleure synergie. Encore une fois, il démontre sa connaissance du secteur, sa rigueur et son savoir-faire.

Assés le cap de l'an 2000, l'heure est aux projets d'expansion. L'achat de Red Deer et la participation dans Aliments Prince ont été des occasions d'affaires qu'Olymel ne pouvait pas laisser passer. « Réjean connaît et analyse très bien l'industrie des viandes, commente Paul Beauchamp, premier vice-président chez Olymel. Il a du flair pour déceler les affaires qui conviennent à l'entreprise, autant pour les occasions d'acquisition que pour des nouveaux produits qu'elle pourrait offrir. » L'acquisition de Red Deer est un exemple de réussite. « Après y avoir importé notre savoir-faire, elle s'avère une des usines des plus efficaces », souligne le président-directeur général.

« Le succès de Réjean vient, entre autres, du fait qu'il sait bien s'entourer », lance Pierre Gauvreau, directeur général de la Coopérative fédérée de Québec. Il sélectionne des gens différents de lui, des choix non traditionnels. Son flair pour les affaires est indéniable et c'est un entrepreneur plus qu'un gestionnaire. »

En négociation, il sait aller chercher le maximum pour conclure une affaire avantageuse pour l'entreprise sans risquer de briser le deal. En plus, les discussions se font toujours de façon agréable. « C'est un plaisir de le voir faire », commente Alain Garneau, directeur du Contentieux à la Coopérative fédérée de Québec.

C'est un homme au franc parler, soulignent la plupart de ses collaborateurs. Les objectifs et les directives sont toujours clairs.



son ami Jacques Racicot, avec qui il passe beaucoup de temps parce qu'ils habitent la même ville, raconte : « C'est un gars exceptionnel pour son équipe. Quand arrive le temps des Fêtes, il me dit souvent : il faut que je parte, il y a une soirée au bureau et mes employés vont être là. » Il est du genre à faire la tournée de ses installations, à parler à son personnel à qui il porte un grand respect.

« À première vue, il semble froid, mais quand on le connaît mieux, on découvre quelqu'un de chaleureux », décrit Francine Lambert, son adjointe quand il est arrivé à Québec Poultry.



Le chef de la Division des viandes est aussi un homme raffiné. « On peut parler d'art, de littérature et de peinture avec lui », souligne Paul Beauchamp. Il aime la bonne cuisine – il est d'ailleurs bon cuisinier – il apprécie la musique de toutes origines et le bon vin. Mais il a aussi un côté plus rustique. Réjean aime les *pick up*. Il a ce vieux *Dodge Ram* des années soixante-dix qu'il a remonté et réparé à

plusieurs reprises. Il s'est acheté un *Ford* neuf récemment, mais pas question de se défaire de son *Dodge*. « Je pense que le nouveau *pick up*, c'est pour ménager le vieux », lance Paul Beauchamp en riant.

Particulièrement attaché à la nature et aux animaux, le dirigeant de 53 ans a acquis, il y a quelques années, une ferme à Saint-Paul-d'Abbotsford où il élève une douzaine de vaches pour la production de veaux d'embouche. Son fidèle compagnon, Jules, un chien labrador, saute dans le *pick up* chaque fois que son maître se rend à la ferme ou à Saint-Léon, sa ville natale.

Il possède également un cheval, Jim, que son ami Robert Bienvenue loge dans son écurie. M. Bienvenue était un des propriétaires de Groupe Olympia au moment où cette entreprise a été acquise par la Coopérative fédérée, et fusionnée avec Turcotte Turmel pour former Olymel. « Réjean m'avait demandé de remplacer Yvon Mercier, quand ce dernier quittait la vice-présidence des opérations. C'était la première fois que j'avais un patron étranger. Ensemble, nous avons développé une grande complicité. Réjean est exigeant, mais c'est valorisant de travailler pour lui parce qu'il sait reconnaître les qualités et le potentiel d'un individu. »

Sa résidence principale est à Rougemont : une maison centenaire agrémentée d'un grand jardin fleuri. Il a converti la grange en salle de réception. Il y reçoit ses amis et y tient même quelques fois des réunions de bureau.

Denis Tousignant est un ami de longue date. Réjean et lui se sont connus au collège : « On tenait nos surveillants assez occupés. » Il se souvient des nuits passées avec son chum à arroser la patinoire de l'école. Ils apportaient toujours des boissons pour se réchauffer. Après le collège, ils se sont perdus de vue pour se revoir à la porte d'une classe de l'université. Sans le savoir, ils avaient fait le même choix de programme.

Quelques années plus tard, Réjean organise une amicale pour réunir ses amis. Depuis, chaque année au mois d'août, il organise cette fête qui rassemble tous ceux qui comptent pour lui. Il fait la cuisine et reçoit généreusement ses invités.

Le travail à fond de train, les voyages, les rencontres entre amis, Réjean est toujours sur le pied de guerre. Pour soutenir ce rythme effréné, il possède une santé de fer. Quand on lui demande comment ça va, il répond toujours « comme un jeune homme ». Il n'est pas celui qui va au gym pour se tenir en forme. Il est plutôt du genre à demeurer actif en faisant des travaux à la ferme, en marchant, en pratiquant le ski alpin ou la natation. Ceux qui le connaissent bien savent qu'il sait profiter de la vie. « Il s'amuse aussi fort qu'il travaille », lance Serge Michel, vice-président senior chez Olymel. En fait, il a adopté la devise de ne jamais dire un jour : « J'aurais donc dû. » ♦

est fermé en 2008 et l'incubation est désormais centralisée au Couvoir provincial d'Arthabaska à Victoriaville¹⁴⁷. » On veut donc donner un rôle de chef de file à ce dernier couvoir en y mettant les ressources nécessaires.

En 2006, Sollio s'entend sur un partenariat avec « deux coopératives du Bas-Saint-Laurent, soit Groupe Dynaco, de La Pocatière, et Purdel, de Rimouski, et le Groupe Westco, du Nouveau-Brunswick, [pour] acquérir une partie des actifs et les quotas de production de l'entreprise Les Productions agricoles Ouellet, de cette province¹⁴⁸ ». Sous le nom de Volailles Acadia, on produit alors « 6,4 millions de kilos de poulet et de dindon dans cinq sites d'élevage à Saint-François-de-Madawaska, Clair et Saint-Hilaire. Répartie entre une vingtaine de poulaillers, la production de Volailles Acadia équivaut à 16 % du volume alloué au Nouveau-Brunswick et l'entreprise a le quart des élevages de dindons de la province¹⁴⁹ ». Deux autres partenariats sont signés pour consolider au Nouveau-Brunswick la filière avicole avant d'arriver à une entente majeure en 2008.

Ainsi, en partenariat avec le « Groupe Westco dans le cadre d'une société nommée Sunnymel » et au coût de 50 M \$, Olymel ouvre une usine d'abattage de poulets à Clair dans cette province. Avec une équipe de 200 employés, l'usine a une « capacité de transformation de 450 000 poulets par semaine » et son chiffre d'affaires annuel va atteindre 120 M \$. Cette usine est ainsi en mesure de desservir les marchés des Maritimes.

Sollio a aussi d'autres activités dans le domaine. Elle possède quelques fermes d'élevage de poulets de chair provenant des entreprises acquises par son ancienne division Bexel. Sur une période de presque 20 ans, soit de 1995 à 2014, Olymel s'est donc taillé une place à l'échelle canadienne. En plus de dominer l'industrie porcine au Québec, elle « réalise plus du quart du volume d'abattage de porcs au pays et 31,5 % des exportations canadiennes ». Dans l'abattage de volailles, elle occupe le second rang au pays et est présente principalement au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

À l'évidence, on ne s'est pas trompé dans les efforts de mise en marché du poulet et du dindon auprès du public québécois : la consommation croît de 17 % entre 1994 et 2000 et Olymel prend une position dominante. Plus tard, au tournant des années 2010, dans une optique de rationalisation, on réorganise la production, entraînant des mises à pied et un transfert de la production.

L'usine Unidindon, située à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, est exploitée par une coentreprise formée, en novembre 1996, par le groupe coopératif avicole Saint-

Anselme/Saint-Damase (maintenant Exceldor) et Sollio (via Aliments Flamingo). Au début des années 2000, elle est la plus importante au pays : « on y abat plus de 100 000 dindons par semaine, ce qui représente 16 % de la production canadienne ».

À la recherche de gain de productivité et d'amélioration de la qualité des produits, Olymel investit dans ses usines. Ainsi, en 2007, on transfère l'activité de désossage du dindon « de l'usine Saint-Jean-sur-Richelieu à celle d'Unidindon inc., à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville ». Les usines de Sainte-Rosalie et de Saint-Damase sont l'objet d'investissements en 2009. « En 2011, c'est l'abattoir de Berthierville qui est modernisé avec l'ajout d'équipements de découpe intelligente permettant d'obtenir des coupes de poulet adaptées aux besoins des clients¹⁵⁰. »

L'initiative de vente d'essence-éthanol par le truchement de ses stations-service en 1994 s'avère un franc succès pour Sonic. En 1996, le nombre de stations-service passe à 90 points de vente. Devant la demande soutenue, en 2007, on construit à Varennes une usine pour produire l'éthanol.

LA CRISE DU VERGLAS DE 1998

C'est avec beaucoup d'aplomb et un sens de la solidarité témoignant de ses racines coopératives que Sonic fait face à la crise du verglas qui s'abat sur le Québec en janvier 1998, et plus particulièrement en Montérégie dans ce qu'il est convenu d'appeler le « triangle de glace » ou le « triangle infernal ».

Affectée par la panne de courant à son dépôt de Saint-Hyacinthe, Sollio se procure une génératrice permettant « d'approvisionner prioritairement les centres d'accueil, hôpitaux, services publics chargés de la sécurité (municipalités, services de protection contre les incendies, services ambulanciers, corps policiers, forces armées) ainsi que les centres d'hébergement et d'alimentation temporaires ». De plus, Sonic approvisionne les producteurs agricoles et les clients commerciaux qui tentent tant bien que mal de maintenir « leurs activités à l'aide de génératrices ». L'engagement soutenu du personnel de Sonic permet à l'organisation « de rester le principal distributeur de produits pétroliers dans le territoire de la Montérégie et de la Rive-Sud de Montréal tout au long de la crise ». Cependant, en contrepartie, l'organisation va accumuler une perte de « 3,3 M\$ (en produits perdus, location de génératrices, frais supplémentaires de main-d'œuvre, manque à gagner, etc.) ».

le COOPER-AGRICOLE



Dossier verglas
La force de la coopération

Encart

Ferme Techno Champs
Résultats des essais 1997

FÉVRIER 1998



Nos coopératives dans la tempête de verglas

Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs de nos coopératives situées au cœur de la région sinistrée s'activent à réorganiser leurs opérations en vue de satisfaire, par des moyens alternatifs, les besoins les plus criants de nos sociétaires.

Livrer du pétrole et de la moulée, remettre en marche les abattoirs, préserver les inventaires dans le domaine des viandes et des produits laitiers dont la valeur excède les 100 millions de dollars, telles sont les tâches les plus urgentes actuellement.

À ce moment, nous pouvons déjà observer que le réseau coopératif a accompli des prouesses remarquables pour satisfaire aux besoins les plus pressants comme on pourra le constater en lisant ce numéro du *Coopérateur*.

Nous avons évidemment, comme tant d'autres opérateurs, à surmonter certains obstacles qui sont dans certains cas infranchissables : si une route est fermée, nous ne pouvons évidemment dans ce cas approvisionner nos sociétaires et nos clients. Si la direction de la protection civile réquisitionne nos équipements ou nos produits (entre autres pétroliers) pour des fins jugées prioritaires, nous devons collaborer. Mais en général, là où nous pouvons livrer des marchandises, les coopérateurs ont pu être approvisionnés.

Plusieurs employés et gestionnaires de la Coopérative fédérée se sont dévoués sans compter pour nous aider à traverser cette épreuve.

Là où les meuneries coopératives ne pouvaient opérer, comme dans la région de Saint-Hyacinthe et de Granby, nous avons pu sécuriser l'approvisionnement en moulée grâce à l'apport d'établissements situés en dehors de la zone sinistrée (meunerie de Joliette, de Saint-Romuald et meunerie de la Société coopérative agricole des Bois-Francis, entre autres).

Pendant plusieurs jours, notre poste de réserve de produits pétroliers à Saint-Hyacinthe était le seul en opération dans le triangle situé au cœur de la région sinistrée.

De ces événements, on peut tirer bien des enseignements. Ils nous portent à réfléchir à notre vulnérabilité face à une interruption prolongée d'approvisionnement en électricité. Cette réflexion nous incitera sans doute à prendre des moyens pour diminuer cette vulnérabilité.

Ces événements ont également permis de constater la force du réseau coopératif. Nous avons su nous réorganiser pour faire face à la tempête et permettre à nos sociétaires de traverser cette épreuve en minimisant les dommages. Bravo et merci à tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue en ces circonstances difficiles.

J'en profite également pour féliciter les autorités municipales, québécoises et canadiennes et la direction d'Hydro Québec, qui ont su collaborer pour gérer cette catastrophe avec compétence. J'ai également, comme vous tous, été touché par la solidarité manifestée par nos concitoyens envers les sinistrés. Cette situation est difficile à vivre pour tous ceux qu'elle touche. Je sais qu'elle l'est particulièrement pour les agriculteurs. Merci à tous ceux qui ont aidé nos confrères sinistrés, en particulier par des prêts de génératrices. J'espère qu'au moment de lire ces lignes, tous auront récupéré l'électricité pour pouvoir vaquer normalement à leurs occupations.

Paul Massicotte
Président de la Coopérative fédérée de Québec

La crise du verglas fait ressortir l'avantage d'une autre source d'énergie dont dispose Sonic, le gaz propane. Ainsi, à la suite de cet événement malheureux, ce produit « gagne en popularité pour d'autres applications, notamment le chauffage d'appoint des résidences dans les régions rurales où le gaz naturel n'est pas disponible ». L'organisation peut alors s'appuyer sur ses trois succursales, à Saint-Hyacinthe, à Québec et à Brossard, en plus d'un bureau satellite à Joliette pour répondre à ce nouveau besoin. Quelques années plus tard, soit en 2008, Sollio « s'associe à Nutrinor Coopérative dans l'entreprise Propane Québec inc. Cette dernière est l'un des plus importants importateurs de gaz propane au Québec. En plus d'assurer l'approvisionnement des clients de ses deux actionnaires, elle fournit plusieurs distributeurs indépendants¹⁵¹ ». À l'affût d'occasions d'affaires, dans les années suivantes, « elle acquerra des participations dans l'entreprise Propane Mont-Laurier inc., en 2013, et Propane 2000 de Varennes et Sorel, à la fin de 2014¹⁵² ».

Une innovation prend forme au cœur du réseau Sonic : le concept DEQ (Dépanneur-Essence-Quincaillerie). Le 21 octobre 2001, « la Société coopérative agricole La Seigneurie inaugure à sa succursale de Sainte-Agathe-de-Lotbinière le premier point de vente intégrant en un même site une quincaillerie Coop, un coin dépanneur et une station-service Sonic ». En 1998, Sonic devient le premier distributeur indépendant au Québec, avec des ventes dépassant 200 M \$, soit 10 % du volume d'affaires de Sollio.

Si le nombre de stations-service reste stable jusqu'en 2014, la distribution de mazout augmente grâce à diverses acquisitions, dont une partie du réseau de distribution de mazout et de diésel de la compagnie Irving au Québec, d'autres compagnies à Victoriaville, à Saint-Hyacinthe et en Beauce, et, en 2013, le distributeur de mazout Bouthillier-Rioux, ce qui permet un meilleur positionnement dans la région métropolitaine.

Poursuivant sur sa lancée dans le domaine d'énergie moins polluante, le 23 avril 2008, Sonic « annonce qu'elle entreprend la distribution de biodiésel dans 97 de ses stations-service de la grande région de Montréal, des Laurentides, de la Montérégie, de Lanaudière, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ». Par ailleurs, le terminal Norcan, situé à Montréal, se révèle un choix stratégique pour les activités de Sonic, qui dépasse l'approvisionnement et l'entrepôt de pétrole et « [devient] un élément essentiel de notre stratégie, servant littéralement de cuisine centrale où les ingrédients entrant dans la composition de plusieurs de nos carburants verts sont amalgamés¹⁵³ ».

La diminution du nombre d'exploitations agricoles n'a pas été sans affecter la division de l'approvisionnement à la ferme. Elle représente tout de même toujours un maillon essentiel dans l'écosystème à titre « de principal fournisseur de biens et de services aux coopératives locales et régionales ». Bien que représentant un important volume d'affaires annuel, la division est affectée par de nouvelles pratiques, telles que « [l]a fabrication à la ferme des aliments destinés au bétail, le plafonnement des ventes de fertilisants, le resserrement des normes relatives aux pesticides et le rachat de la machinerie de fermes cessant leurs activités par d'autres producteurs ». L'organisation décide ainsi « de se départir des usines de préparation d'engrais minéraux au profit de ses coopératives affiliées ».

Volet important de ses activités en approvisionnement à la ferme, Sollio renforce la qualité de ses meuneries. « L'usine de minéraux et de prémélanges de Saint-Romuald amorce sa démarche qualité en 1997 et obtient son enregistrement ISO 9001 en décembre 1998 ; la meunerie reçoit sa certification HACCP le 2 octobre 2002. »

Alimentée notamment par des travaux de recherche menés à la Cooperative Research Farms, Sollio met l'accent dans les années 1990 sur la biosécurité, soit les étapes qui mènent « des fermes productrices d'œufs d'incubation aux abattoirs ». Suivant sa volonté de moderniser ses fermes avicoles, en 1998, l'organisation investit 4,3 M \$ au couvoir de Victoriaville. L'investissement permet « de doubler la capacité pour la porter à 35 millions de poussins à chair par année (45 M \$ en incluant la production du couvoir de Saint-Félix-de-Valois). Le couvoir est complètement informatisé et permet un contrôle sanitaire strict contre les pathogènes, dont la salmonelle ». L'augmentation de la capacité de production permet ainsi de hisser le Couvoir provincial de Victoriaville au deuxième rang des plus importants au Québec et d'en faire « l'un des plus modernes au Canada ».

La division de l'approvisionnement à la ferme veut rester à l'avant-garde du savoir dans le domaine de la production végétale pour s'assurer « que les producteurs atteignent les meilleures performances possible » et tenir compte, par le fait même, « des préoccupations agroenvironnementales grandissantes de la population ». Les fertilisants sont principalement fournis par l'entreprise CF Industries, à ce moment l'une des plus grandes coopératives interrégionales de l'Amérique du Nord. Sollio dispose d'entrepôts dans trois centres de distribution, soit à Côte-Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud de Montréal, à Montréal et à l'anse au Foulon, à Québec.





Le programme Passion

Innovation majeure s'appuyant sur les technologies de l'information, « le programme Passion (Programme d'analyse de sol de précision), dévoilé par Sollio en mai 1997, annonce une nouvelle ère en agriculture. En effet, la cartographie des sols à l'aide du géopositionnement par satellite (GPS) indique les zones des champs où la fertilisation est nécessaire, ce qui permet d'optimiser l'apport d'engrais. Cette avancée marque les débuts de l'agriculture de précision ». Si on relève une concentration des fermes dans quelques secteurs clés de l'agriculture, la production porcine, la production laitière et les grandes cultures de types maïs, soya et céréales connaissent un engouement tel que le nombre de fermes augmente considérablement sous l'impulsion de l'agriculture de précision. « Le nombre de fermes dans cette spécialité [passe] de 850, en 1971, à 3 850, en 2011. La superficie moyenne de ces fermes a, quant à elle, plus que doublé de 1981 à 2011. »

La lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les champignons

C'est un des enjeux importants du moment. Depuis des années, Sollio est associé à une initiative d'intercoopération ressemblant à CRF, mais cette fois dans le domaine de l'approvisionnement en produits phytosanitaires, l'Interprovincial Cooperative Limited (IPCO), qui est située à Winnipeg. On est plus sensible que par le passé au risque de la manipulation de produits chimiques, et on développe pour les producteurs agricoles « une application à forfait qui permet de réduire les problèmes reliés à la manipulation des matières dangereuses et à la récupération des contenants vides. En 2002, entre 10 et 20 % des ventes de pesticides de la Fédérée se font par application à forfait, un service offert par 36 coopératives ».

L'évolution de la Ferme Techno Champs

Sollio poursuit ses activités de recherche-expérimentation à la Ferme Techno Champs, située à Sainte-Rosalie, pour y développer de nouvelles variétés. À compter de 1996 s'y greffe un autre centre de recherche, cette fois localisé à La Pocatière, qui a d'ailleurs vu naître la première école d'agriculture au Québec à la fin du XIX^e siècle. « Le but poursuivi est de fournir aux coopératives des semences de qualité adaptées au Québec et procurant de bons rendements. » Les essais d'hybrides et de cultivars se font non seulement sur les parcelles de la ferme, mais

aussi avec la collaboration de producteurs. Le savoir issu de ces travaux est partagé avec les producteurs membres dans *Le Coopérateur agricole*.

En 1995, la ferme amorce un projet de recherche avec le professeur Claude-André Saint-Pierre de l'Université Laval visant « à créer de nouvelles variétés d'orge (sans OGM) adaptées à l'Est québécois, avec un bon rendement agronomique et une résistance à la fusariose ». Ces travaux seront couronnés de succès. Ils aboutissent « à la commercialisation d'une dizaine de variétés de cette céréale. Celles-ci étaient très attendues par les producteurs de porcs, ce qui s'est traduit par une augmentation des parts de marché pour La Coop fédérée ».

Loin d'œuvrer en silo, la « Ferme Techno Champs s'associe à des partenaires du milieu académique et gouvernemental pour certains projets ». « Ainsi, en 1996, le projet Céréales 2003, mené avec l'Université Laval, a pour but de développer de nouveaux cultivars à partir de la biotechnologie en laboratoire. En 1997, un autre projet réalisé avec le centre de recherche Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sainte-Foy, et baptisé Cryptolait, vise la sélection de cultivars de luzerne à haut rendement adaptés à l'hiver québécois. » La Ferme est associée à la mise au point de produits novateurs comme « l'Hyper P, une source de phosphore granulaire¹⁵⁴ » et, dans le cadre du projet GéoPhyte, à des outils facilitant « l'analyse des cartes de rendement de diverses productions ».

Sollio est aussi au diapason des transformations du marché des semences durant le dernier quart du xx^e siècle. Des champs semés désormais en céréales (surtout le maïs) et en oléagineux (soya) occupent des superficies autrefois consacrées aux plantes fourragères (foin et maïs fourrage). Faisant face à une concurrence d'acteurs de tailles tels Pioneer (filiale de DuPont) et NK (filiale de Syngenta), il va augmenter ses parts de marché. Ainsi, en 2002, « elle détient environ 10 % du marché des semences de maïs (hybrides découlant de lignées parentales des multinationales) et 25 % des semences de soya ».

En 2008, la Ferme Techno Champs change de nom pour Ferme de recherche en productions végétales et est désormais située à quelques kilomètres, sur une « terre de 71 hectares sur la route 137, à Saint-Hyacinthe¹⁵⁵. L'investissement de 2,2 M \$ double le nombre de parcelles d'essais et permet de les regrouper en un seul lieu. Cette entreprise continue de coordonner d'autres essais dans huit stations agronomiques au Québec et en Ontario et elle s'appuie sur plus de 80 fermes en région pour l'évaluation finale de semences, d'intrants ou de pratiques culturales ». La recherche s'adressant aux producteurs de grandes cultures, le rythme de



Le centre de recherche et développement de Saint-Hyacinthe créé en 1987.





création est soutenu. Il s'agit d'« une quinzaine de nouveaux hybrides chaque année. Ce renouvellement continu est nécessaire parce que les performances des semences hybrides déclinent après quelques années ». La recherche menée à la Ferme s'appuie sur les progrès émanant des biotechnologies, notamment « par l'introduction de gènes de protection contre les principaux ravageurs des plantes (dont la pyrale et la chrysomèle du maïs) et de résistance aux herbicides, en vue d'accroître la productivité ».

Le Laboratoire Coop

Sollio crée un laboratoire d'analyse, situé à Longueuil, puis une section appelée Agridirect venant de l'acquisition des laboratoires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), complétant ainsi son arsenal de recherche. L'organisation profite du retrait du MAPAQ du service des analyses chimiques en 1997 et de la fin des activités aux trois laboratoires de Rock Forest, d'Alma et de Rimouski pour en faire l'acquisition par le truchement de sa filiale Agridirect. « La multiplication des analyses de géopositionnement des sols

par satellite, le suivi plus précis des rations alimentaires et la législation, adoptée à la fin de 1997, exigeant des producteurs des programmes agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), entraînent une hausse des activités du laboratoire. Les tests s'étendent désormais aux fumiers et à la qualité de l'eau. Le laboratoire de Longueuil obtient sa certification ISO en 2001. Il emploie à ce moment une cinquantaine de personnes en période de pointe, durant l'été. »

Le soya

Gagnant en popularité pour diverses applications en matière d'alimentation, notamment pour nourrir les animaux ou produire du tofu, le soya suscite un intérêt accru : les superficies consacrées à sa production « ont été multipliées par huit de 1990 à 2000 ». Dans ce contexte, Sollio est mobilisé pour la commercialisation du produit, notamment sur le marché asiatique, particulièrement au Japon. De nouveau, il met à contribution le savoir-faire de son réseau, en travaillant « en collaboration avec la Société coopérative agricole du sud de Montréal, qui possède des installations de conditionnement et de mise en conteneurs de la fève soya, à Napierville ».

Le secteur des grains et de l'approvisionnement des meuneries s'avère fort prolifique au tournant des années 2010. En fait, dès 2008, Sollio atteint le seuil symbolique d'un million de tonnes de grains transigé en un an. « Les ventes passent [...] de 192,7 M \$ en 2007 à 768,3 M \$ en 2013. » À partir de 2007, JEFO Logistique inc., de Saint-Hyacinthe, offre l'accès à un centre de transbordement. « Complété en octobre 2007, cet entrepôt a une capacité de 12 000 tonnes et permet le déchargement de trains, à l'abri des intempéries ou à l'extérieur sur une voie ferrée de près d'un kilomètre¹⁵⁶. » Sollio et la coopérative Comax sont partenaires dans ce projet.

Sur le plan du transport maritime, durant quelques années, Sollio est associé à la société GLS (Grains Lac Supérieur) de Trois-Rivières pour le transport sur le fleuve de grain « destiné notamment aux nombreuses porcheries de Chaudière-Appalaches ». La faillite de GLS en 2014¹⁵⁷ met un terme à l'entente, « mais l'idée d'un terminal portuaire céréalière dans le port de Québec fera son chemin. Le Centre de distribution de Sillery sert aussi à l'entreposage des récoltes locales ». Du côté de Montréal, Sollio se joint avec d'autres partenaires, notamment le Port de Montréal, à CanEst Transit Inc., qui offre « un vaste terminal de mise en conteneurs de produits agricoles et de manipulation de grain et sous-produits en vrac ou en sacs ».

Au début des années 2000, Sollio augmente les capacités d'entreposage de son centre de distribution de Trois-Rivières dans le secteur des produits de quincaillerie et des matériaux de construction. Une grande variété de produits s'y trouvent. Ils « vont des accessoires de ferme et d'érablière à la nourriture pour animaux de compagnie en passant par la peinture et les articles de décoration, la plomberie et le matériel électrique, l'outillage pour le bricoleur ou l'entrepreneur, les produits horticoles, etc. ». En 2002, avec une équipe de 170 employés, ce centre dessert un réseau de « 160 quincailleries Coop et centres de rénovation indépendants du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'est de l'Ontario ». Outre la vente de produits, d'autres services de soutien sont offerts aux détaillants : « conception architecturale des magasins, préparation et diffusion de circulaires et de catalogues, support informatique, aide à la gestion, activités de formation du personnel ». Le service peut compter sur des économies de volume en étant associé « à des groupements canadiens et nord-américains tels que Mutual Hardware, Reliance Buying Group, Octo Groupe d'Achats et IPCO ». La progression des ventes ne se dément pas : « De 1999 à 2003, le secteur de la quincaillerie et des machines agricoles enregistre une croissance de 35 % . »

DE LA QUINCAILLERIE CO-OP À UNIMAT

En 2003, Quincaillerie Co-op amorce un changement d'image majeur et devient Unimat.

Au départ, Unimat est une enseigne distincte de Quincaillerie Co-op dont l'objectif est de recruter de nouveaux marchands indépendants pour assurer la croissance et le succès de la division détail créée en 1977. Les nouveaux clients recrutés sous cette enseigne viennent donc s'ajouter au bassin formé par les coopératives desservies par l'entrepôt de Trois-Rivières.

C'est pour éviter toute confusion dans l'esprit des consommateurs, qui associent Quincaillerie Co-op à des coopératives réservées à leurs membres, que le nom Unimat est adopté. La stratégie fonctionne : la nouvelle marque séduit. Tellement, que les coopératives demandent rapidement à l'adopter.

En adoptant la marque Unimat, les coopératives s'ouvrent au grand public, ce qui leur donne accès à un marché plus vaste et les place en bonne position pour croître.

BMR

L'idée de BMR a germé dans la tête de six hommes d'affaires réunis à Laval en 1967. Connue tout d'abord sous le nom d'Union Six, l'organisation prend l'année suivante le nom de BMR, formé de la première lettre du nom de famille de trois de ses fondateurs.

Dans les années 1970, BMR prend acte de l'importance de la rénovation et se tourne vers la vente au détail. Dix ans plus tard, elle développe des marques privées. L'année 1997 voit l'implantation de centres de rénovation et leur transformation en quincaillerie complète avec 16 000 produits offerts.

Avec l'acquisition du groupe par la Fédérée en 2015, l'ajout des marchands Unimat au réseau BMR porte à 350 le nombre total de magasins affiliés. En 2017, Groupe BMR fête ses 50 ans¹⁵⁸ !

BMR Matco Sainte-Catherine







www.bmr.co

BMR

13

14

15

16

17



GROUPE **BMR**

L'acquisition de Groupe BMR

Amorcée en 2013, l'acquisition de Groupe BMR par Sollio est complétée en 2015. Cette transaction fait passer le groupe entre les mains d'un unique actionnaire : Sollio, géant québécois du monde agroalimentaire, qui détient l'enseigne Unimat, sous laquelle sont regroupées plus de 150 quincailleries réparties sur tout le territoire du Québec. En 2015, ces quincailleries rejoignent donc les 187 centres de rénovation arborant l'enseigne BMR pour former un grand groupement de 350 marchands qui portera désormais le nom de Groupe BMR et sous lequel sont réunies les marques Agrizone, BMR, Potvin & Bouchard et Unimat.

Presque doubler le nombre de marchands en l'espace de quelques mois nécessite un travail colossal. Toute la chaîne logistique est repensée et l'entreprise travaille très fort pour parvenir à satisfaire son vaste bassin de marchands.

2016 est une année de consolidation et de solidification. Dans les entrepôts, on met en œuvre la stratégie développée et les cibles de service sont atteintes. En moins d'un an, le groupe aura réussi le grand défi d'intégrer les deux groupes et d'offrir un service de qualité supérieure aux normes du marché. Cette union de deux fleurons québécois permet de continuer à miser sur les talents d'ici pour offrir aux membres et aux consommateurs la possibilité de se procurer les produits dont ils ont besoin chez eux, au cœur de leur communauté, et ce, à des prix concurrentiels.

BMR PRO Pierre Naud
Trois-Rivières



Pour Sollio, l'achat de Groupe BMR permet d'assurer la pérennité de la division quincaillerie et représente une alliance stratégique. « Cette acquisition était une solution pour garantir une présence dans le temps de notre secteur détail. » « Garder nos régions en santé, c'est l'une des missions de La Coop fédérée et cette acquisition de BMR nous permet de le faire! » Cette transaction permet à Sollio de devenir le deuxième acteur en importance dans le marché et d'avoir une distribution géographique presque complète au Québec.

La machinerie agricole

Ce service partage les locaux du Centre de distribution de Trois-Rivières. L'implication de Sollio dans ce secteur a été remise en question, particulièrement à la suite de « la perte de la distribution de la marque Fiatagri ». Le service de la machinerie accuse un déclin de 2000 à 2010, avec des ventes qui « passent de 15 % à environ 7 %, de 2000 à 2010. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : diminution du nombre de producteurs, partage de l'équipement au sein des CUMA, adoption de nouvelles méthodes (travail réduit du sol) ». Le service des pièces reste néanmoins important avec son inventaire de 10 000 articles. Il s'appuie sur une équipe d'une quinzaine d'employés. « Au total, le Centre de distribution de Trois-Rivières dessert 190 points de vente de machinerie agricole et de foresterie et 200 points de vente de pièces. Il est à noter que 80 % des affaires se font à l'extérieur du réseau coopératif¹⁵⁹. »

De grands rendez-vous du milieu agroalimentaire québécois

Dans le but de traduire les orientations de cette conférence en actions tangibles, on crée un secrétariat de suivi, qui sera chapeauté par un gestionnaire de Sollio, Mario Dumais, qui quitte l'organisation pour ce nouveau mandat. Les plans d'action seront adoptés au Rendez-vous des décideurs qui se tient un an plus tard, en mars 1999. Les cibles sont ambitieuses pour le Québec : « Doubler les exportations de produits alimentaires, accroître de 10 % la part des produits québécois sur le marché intérieur, investir 7,5 milliards de dollars sur les fermes et dans le secteur de la transformation, créer 15 000 emplois. » Avec satisfaction, on relève alors que les cibles d'investissements et d'exportations sont sur la voie d'être atteintes, mais ce n'est pas le cas pour d'autres objectifs, ce qui mène à une mise à jour de ce plan et de ses objectifs.

LA CONFÉRENCE SUR L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Sous la présidence du premier ministre Lucien Bouchard, l'événement, organisé à Saint-Hyacinthe en mars 1998, regroupe les principaux acteurs du secteur agricole (UPA et fédérations spécialisées), de l'agroalimentaire (transformation et distribution, incluant Sollio) et du champ socioéconomique. Parmi les présentations, on relève notamment le thème de la libéralisation des échanges, mais aussi ceux de l'industrie du porc au Danemark et de l'évolution du système de mise en marché au Royaume-Uni¹⁶⁰.

« Le consensus qui s'en dégage est à l'effet que le secteur offre des perspectives de croissance intéressantes pour le développement régional et la création d'emplois. Pour y parvenir, il faut accroître les exportations, en particulier dans le porc, et augmenter les parts de marché des producteurs et entreprises du Québec sur le marché intérieur. »



Le bilan présenté par Sollio et ses coopératives affiliées reflète des résultats enviables : « Des exportations portées de 250 à 620 M \$, représentant 50 % de la croissance de l'ensemble du secteur, 3 500 emplois créés, soit une augmentation de 25 %, et des investissements ayant doublé en trois ans pour atteindre 60 M \$. » Le président Massicotte rappelle aux participants qu'au-delà des résultats souhaités, il y a aussi l'obligation de « tracer la voie du développement durable ». En 2006, une nouvelle démarche de grande envergure se met en place, cette fois sous le gouvernement libéral de Jean Charest : la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2006-2008)

C'est en mai 2006 que cette commission se voit confier un mandat en quatre dimensions :

1. Dresser un état de la situation sur les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ;
2. Examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place ;
3. Établir un diagnostic ;
4. Faire des recommandations en tenant compte des défis de la compétitivité et des revenus agricoles, des attentes sociétales et de la mise en valeur des potentiels régionaux.

Présidée par le sociologue Jean Pronovost, la commission reçoit quelque 770 mémoires et dépose en janvier 2008 un rapport de 274 pages. Rapport dense et riche, c'est une lecture incontournable pour savoir où en est alors l'industrie agroalimentaire et quelles sont ses perspectives¹⁶¹. Les thèmes abordés sont nombreux, dont la mise en marché, la transformation et la distribution, les attentes des consommateurs, l'environnement, la protection du territoire agricole et, sujet sensible car traitant du monopole de l'UPA, la gouvernance. D'autres rapports seront ultérieurement déposés.

Le mouvement de libéralisation des échanges amorcé dans les années 1980 mène certains pays à promouvoir une concentration de leur production agroalimentaire dans quelques domaines. Cette spécialisation vient cependant avec une vulnérabilité : elle crée une relation de dépendance envers l'importation.

Le débat sur la question alimentaire prend une autre tangente et se concentre davantage sur l'importance de la souveraineté alimentaire, dans le but d'éviter la dépendance non seulement envers l'approvisionnement, qui relève de producteurs d'autres pays, mais aussi les cours mondiaux des produits. En exergue se trouve aussi la capacité à satisfaire les préférences et les demandes de ses propres consommateurs sans dépendance. C'est dans cet esprit que le Québec lance en mai 2013 sa politique de souveraineté alimentaire, qui comprend quatre axes¹⁶² :

1. « L'IDENTITÉ DES ALIMENTS DU QUÉBEC ;
2. L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE ;
3. LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE DU SECTEUR ;
4. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. »

À l'instar de plusieurs autres acteurs engagés dans le domaine agroalimentaire au Québec, Sollio soutient cette initiative de l'État québécois.

Un dialogue intercoopératif

En 2003, Sollio prend la décision d'adhérer à la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) afin d'y partager son savoir et son savoir-faire avec des organisations similaires de pays à faibles revenus. On retrouve régulièrement de ses représentants au sein du conseil d'administration de SOCODEVI ou de celui de sa fondation, sans parler de l'implication de Sollio dans des projets terrain. Visibilité exceptionnelle pour les coopératives sur le plan mondial, l'assemblée générale de l'ONU du 18 décembre 2009 décrète que l'année 2012 sera l'année internationale des coopératives.



SOLLIO ET SOCODEVI

Constituée en 1985, SOCODEVI rassemble la vaste majorité des regroupements de coopératives et de mutuelles du Québec, à l'exception du Mouvement Desjardins qui dispose de sa propre ONG dans le domaine (Développement international Desjardins). Le but est de soutenir des projets dans des pays à faibles revenus. Depuis sa constitution, l'organisation s'est investie, avec ses membres, dans plus de 400 projets dans une grande variété de secteurs, couvrant ainsi au-delà de 40 pays. Sollio en est membre depuis 2003 et, en date de mars 2022¹⁶³, on dénombrait 207 mandats d'appui réalisés par la coopérative et certains de ses membres (Agrilait, Comax et Nutrinor). Sollio s'est particulièrement investie dans 20 pays. Par ailleurs, ses membres et elle ont accueilli plusieurs délégations d'autres pays.

8

EN ROUTE VERS LE CENTENAIRE (2015–2022)

Cette période est fertile en événements marquants, et certains auront des impacts importants sur l'industrie agroalimentaire. À commencer par les changements climatiques qui s'imposent de plus en plus comme une alerte mondiale et menacent de modifier radicalement nos rapports avec la terre, y compris l'usage des énergies.

En outre, les relations Canada-Chine sont sérieusement ébranlées depuis la fin de 2018, y compris sur le plan commercial. Pour des raisons géopolitiques, la Chine a fermé ses frontières à des produits canadiens, dont le porc produit par Olymel, affectant ainsi directement les résultats de la division et du Groupe.

Il ne faudrait pas non plus oublier la pandémie de COVID-19, qui a frappé le monde entier en mars 2020 et qui depuis plombe sérieusement l'économie en raison de dérèglements dans les chaînes d'approvisionnement et de ruptures de stock.

Une autre perturbation importante est le déclenchement de la guerre de la Russie contre l'Ukraine en février 2022. Cela ajoute une dose de tension dans les circuits économiques avec, d'une part, un boycottage quasi généralisé de l'achat de produits en provenance de Russie ou l'imposition de taxes sur des produits importés de ce pays et, d'autre part, des dérèglements majeurs dans les capacités de production de l'Ukraine, notamment en matière de blé. Sollio Agriculture est directement touché sur le plan de ses approvisionnements en engrais et autres fertilisants.

En 2020, l'organisation change de nom pour Sollio Groupe Coopératif. Le nouveau nom permet une utilisation bilingue plus facile, ce qui était devenu nécessaire par la présence pancanadienne de l'organisation. Le nouveau nom évoque le sol, le soleil et la solidarité.

Déjà amorcé dans la période précédente, l'usage de la technologie s'accélère, que ce soit pour Sollio Agriculture, la gestion de la ferme, l'optimisation de l'usage des sols et autres applications intelligentes, ou pour BMR et les commandes en ligne. Ainsi, on peut difficilement concevoir l'avenir sans l'apport de l'intelligence artificielle.

L'AGRICULTURE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

En date de juin 2018, on recense « 41 406 Québécois et Québécoises qui ont fait de l'agriculture leur métier et qui exploitent 28 194 entreprises agricoles, pour la plupart familiales. Si la majorité des fermiers sont propriétaires, les fermes ont une taille moyenne de 110 hectares. Bien ancrés sur le territoire du Québec, ils procurent de l'emploi à 56 000 personnes. Chaque année, ils investissent 547 M\$ dans l'économie régionale du Québec¹⁶⁴ ». L'année précédente, le secteur avait produit pour 8,5 G\$ de recettes, devenant ainsi la plus importante activité du secteur primaire au Québec. Cette production se concentre essentiellement dans le secteur animal, soit le lait de vache, la volaille, le veau, le porc et les œufs. L'agriculture biologique connaît une popularité qui ne se dément pas. En cinq ans, soit de 2015 à 2020, la superficie des terres agricoles vouées à l'agriculture biologique est ainsi passée de 49 000 à 106 000 hectares et rien n'indique que cette tendance ralentira¹⁶⁵.

À l'échelle canadienne, une série de courtes études portant sur l'agriculture de demain indique que « 34 % des consommateurs sont plus préoccupés par la sécurité alimentaire depuis le début de la pandémie¹⁶⁶ ». On plaide ainsi pour des « chaînes alimentaires locales et adaptables [...] [et l'] importance des pratiques agricoles durables ». En outre, tout en reconnaissant que le « secteur agroalimentaire canadien fait face à des pénuries de travailleurs, à une concurrence internationale féroce, à des augmentations de coûts fonciers et aux saisons de plus en plus irrégulières », on suggère que l'agriculture se transforme en un secteur technologique de pointe et se montre perméable aux innovations apportées par l'« AgTech », contraction des mots « agriculture » et « technologie ».

L'expansion de Sollio

Grâce à de nombreuses acquisitions et à la création de nouveaux partenariats d'affaires, Sollio s'impose à l'échelle canadienne comme la plus grande organisation coopérative dans le domaine agroalimentaire, en particulier avec deux de ses trois grands secteurs d'activités, Sollio Agriculture et Olymel. Ses installations et celles de ses partenaires se retrouvent dans toutes les provinces du pays, à l'exception de la Colombie-Britannique, et elles sont de nature variée : détaillants, meuneries, élevateurs, terminaux, fermes avicoles et couvoirs, centres de distribution, bureaux administratifs, centres de recherche.

La croissance de l'organisation est soutenue par des résultats positifs tout au long de la période, incluant une remarquable performance en 2020 avec un excédent net de plus de 140 M\$. Cependant, l'impact de la pandémie et de la fermeture des frontières chinoises provoque une légère perte pour l'année 2021. Enfin, en 2016, Sollio avait lancé un vaste projet de restructuration sous le nom de Vision 2020, qui adoptera finalement le nom de Vision Plus.

DE VISION 2020 À VISION PLUS : MODERNISER LE MODÈLE D'AFFAIRES

« Vision Plus est un vaste projet de restructuration qui favorise la consolidation de nos coopératives agricoles et les partenariats d'affaires avec la division Sollio Agriculture. Ce projet répond à une volonté des élus de moderniser le modèle d'affaires, afin de mieux satisfaire les besoins des producteurs et d'assurer la pérennité du réseau dans un fort contexte de consolidation du marché. Des résultats tangibles sont au rendez-vous. Le chiffre d'affaires et l'équité des coopératives sont en croissance soutenue depuis plusieurs années. La solidité financière de nos coopératives s'améliore d'année en année. [...] La consolidation des coopératives agricoles commence donc à faire son effet, grâce entre autres aux masses critiques plus importantes qu'elles génèrent. [...] Le deuxième volet du projet Vision Plus, soit celui de la création des partenariats agricoles régionaux, est également en plein déploiement. Vivaco, Avantis, Uniag, Agjiska et Unoria en sont des exemples concrets et porteurs. »



GHISLAIN GERVAIS

LE PLUS JEUNE PRÉSIDENT DE
L'HISTOIRE DE L'ENTREPRISE

Diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire, Ghislain Gervais est un producteur avicole et de grandes cultures à Saint-Guillaume, dans le Centre-du-Québec. Membre du conseil d'administration de la coopérative Agrilait depuis 2000, il l'a présidé de 2001 à 2015. Il a également été premier vice-président du conseil de Sollio de 2014 à 2016. À 45 ans, Ghislain Gervais « devient le plus jeune président de l'histoire de l'entreprise ».

Depuis son entrée en poste, il multiplie les engagements, siégeant notamment au conseil d'administration de CMC. En tant que président du conseil d'administration, il n'hésite pas à encourager un dialogue entre les consommateurs et le secteur agroalimentaire afin de répondre à deux objectifs majeurs : être à l'écoute et se faire entendre.

Ghislain Gervais tient aussi une chronique dans le *Coopérateur*, une occasion de faire le point sur les grands enjeux auxquels l'organisation fait face, les sujets ne manquant pas depuis 2020 !

LA PRÉSENCE CROISSANTE DES FEMMES DANS LE MONDE AGRICOLE

Si elles ont longtemps été invisibles, les femmes ont pourtant toujours été présentes et actives sur les fermes. C'est la mécanisation et l'industrialisation qui ont transformé le métier d'agriculteur en univers éminemment masculin, en plus de la législation, qui ne permettait pas aux femmes d'être propriétaires ou de gagner un salaire. C'est ce qui explique qu'elles soient longtemps restées dans l'ombre du propriétaire agricole.

En matière associative, deux organismes regroupent les femmes en agriculture dans la première moitié du xx^e siècle : le Cercle des fermières, fondé en 1915 et qui croît sous l'aile du ministère de l'Agriculture, et l'Union catholique des fermières, créée en 1944 comme branche de l'Union catholique des cultivateurs.

En 1964, la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée accorde aux agricultrices les moyens de faire reconnaître et d'exercer leur citoyenneté dans l'univers conjugal et dans la conduite des affaires de la ferme. Elles peuvent élargir et diversifier leurs rôles et prendre une place mieux définie dans l'activité de la ferme, qui devient progressivement une entreprise familiale.

Toutefois, jusque dans les années 1970, le rôle des femmes est surtout limité à la sphère domestique et, si elles participent bel et bien aux tâches sur les fermes, elles ne reçoivent que peu de reconnaissance. Le milieu coopératif ne fait pas exception à la règle. Les sociétaires, les élus des conseils d'administration, les conseillers... tout l'univers agricole semble fait par et pour les hommes. Même les publicités de la Coopérative fédérée le corroborent en faisant systématiquement référence à « MONSIEUR CO-OP », les experts-conseils d'autrefois !

Lentement mais sûrement, les esprits s'éveillent aux défis auxquels les femmes collaboratrices font face. Les années 1980 verront une accélération considérable des revendications féminines. Paul-Émile St-Pierre, alors président de la Coopérative fédérée, affirme en 1982 que l'organisation ne souhaite pas seulement rendre hommage aux femmes du monde agricole, mais entame « un exercice qui fera de la femme un élément beaucoup plus à part entière de notre mouvement ». La suite de l'histoire lui donnera raison.

En 1987, Renelle Valade réussit un tour de force : elle devient la première femme élue à un conseil d'administration (CA) de coopérative laitière régionale, chez Agrinove. En février de la même année, Diane Clément est élue au CA d'Agrodor. En janvier 1988, une productrice agricole, Carmelle Faucher, apparaît pour la première fois en couverture du magazine *Le Coopérateur agricole* !

À la fin des années 1990, Francine Ferland est élue au CA de la Coopérative fédérée. Aucune femme n'avait réussi à franchir ce plafond de verre avant elle, ce qu'un délégué n'avait pas manqué de remarquer à l'assemblée générale annuelle de la Fédérée en 1997. En 1998, un siège dédié à une représentation féminine est créé, et c'est Mme Ferland qui y est élue par l'ensemble des déléguées féminines. À ce moment, la proportion de femmes dans les conseils d'administration n'est que de 7,5 %. L'année suivante, un premier Plan d'action pour une représentation équitable des femmes dans la gouvernance du réseau est produit, et il est depuis mis à jour tous les ans pour refléter les nouvelles réalités.

Dans les 20 dernières années, l'élan de féminisation de la profession agricole s'est poursuivi, alors que près de 45 % des fermes en démarrage sont désormais le fruit de leur initiative. Plus diplômées que les hommes, elles n'ont pas fini de démontrer tout leur potentiel dans le monde agricole.

QUELQUES PIONNIÈRES DU RÉSEAU



**FRANCINE
FERLAND**

Première femme
élue au conseil
d'administration
de Sollio Groupe
Coopératif



**SOPHIE
BÉDARD**

Première femme
membre du comité
exécutif



MURIEL DUBOIS

Première femme élue
première vice-présidente au
conseil d'administration de
la plus importante entreprise
agroalimentaire du Québec



FRANÇOISE MONGRAIN

Première femme
élue dans un poste
territorial

►
Ferme Brassard - Finaliste Prix
établissement et transfert de ferme
2020.

Ferme Couturier et frères inc.
– Gagnante de l'édition 2020-2021
dans la catégorie Établissement.

Ferme Wilvoc Holsteins – Finaliste
Prix établissement et transfert de
ferme 2021-2022.





LES MARCHANDS INDÉPENDANTS BMR

Sollio compte également dans ses rangs des corporations regroupées en sections ainsi que plusieurs coopératives de consommation. Ces entités ont des droits de vote variables en fonction du nombre de leurs membres et du chiffre d'affaires réalisé avec Sollio Groupe Coopératif. Parmi ceux-ci se trouvent les marchands indépendants BMR, qui font leur apparition officielle dans le réseau à compter de 2019. Ces marchands non coopératifs ont signé un contrat d'approvisionnement avec Sollio Groupe Coopératif et un contrat d'exploitation et de licence avec Groupe BMR inc., leur permettant ainsi de devenir membres de la section des marchands indépendants BMR de Sollio Groupe Coopératif. En 2022, on compte 82 marchands indépendants BMR.

Le fonctionnement

Au cours de cette période, Sollio franchit le cap symbolique des 15 000 employés, ce qui en fait un important employeur, non seulement au Québec, mais partout au Canada. Le portrait de l'ensemble de la main-d'œuvre de Sollio change radicalement avec la pandémie de la COVID-19 qui débute en mars 2020, que ce soit avec la mise en place de nouvelles méthodes de travail ou l'exacerbation de la pénurie de main-d'œuvre, sans parler des coûts engendrés par les éclosions dans les usines et l'inévitable absence d'employés frappés par le virus. En ayant toujours en tête le bien-être de ses employés, Sollio tente de s'adapter aux nouvelles tendances du marché et instaure une nouvelle politique de télétravail qui permet le travail en mode hybride. La pandémie aura certainement accéléré l'adoption d'outils technologiques permettant aux employés de rester connectés à distance, tout en bénéficiant d'une meilleure conciliation travail-vie personnelle.

Les activités commerciales

La division agricole, qui a pris le nom de Sollio Agriculture depuis 2019, connaît une forte progression hors Québec. Cette croissance a commencé avec l'achat, dans l'Ouest canadien et en Ontario, d'Agromy et d'AgriCo. Par la suite, une occasion s'est présentée dans les Maritimes, avec Coop Atlantique. Fondée en 1927, cette dernière coopérative était active dans une variété de secteurs dans les provinces maritimes, dont l'approvisionnement à la ferme, la distribution alimentaire et même l'habitation. En 2014¹⁶⁷, une situation financière intenable force Coop Atlantique à se départir de ses actifs ; le secteur de la distribution alimentaire est vendu à Sobeys et Sollio achète sa division agricole. Il s'agit des « meuneries de Moncton, Truro, New Minas, ainsi que la division Farm Supply and Grain Merchandising et le secteur d'activité relatif à la commercialisation des grains. Ces actifs sont ensuite regroupés dans une filiale, Services agricoles Atlantique, dont le siège social est situé à Moncton¹⁶⁸ ». La décision de Sollio permet de maintenir les ressources nécessaires à la survie de la coopération agricole dans l'est du Canada.

Dans l'acquisition de ces actifs, Sollio a aussi mis la main sur Western Brokerage à Winnipeg, qui procure à la division agricole une position dans la commercialisation des grains et des ingrédients en alimentation animale dans les provinces des Prairies. En Ontario, sa filiale AgriCo Canada Ltd acquiert deux détaillants spécialisés en productions végétales dans le sud-est de la Saskatchewan.

La présence de Sollio dans l'Ouest est marquée d'un grand coup en 2018 avec l'achat de Standard Nutrition Canada¹⁶⁹. Plus importante transaction de l'histoire de la division agricole, les actifs comprennent des magasins et des entrepôts au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, en plus d'une meunerie et d'un centre de grains à Winnipeg, ainsi qu'une usine de minéraux et de prémélanges.

En 2018, la filiale Agromart acquiert 13 établissements de grains ou d'intrants en productions végétales de la multinationale Cargill. Une entente de partenariat avec le semencier Maizex Seeds, de Tilbury, permet alors à Sollio de devenir le plus important semencier de propriété canadienne actif dans le maïs et le soya. Sollio s'entend également avec W-S Feed & Supplies Ltd qui œuvre dans le secteur de l'alimentation animale.

Au Québec, un terminal maritime pour l'exportation de céréales et de grains est aménagé dans le secteur de l'anse au Foulon, au port de Québec. Sollio est également impliqué dans la coentreprise CanEst Transit, qui exploite un terminal de nettoyage et de mise en conteneur de produits agricoles dans le port de Montréal. En 2019, Sollio Agriculture construit un élévateur à grain à Truro, en Nouvelle-Écosse. En partenariat avec QSL, on construit également un terminal pour l'exportation de grain vers l'Europe, l'Amérique centrale et les Caraïbes à Oshawa, en Ontario.

L'organisation dispose désormais d'infrastructures stratégiques sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent lui permettant de développer les exportations, mais le marché intérieur reste de loin le principal débouché pour les grains commercialisés dans le réseau coopératif (alimentation animale, éthanol, minoterie). Sur le territoire canadien, Sollio dispose d'un réseau de meuneries et d'usines de minéraux et de prémélanges qui s'étend de la Nouvelle-Écosse jusqu'en Alberta. Au Québec, Sollio Agriculture s'appuie sur le complexe de Saint-Romuald, qui « comprend l'usine MPX de minéraux et de prémélanges pour l'alimentation et le Centre de distribution construit en 2013 ». Elle dispose aussi de deux autres meuneries, soit à Saint-Pie-de-Bagot et à L'Ange-Gardien, à la suite de l'acquisition des actifs de la division porcine de l'entreprise F. Ménard.

Dans le domaine des semences de maïs, la concurrence est vive et il s'agit « d'un marché dominé par les multinationales¹⁷⁰ ». Cependant, « le partenariat entre Elite et Maizex place la nouvelle coentreprise en tête de peloton pour les semences de maïs ». La mobilisation des deux équipes de sélectionneurs permet des avancées majeures en génomique : « En 2019 s'amorce en effet le séquençage de l'ADN

des quelque 700 meilleures variétés de semences Elite sélectionnées au cours des vingt années précédentes, en vue d'obtenir leur code génétique¹⁷¹. »

La question des pesticides est aussi à l'avant-scène durant cette période, répondant ainsi aux préoccupations des citoyens sur leur impact sur la santé humaine. « À la suite d'une consultation publique effectuée à l'été de 2017 [...], une nouvelle réglementation est mise en vigueur en 2018 interdisant l'application d'atrazine, de trois néonicotinoïdes et du chlorpyrifos, sauf sur prescription signée par un agronome¹⁷². Chez Sollio, presque toutes les semences d'hybrides de maïs de la gamme Elite sont déjà disponibles sans néonicotinoïdes depuis 2014¹⁷³. »

LES AGROCENTRES

En 2015, on a célébré les 25 ans du réseau québécois de six succursales de détaillants d'intrants en productions végétales (semences, engrais, produits de protection des cultures), les Agrocentres. Ces derniers « assurent à La Coop fédérée une partie de la clientèle des producteurs de grandes cultures et des maraîchers qui ne sont pas membres d'une coopérative. L'intégration des Agrocentres, en 1990, a permis à La Coop fédérée d'atteindre un volume de vente justifiant l'investissement dans les centres de distribution de Côte-Sainte-Catherine et de Sillery.

Spécialisés dans la vente d'engrais, les Agrocentres ont ensuite étendu leur offre de produits et de services pour combler les besoins des producteurs spécialisés en productions végétales.

Entreprises familiales, les Agrocentres comptent plus de 160 employés et, à l'instar des coopératives en région, ils s'impliquent dans leurs milieux respectifs.

Les Agrocentres sont également des entreprises innovantes. Par exemple, Fertibec se lance en 2007 dans la vente de semences de légumes. En 2010, elle adopte la marque Seminova pour les variétés d'oignons, de carottes, de laitues, de crucifères, de maïs sucré, etc. qu'elle offre aux producteurs maraîchers. Ces graines, qui proviennent d'une trentaine de fournisseurs différents à travers le monde, sont évaluées dans des parcelles d'essai chez les clients avant d'être adoptées ou rejetées. L'Agrocentre Saint-Hyacinthe, quant à lui, se distingue en inaugurant le premier centre de traitement de semences de soya en vrac au Québec [...] en 2013¹⁷⁴. »

Le virage numérique de la production agricole

À l'image du reste de la société, le secteur agroalimentaire n'échappe pas au virage numérique. Celui-ci se décline de diverses façons.

« La robotisation des fermes laitières reste la plus spectaculaire des avancées en matière d'automatisation. D'après les statistiques du recensement de 2016, plus de 400 fermes québécoises ont recours à cette technologie, soit 8 % des fermes laitières¹⁷⁵. »

Une autre application que l'on retrouve désormais sur l'ensemble des outils en ligne est la géolocalisation par satellite (GPS). La percée et les avantages en découlant ne font pas de doute. « Au recensement de 2016, on dénombre près de 4 700 fermes québécoises l'utilisant, soit une ferme sur six, tous secteurs confondus¹⁷⁶. À cette date, les producteurs de grandes cultures (grains et oléagineux) utilisent cette technologie dans une proportion de 37 %. Chez les producteurs maraîchers et les producteurs laitiers, 23 % des fermes font usage de systèmes GPS. Dans ce cas, la technologie permet des économies d'engrais minéraux, de pesticides et de carburant en appliquant "la bonne dose, au bon endroit, au bon moment" ».

On doit aussi souligner l'apport de l'imagerie satellitaire offerte aux membres de Sollio. « Lancée à l'été de 2011, la première campagne d'imagerie satellitaire couvre la plaine du Saint-Laurent¹⁷⁷. » « Elle s'étend jusqu'à Rivière-du-Loup et au Saguenay-Lac-Saint-Jean l'année suivante, puis à l'ensemble de la province à compter de 2013¹⁷⁸. » « Les images par satellite indiquent les niveaux de densité d'une culture en juillet et en août. Après la récolte, d'autres données sont disponibles : carte de rendement relatif, carte économique jumelant les données de rentabilité aux différentes zones de rendement, carte de zones de gestion qui permet ensuite de réaliser des semis à taux variable, d'analyser des contraintes du sol comme le nivellement, le drainage, etc.¹⁷⁹ »

Divers outils numériques sont développés pour être finalement intégrés dans la plateforme numérique AgConnexion, lancée en 2018. On y retrouve « un module "Ferme intelligente" offrant [des] fonctionnalités [...] comme le stockage des informations provenant de capteurs montés sur des équipements ou d'objets connectés [...]. La plateforme inclut également un "Portail" permettant aux producteurs d'interagir avec leurs experts-conseils, détaillants et coopératives. Ce module permet les relations transactionnelles. À sa première année d'utilisation, la plateforme rejoint plus de 6 700 fermes.¹⁸⁰ En termes de retombées immédiates,

Forme libre - 333

Zone	
ZONE	ZONE
1	2,981 HA
2	7,145 HA
3	3,918 HA

Semis ATV	
ZONE	SEMIS ATV
1	75000
2	80000
3	85000



Emplacements

Culture Variété Ferme

Emplacements

- 001 | 2021 Maïs grain
Maïs grain
2021 23,73 hectares
- 009 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 16,7 hectares
- 013 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 28,67 hectares
- 024 | 2021 Soybean
Maïs grain
2021 11,9 hectares
- 025 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 1,81 hectares
- 028 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 1,4 hectares
- 029 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 1,15 hectares
- 030 | 2021 Corn, Grain
Maïs grain
2021 7,73 hectares



AgConnexion contribue à réduire de 80 % le temps consacré à la relance des clients et la plateforme accroît la rentabilité des fermes, dans une proportion pouvant atteindre 10 % dans certains segments¹⁸¹ ». Depuis son lancement, la plateforme, qui s'inscrit dans l'agriculture de précision, est mise à jour régulièrement et s'intègre de plus en plus dans le quotidien des producteurs.

Groupe BMR

Après une prise de participation minoritaire en 2014, Sollio devient l'unique propriétaire de Groupe BMR en 2015, ce qui en fait la plus importante chaîne de quincailleries 100 % québécoise. Cette acquisition mène Sollio à y concentrer ses activités. L'approvisionnement du réseau de magasins sera désormais assuré par les installations de Groupe BMR, qui possède plusieurs entrepôts répartis à travers la province. Cette décision provoque la fermeture du centre de distribution de Trois-Rivières, suivi en 2018 du département de distribution de machines agricoles et de pièces de rechange.

BMR se déploie désormais sous deux bannières différentes, en plus de la bannière BMR traditionnelle. D'abord, BMR Pro offre une large gamme de matériaux de construction répondant aux besoins des entrepreneurs. Puis, l'enseigne Agrizone permet à BMR de rejoindre plus particulièrement les producteurs agricoles. On y propose notamment des fournitures pour les bâtiments de ferme et les enclos pour les animaux, des colliers et des licous, des abreuvoirs et des mangeoires.

En 2019, BMR prend une participation minoritaire dans l'entreprise québécoise Équipements d'érablière CDL. Cette transaction lui permet de bonifier son offre de produits acéricoles. Plus tard dans la même année, le distributeur de matériaux de construction Lefebvre et Benoit conclut une entente avec Groupe BMR, qui se porte acquéreur d'une participation dans l'entreprise familiale. C'est une association harmonieuse qui permettra aux deux entreprises québécoises de bénéficier de leur expertise complémentaire afin de bonifier leur offre respective et d'ainsi consolider leur leadership dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux de construction.

Avec la pandémie, le commerce en ligne connaît une forte croissance, qui coïncide heureusement avec la mise en œuvre d'une stratégie omnicanal pour BMR, permettant aux consommateurs de faire leurs achats en ligne et de faire livrer leur commande à la maison ou encore de la récupérer en magasin.

Énergies Sonic : un nouveau modèle d'affaires

En 2015, Sonic s'associe à parts égales avec le Groupe Filgo, de Sainte-Marie-de-Beauce, pour créer Énergies SonGo inc. La nouvelle entité distribue 1,6 milliard de litres de carburant par année, regroupe 300 stations-service, 775 employés, 24 places d'affaires et 166 agents distributeurs et livreurs de produits pétroliers. Son chiffre d'affaires est de 1,5 G\$. On estime qu'avec son volume d'affaires, la nouvelle filiale peut ainsi mieux composer avec les défis de la transition énergétique : « la diminution des volumes de vente de produits tirés des énergies fossiles, l'augmentation des coûts de gestion environnementale et des frais d'exploitation ».

Olymel

Olymel est devenu le plus important producteur canadien de porcs et exporte ses produits dans plus de 60 pays. À l'image des autres secteurs d'activités, Olymel connaît une croissance marquée de 2014 à 2021, soit un volume d'affaires passant de 2,8 G\$ en 2014 à 4,2 G\$ en 2021. Deux facteurs expliquent cette progression : la demande pour les produits de porc frais et l'acquisition d'entreprises.

Dans l'est du pays, Olymel est engagé dans un nouveau concept de production, soit cinq complexes de maternité porcine collective. Localisées à Fugèreville, dans le Témiscamingue, les Fermes boréales offrent en 2015 un premier lot de cinq maternités porcines collectives. « Chaque maternité est conçue pour accueillir 2 360 truies et 10 verrats, avec pour objectif de livrer environ 65 000 porcelets aux éleveurs. [...] Outre La Coop fédérée et sa division des viandes Olymel, trois coopératives très actives en production porcine, soit Comax, Covilac et Unicoop, de même que les producteurs Denis Richard et Sophie Bédard, investissent dans le projet. D'autres producteurs de porcs sont ensuite invités à leur emboîter le pas, en achetant une part dans une maternité collective plutôt que d'investir dans leur propre maternité en vue de la rendre conforme aux normes de bien-être animal, qui doivent entrer en vigueur en 2024. » Cette approche, qui vient de l'Europe, permet une production d'un plus grand volume que le modèle dominant au Québec du producteur naisseur-finisserieur avec un élevage de 200 à 300 truies.

Sogeporc

L'organisation poursuit le travail de recherche avec sa filiale AlphaGene, qui adopte, en 2017, la nouvelle appellation Sogeporc. Le but : « Sélectionner les meilleurs géniteurs de race Duroc et les truies hybrides les plus performantes. » L'organisation travaille aussi sur des applications en génomique. Loin de se limiter au Québec, ses activités s'étendent en Ontario et dans l'ouest du pays.

La production dans l'Ouest, par le truchement de la filiale OlySky, est d'ailleurs en augmentation. D'un volume initial de 42 000 truies en 2013, il augmente à 60 000 truies à la suite de l'acquisition de deux producteurs albertains. L'addition des volumes de truies au Québec et dans l'Ouest donne un troupeau annuel de 134 000 truies en 2020. Avec ce nouveau volume, à l'échelle canadienne, « Olymel a devancé l'entreprise manitobaine HyLife et Maple Leaf Agri-Farms pour trôner au sommet du top cinq en 2020¹⁸² ».

Les deux principales usines d'Olymel au Québec sont l'objet d'investissements permettant d'en diversifier la production. Ainsi, à Vallée-Jonction, on développe un savoir-faire spécifique aux besoins des consommateurs japonais. Ce faisant, « une équipe spécialisée est chargée de la découpe de la viande de porc frais réfrigéré destinée au marché japonais¹⁸³. Cette viande fraîche est très prisée des Japonais pour les préparations *tonkatsu*, c'est-à-dire des tranches de longe ou de filet frites dans une pâte croustillante et servies avec un bol de riz et de légumes ». À l'usine ATrahan de Yamachiche, l'abattage et la découpe permettent des productions de niche, dont le porc Nagano développé pour le marché japonais. Du côté de l'usine de Saint-Esprit, un investissement de 25 M\$ permet « la fabrication de produits à valeur ajoutée, dont du porc frais réfrigéré (*chilled pork*)¹⁸⁴ ». L'investissement permet l'ajout de 200 emplois.

Olymel développe aussi ses capacités de production en acquérant les actifs de diverses entreprises, dont le producteur et transformateur F. Ménard inc. et La Fernandière, de Trois-Rivières, spécialisée dans la fabrication de saucisses fraîches. En 2018, Olymel obtient l'ensemble des actifs de l'entreprise Aliments Triomphe appartenant à la famille Latifi. La transaction comprend trois établissements de production, à Laval, à Blainville et à Québec, ainsi que deux centres de distribution situés à Blainville et à Saint-Léonard. Du même coup, Olymel met la main sur les marques réputées Tour Eiffel, Chef Georges et La Belle Bretagne (jambons et pâtés) et Bilopage (cretons et tête fromagée), qui avaient été rachetées par Aliments Triomphe en 2012.

Dans le secteur de la volaille, en 2014, Olymel s'était déjà hissée au premier rang des producteurs canadiens pour le volume d'abattage grâce à ses partenariats avec Volaille Giannone et Sunnymel ainsi qu'avec l'achat de plusieurs volumes d'approvisionnement garanti. L'organisation consolide sa position dans les années subséquentes. Ainsi, en 2017, elle engage 30 M\$ pour améliorer la production de son usine de surtransformation de Brampton, en Ontario. En juin 2018, Olymel achète l'ontarienne Pinty's Delicious Foods, soit trois usines employant 360 employés. L'entreprise est spécialisée en abattage et en transformation de volaille en produits cuits. En 2020, grâce à un investissement de 31,5 M\$, Olymel va de l'avant avec un important projet d'agrandissement de l'usine d'abattage et de découpe de Saint-Damase.

Sur une période de cinq ans, soit de 2015 à 2020, Olymel s'est vraiment imposée sur le marché canadien avec des investissements qui dépassent 1,5 G\$ et une croissance de sa main-d'œuvre de 10 000 à plus de 15 000 employés. L'organisation avait déjà fait l'expérience de coronavirus et autres gripes aviaires, mais en mars 2020, la pandémie de COVID-19 frappe le monde entier, y compris le personnel de l'organisation.

En plus de la pandémie, qui ralentit les activités d'Olymel, de nombreux facteurs affectent lourdement les opérations et la rentabilité du secteur du porc frais en 2021, plombant ainsi les résultats de Sollio Groupe Coopératif. La pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Canada et plus particulièrement le Québec, jumelée aux retards dans l'arrivée de travailleurs étrangers, porte à 3 000 le nombre de postes à pourvoir chez Olymel en 2021. Par ailleurs, une grève de quatre semaines à l'usine de Vallée-Jonction exacerbe les problèmes de rentabilité, augmentant de manière considérable le nombre de porcs en attente. La Chine ferme aussi ses portes à quelques usines d'Olymel, qui perd ainsi un marché irremplaçable pour les parties moins nobles du porc. Cette décision de la Chine illustre, d'une part, ses relations diplomatiques tendues avec le Canada et, d'autre part, la volonté du pays d'être autosuffisant.

OLYMEL ET LA PANDÉMIE DE COVID-19

« Comme la plupart des grands établissements d'abattage et de transformation de la viande en Amérique du Nord, Olymel est durement frappée par la COVID-19. Les activités de la plupart des usines sont perturbées par des éclosons, ce qui force l'interruption ou le ralentissement des activités pour des périodes plus ou moins longues. Le premier établissement touché, au début de la pandémie, est l'usine d'abattage et de découpe de porcs de Yamachiche, où une centaine d'employés sur environ un millier sont affectés au printemps 2020.

Devant la gravité de la situation et les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire mondiale, la direction d'Olymel prend des mesures en vue de soutenir les efforts des travailleurs des usines et de maintenir ainsi la chaîne d'approvisionnement alimentaire au bénéfice de la population. Une prime temporaire de deux dollars l'heure est donc versée à l'ensemble des travailleurs rémunérés sur une base horaire et qui œuvrent aux activités de production porcine, d'abattage, de transformation, de surtransformation, de transport, de maintenance, d'entreposage dans les secteurs du porc et de la volaille.

La crise affecte aussi les livraisons d'animaux aux abattoirs. L'insuffisance de personnel fait en sorte que les porcs s'accumulent chez les producteurs. À la fin de mai 2020, plus de 800 employés des abattoirs de Yamachiche, de Saint-Esprit et de L'Ange-Gardien acceptent, sur une base volontaire, d'effectuer des quarts de travail en temps supplémentaire afin de réduire le nombre de porcs en attente et d'éviter ainsi des abattages humanitaires. De même, des dizaines de milliers de porcs de l'Ontario sont réacheminés vers l'abattoir de Red Deer. Au total, 200 000 porcs destinés aux abattoirs d'Olymel doivent être détournés vers d'autres abattoirs canadiens et américains en 2020.

La deuxième vague de la pandémie n'épargne pas les employés d'Olymel. À l'automne 2020, trois abattoirs sont touchés par une écloson et l'entreprise déplore le décès d'un employé de l'usine de Vallée-Jonction. En janvier 2021, c'est au tour de l'usine de Red Deer d'être frappée de plein fouet. Avec 20 % des 1 850 employés ayant reçu un test positif, la direction d'Olymel suspend ses activités le 16 février, et ce, jusqu'au début de mars. L'usine albertaine enregistrera plus de 500 personnes infectées et trois d'entre elles succomberont à la maladie¹⁸⁵. »

Relations avec le syndicalisme agricole : la gestion de l'offre et l'ASRA

Depuis 2014, c'est principalement autour de la gestion de l'offre que Sollio partage une communauté de vues avec l'UPA. Ce système est menacé plus d'une fois et même érodé avec les accords de libre-échange. Deux accords ouvrent des brèches dans le système canadien de régulation du marché intérieur, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (2016) et le Partenariat transpacifique. Dans les deux cas, cela signifie une présence accrue de la concurrence, que ce soit pour les fromages fins ou les produits laitiers. L'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en 2016 constitue aussi une véritable menace pour le système canadien de gestion de l'offre. Dans ce contexte, Sollio mandate la firme PricewaterhouseCoopers pour réaliser une étude sur les conséquences de l'abandon de la gestion de l'offre au Canada pour les secteurs des œufs et de la volaille. Uniquement au Québec, l'étude conclut que 7 000 fermes familiales seraient menacées de disparition.

Sollio ne ménage pas ses efforts pour sensibiliser le public à ces enjeux, notamment en lançant une campagne sur les médias sociaux sur le thème « Protégeons notre modèle agricole, dites oui à la gestion de l'offre ». Cela ne suffit pas à contrer la lente érosion du système de gestion de l'offre. Avec la signature de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique en 2020, le marché canadien est davantage ouvert aux produits importés. « L'attention des leaders du monde agricole sera donc, dorénavant, portée sur les mécanismes de compensation aux producteurs pour ces pertes. » Sollio fait également front commun avec l'UPA pour le maintien du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) administré par La Financière agricole.

Une présence accrue dans l'espace public

Au cours des dernières années, Sollio est sorti de sa réserve habituelle pour intervenir dans des débats publics sur divers enjeux.

Sujet délicat qui intéresse la profession, l'usage des pesticides fait l'objet d'une intervention en 2019 de l'organisation dans le cadre d'une commission parlementaire. Sollio se porte à la défense de ses membres et des producteurs qui ont à cœur la santé de leur famille, la prospérité de leur entreprise, et le souci de produire des aliments sains, de qualité et à prix abordable pour les consommateurs.

UNE SÉRIE DE MESURES

Les mesures suivantes s'inscrivent dans la transition vers une agriculture plus durable et responsable :

- Faire respecter les bandes riveraines et les zones sensibles dans les champs : malgré les impacts négatifs démontrés, plusieurs producteurs poursuivent la culture de ces zones ;
- Donner un élan à l'agriculture de précision : bien que les technologies permettent l'accumulation des données sur l'utilisation des produits de protection des cultures, l'utilisation de ces données pour mettre la mise en action de nouvelles pratiques au champ se fait attendre ;
- Faciliter l'application de précision : pour appliquer ce qui est nécessaire au moment où c'est nécessaire, un producteur a besoin d'équipement qui permette l'application localisée de produits. Ces équipements sont coûteux ;
- Promouvoir l'arrosage à forfait : un arrosage effectué par un détaillant permettrait un audit plus facile ; 49 % des producteurs québécois préfèrent effectuer leur épandage de pesticides eux-mêmes.

Ces mesures sont aussi associées à une série d'initiatives visant à mieux faire connaître le monde rural à la population en général, incluant notamment, en 2015, la commandite, avec Agropur, de l'émission *Arrive en campagne*, une immersion dans le monde agricole diffusée sur TVA, et la campagne télévisuelle *On récolte ce qu'on aime* en 2017.

La relève agricole

Financièrement, Sollio soutient plusieurs initiatives liées à la relève. Créé en 2007, le Fonds coopératif d'aide à la relève agricole s'avère une excellente manière de stimuler la présence de la relève dans les instances coopératives. « Les critères d'admissibilité assez stricte sont un gage de la qualité des quelques dizaines de nouveaux candidats qui se qualifient chaque année pour ce programme administré par les coopératives. Chaque bénéficiaire doit, pour toute la durée de son inscription au programme (c'est-à-dire trois ans), s'engager à suivre des formations reconnues par le Conseil d'administration du Fonds, incluant des cours sur la coopération, et à participer à certaines activités associatives¹⁸⁶. » Les résultats découlant

de ce fonds parlent d'eux-mêmes : « En 2019, trois des membres du conseil d'administration de La Coop fédérée ont été bénéficiaires du programme¹⁸⁷. Dans le réseau des coopératives, c'est 24 % des administrateurs qui ont pu développer leurs compétences tout en profitant d'un support financier et professionnel¹⁸⁸. »

« À partir de 2018, la division agricole de La Coop fédérée soutient, en qualité de partenaire national, le Concours des Jeunes agriculteurs d'élite (JAE) du Canada, qui reconnaît l'excellence de jeunes agriculteurs sélectionnés parmi les sept fermes finalistes des concours provinciaux¹⁸⁹. La coopérative étend, du même coup, son implication envers la relève au-delà des frontières du Québec. »

En 2022, le Prix établissement et transfert de ferme fête sa 20^e édition. Ce concours vise à mettre de l'avant l'importance des relations humaines dans la réussite d'un projet de transfert de ferme ou de l'établissement d'une entreprise agricole. L'année 2022 marque d'ailleurs les débuts du concours en Ontario et dans les Maritimes.

Ferme A & L Desnoyers inc.
– Gagnante de l'édition
2021-2022 dans la
catégorie Transfert.





Ferme Dave Tourigny inc.
– Finaliste Prix établissement
et transfert de ferme
2019-2020.

Ferme Couturier et frères inc.



Ferme Wilvoc Holsteins.

Ferme Valsé inc.
– Gagnante de l'édition
2021-2022 dans la
catégorie Établissement.

L'engagement social

Pour Sollio, la coopération représente plus qu'un modèle d'affaires, c'est aussi un modèle de développement pour l'avenir et un mode de vie. En souscrivant aux principes coopératifs, Sollio fait de son organisation un important vecteur de changement pour la société. L'engagement envers la communauté et la collectivité est d'ailleurs partie prenante de son ADN coopératif, qui se traduit sous la forme de dons et de commandites ou de bénévolat.

À travers des axes philanthropiques porteurs de sens pour l'organisation, comme ceux de la promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la relève et de la coopération, Sollio s'est doté d'une politique de dons et de commandites en 2021 afin d'encadrer ses interventions pour soutenir des causes en phase avec ses valeurs phares d'honnêteté, d'équité, de responsabilité et de solidarité.



Entre autres, l'organisation s'est rapidement mobilisée pour faire face aux impacts de la pandémie de la COVID-19 sur la population, notamment en matière de sécurité alimentaire. Ainsi en témoigne l'initiative « De nous à vous » lancée en juin 2020, une grande chaîne de coopération et de solidarité entre Sollio, 17 de ses coopératives membres et leurs producteurs agricoles. En deux ans, l'initiative a permis de remettre 1,15 M\$ en argent et en denrées alimentaires à des organismes de sécurité alimentaire comme les Banques alimentaires du Québec et les Cuisines solidaires de la Table des chefs. Cette contribution s'ajoute à celles d'Olymel dans le cadre de son programme « Achat qui redonne », créé en 2018, et « Ensemble, on redonne », des collectes de fonds qui visent à soulager la faim des personnes les plus vulnérables.

D'autres dons de Sollio Groupe Coopératif ont permis à des organismes de bienfaisance d'améliorer le bien-être des familles agricoles. C'est le cas notamment de l'organisme Au cœur des familles agricoles que Sollio soutient financièrement depuis sa fondation en 2003. L'organisation, qui offre entre autres des services psychosociaux, est unique et essentielle, car spécifique aux réalités des travailleurs et des entrepreneurs agricoles, ainsi que de leurs familles. Parallèlement, Sollio organise depuis 2014 une activité sportive caritative visant la santé et le mieux-être de ses employés et ceux du réseau et des divisions. Le Défi Sollio encourage les gens à bouger tout en récoltant des fonds pour des organismes de bienfaisance. Après sept éditions en présence et une édition virtuelle, qui s'est déroulée durant la pandémie de COVID-19, c'est plus d'un milliard de dollars qui a été remis à divers organismes.

L'organisation est aussi impliquée dans d'autres endroits du pays « où elle a des employés et des membres. En 2020, la coopérative québécoise appuie notamment des fondations d'hôpitaux en Alberta et en Saskatchewan, des banques alimentaires au Manitoba et en Ontario, ainsi que l'organisme éducatif Agriculture en classe (provinces de l'Atlantique) ».

Ferme Magolait enr.- Finaliste
Prix établissement et transfert
de ferme 2021-2022.

Ferme Belflamme inc.– Gagnante
de l'édition 2019-2020 dans la
catégorie Transfert.

Ferme Magolait enr.

Ferme M & A Scoble- Finaliste
Prix établissement et transfert
de ferme 2020-2021.

2022 : quelques enjeux importants

Le déclenchement de la guerre de la Russie contre l'Ukraine en février 2022 n'est pas sans conséquence pour Sollio, en particulier pour sa division Sollio Agriculture. Déclenchée à une période critique, soit à quelques semaines des semis, la guerre compromet l'approvisionnement en fertilisants, puisqu'une grande majorité de ceux-ci sont importés de la Russie. Le Canada ayant imposé de sévères sanctions, dont une taxe de 35 % sur les produits d'origine russe, Sollio doit multiplier les efforts pour permettre la réception de ses commandes passées avant le début de la guerre et ainsi fournir à ses membres les produits dont ils ont besoin. Cette guerre n'est pas non plus sans conséquence pour nombre de pays à travers le monde, importateurs de denrées produites en Ukraine, de blé entre autres, qui risquent de faire face à des ruptures d'approvisionnement. Cela ne laisse présager rien de bon pour la sécurité alimentaire et l'équilibre social de ces États.

Sollio, une organisation responsable

Depuis 2015, sur le plan international, on utilise un référentiel commun pour promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète : celui des objectifs de développement durable des Nations Unies. Brièvement, les 17 objectifs rappellent que la croissance économique ne peut se faire en marge des changements climatiques et de la protection de l'environnement, sans parler des enjeux de lutte contre la pauvreté, de protection sociale, etc.¹⁹⁰

L'écosystème de la coopération agricole et Sollio Groupe Coopératif sont engagés de diverses façons en matière de développement durable. Il faut souligner l'amorce en 2018 d'« une première reddition de compte sur sa performance comme entreprise en matière de développement durable ». Pour Sollio, « la croissance s'inscrit dans la longue durée, avec l'objectif d'assurer la pérennité de l'organisation au bénéfice de ses membres, de ses employés et des régions rurales, mais également de la population consommatrice des aliments produits et transformés au pays ».

Dans le but de réduire son « empreinte environnementale, notamment de la consommation d'énergie et d'eau dans chacune de ses divisions », Sollio a lancé plusieurs initiatives. « Il travaille aussi à la récupération et au recyclage des matières résiduelles. » L'organisation a décidé de poser des gestes concrets et s'est dotée d'une mission claire, basée sur 14 ambitions autour de 6 grands objectifs.

Nos

14

ambitions alignées sur 6 objectifs de développement durable de l'ONU



- 1** Promouvoir l'agriculture durable auprès des producteurs et autres acteurs du milieu agroalimentaire
- 2** Être un acteur de référence au Canada en matière d'agriculture et d'agroalimentaire durables



- 3** Promouvoir le bien-être physique et mental de chacun dans nos opérations, ainsi que sur les fermes et au sein des collectivités
- 4** Mettre en place les mesures afin de viser « 0 accident »
- 5** Renforcer la marque employeur grâce à notre modèle de travail avant-gardiste



- 6** Minimiser l'impact de nos opérations sur les ressources en eau
- 7** Soutenir par nos actions les producteurs agricoles dans leur gestion durable de l'eau



- 8** Maximiser les retombées régionales des investissements et des projets de développement économique
- 9** Mettre de l'avant notre modèle d'affaires coopératif dans la façon de conduire nos activités économiques



- 10** Réduire les quantités de matières résiduelles générées par nos opérations et viser l'élimination de leur enfouissement
- 11** Viser l'élimination du gaspillage alimentaire et la valorisation des résidus organiques générés par nos opérations
- 12** Promouvoir des produits sains et responsables auprès de nos clients



- 13** Fixer et atteindre une cible de réduction des émissions de GES de nos opérations
- 14** Promouvoir l'adaptation aux conséquences des changements climatiques auprès des producteurs agricoles

Il existe une préoccupation constante pour des pratiques agricoles au diapason des changements requis sur le plan environnemental et plusieurs initiatives en découlent. Par exemple, « depuis 2019, AgriRÉCUP travaille avec ses partenaires à la mise en place d'un réseau de collecte et de valorisation de cette catégorie de plastiques agricoles [c.-à-d. la pellicule d'enrubannage des balles de foin humide]. Sollio Groupe Coopératif participe activement à cette initiative par l'entremise de ses coopératives membres, des détaillants BMR, des Agrocentres et des menuiseries ». Un projet a également permis de recueillir en deux ans près de 135 tonnes de plastique uniquement dans la région de Saint-Hyacinthe.

Sollio ne reste pas non plus indifférent aux changements climatiques. Les périodes de canicules étant de plus en plus fréquentes et longues, tout comme les nuits tropicales¹⁹¹, on se penche sur les adaptations à faire aux étables pour s'assurer de minimiser l'impact de la chaleur sur le bien-être animal, dans ce cas, les vaches laitières. À l'évidence, on veut s'assurer de disposer des meilleures stratégies pour que l'organisation et, plus largement, l'écosystème de la coopération agricole composent adéquatement avec les défis majeurs du présent millénaire, en somme, comme Sollio a su le faire depuis 1922.

Sollio Groupe Coopératif
Cultiver, bâtir et nourrir les
gens d'ici depuis 100 ans.

PORTRAIT DE SOLLIO EN 2022

100 ANS DE COOPÉRATION



 Sollio
Agriculture

SOLLIO EST DANS LES CHAMPS

- 2 772 G\$ en chiffre d'affaires
- 1 271 employés
- 265 détaillants
- 23 fermes avicoles et couvoirs
- 18 meuneries



 BMR

SOLLIO EST DANS VOTRE COUR

- 1 534 G \$ en chiffre d'affaires
- 8 000 employés
- 16 magasins corporatifs
- 275 centres de rénovation et quincailleries au Québec, en Ontario et dans les Maritimes



 POLYMEX

SOLLIO EST DANS VOTRE ASSIETTE

- 4,5 G\$ en chiffre d'affaires
- 14 000 employés
- 1^{er} producteur de porcs au Canada
- 65 pays d'exportation
- 27 usines dont les activités se répartissent entre les produits frais et surtransformés dans les secteurs du porc et de la volaille
- 6 centres de distribution
- Implanté dans 5 provinces canadiennes : Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario, Saskatchewan et Alberta



COOPERATIVE FEDEREE
FARM PRODUCE
PRODUIT AGRICOLES
QUEBEC

LIST OF
AGRICULTURAL
MACHINERY
FOR SALE
BY THE
FARM PRODUCE
CO-OPERATIVE
FEDEREE



Sollio : quand passion rime avec unisson

Ce n'est pas tous les jours qu'une entreprise québécoise fête ses 100 ans et c'est un grand honneur pour FAC de souligner ce moment d'exception dans la vie de Sollio.

Qu'elles soient locales, nationales ou même internationales, les coopératives partagent un modèle d'affaires similaire et, surtout, des valeurs communes. Ces valeurs font vibrer la fibre coopérative saluée dans le monde entier comme porteuse de richesse et d'innovation, et ce, tant en agriculture qu'en agroalimentaire.

L'engagement et la passion qui ont toujours animé Sollio sont un gage d'un avenir prometteur. Nous partageons ces mêmes valeurs à FAC. Forte d'un modèle d'affaires au diapason d'une époque en constant changement, nous souhaitons à Sollio un autre centenaire rempli de succès.

De la part de FAC et de son équipe, félicitations aux membres et employés de Sollio et joyeux centenaire !



Desjardins et Sollio : 2 coopératives qui ont beaucoup en commun

L'histoire de Sollio Groupe Coopératif, c'est l'histoire de l'agriculture québécoise et de sa modernisation. Au cours des cent dernières années, ce géant de l'agroalimentaire a toujours su se renouveler pour être de son temps et devenir l'un de nos plus grands fleurons.

Pour rester pertinent pendant plus d'un siècle, il faut être en mesure d'innover en plus de chercher continuellement à se développer. Sollio a démontré sa capacité à grandir avec son époque et à évoluer au rythme des besoins de ses membres. Le Mouvement Desjardins est extrêmement fier d'être l'un de ses partenaires et de participer à ses succès qui bénéficient à l'ensemble de nos collectivités.

D'hier à aujourd'hui, l'importance que nos deux coopératives accordent au développement régional et nos valeurs communes d'entraide et de solidarité sont le reflet de notre grande complicité afin de bâtir une économie solide et durable.

Le Mouvement Desjardins vous souhaite un très joyeux 100^e anniversaire !

Banque Scotia.

La Banque Scotia est heureuse de célébrer ce jalon important dans l'histoire de Sollio Groupe Coopératif.

BMO



BMO Banque de Montréal tient à féliciter Sollio Groupe Coopératif pour son 100^e anniversaire. Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre fidélité durant toutes ces années. Longue vie à Sollio !



AGROPUR

Coopérative laitière

Agropur tient à féliciter Sollio Groupe Coopératif pour ses 100 ans de longévité à œuvrer dans le milieu agricole au Québec et au Canada. Agropur et Sollio partagent une riche histoire coopérative qui repose sur des valeurs communes, telles que la solidarité et la mise en commun des ressources. Depuis leurs débuts respectifs, nos deux organisations travaillent conjointement afin de bâtir un monde plus juste et équitable, tout en demeurant d'importants moteurs de développement social et économique. L'atteinte de ce jalon confirme que le modèle coopératif est fort et bien implanté au Québec. Joyeux 100^e anniversaire !



Rabobank

Rabobank félicite Sollio pour la célébration de son centenaire.

La capacité de Sollio à amplifier la synergie des partenariats dans les domaines de l'agriculture et du développement durable a ouvert la voie à d'incroyables réalisations. Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec Sollio dans le cadre de notre mission qui est de cultiver ensemble un monde meilleur.

FASKEN

Félicitations à Sollio pour ses 100 ans de contribution à l'essor de la société québécoise et canadienne ! C'est un immense privilège pour Fasken d'avoir l'opportunité de collaborer avec une organisation centenaire qui n'a cessé d'évoluer et de relever des défis afin de s'imposer comme joueur de taille pour cultiver, bâtir et nourrir les gens d'ici et d'ailleurs.

Il ne fait aucun doute que l'apport de Sollio et de son équipe au développement et à la vigueur économique d'ici au cours des 100 dernières années est garant d'un avenir tout aussi prometteur !



FONDS de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ est fier d'accompagner depuis 10 ans la croissance d'une coopérative aussi reconnue que Sollio Groupe Coopératif et de pouvoir souligner avec elle 100 ans d'histoire!

Notre investissement dans le modèle coopératif permet de miser sur cette valeur commune qu'est la solidarité et d'appuyer le développement économique et social des organisations qui le composent.

Ce partenariat est un honneur depuis les débuts et nous souhaitons que cette collaboration perdure encore longtemps! Bon 100^e!

Benoit Tétrault,
*directeur placements privés et investissements d'impact,
Agroalimentaire et santé*



REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans la décision de Sollio Groupe Coopératif de s'engager dans ce projet pour souligner son centenaire. J'ai été honoré d'être choisi pour en faire la rédaction. Tout au long du processus de production, des personnes m'ont apporté leurs concours. Je pense, chez Sollio, à Elizabeth Thompson, à Samar Gharib et à l'équipe du *Coopérateur*. Dans les derniers milles, la directrice des communications, Anouk Petit, s'est particulièrement investie, avec la collaboration de divers collègues, pour s'assurer d'un manuscrit final aisément accessible au plus grand nombre. En outre, j'ai été nourri d'échanges cordiaux et fructueux avec la vice-présidente principale Communications, Stéphanie Couturier. Je souhaite aussi souligner l'apport des membres du comité de lecture interne. Chez Groupe Fides, Pascal Genêt a mené avec beaucoup de doigté le travail éditorial et le choix iconographique, avec le soutien notamment du personnel du service de gestion de l'information institutionnelle et des archives de HEC Montréal ainsi que de Nadine Kadé, de Sollio Groupe Coopératif, et sa mémoire d'éléphant.

Que tous soient chaleureusement remerciés de leur contribution à ce livre, hommage à 100 ans de succès collectif, un jalon important et incontournable dans l'histoire de la coopération au Québec et au Canada !

*Jean-Pierre Girard,
Montréal, septembre 2022*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives HEC Montréal. Fonds Sollio, P012.

Côté, Alain. (1978) « L'évolution des coopératives agricoles québécoises de 1870 à 1980 », *Cahier S-78-3*, Montréal, École des hautes études commerciales, 79 p.

Girard, Jean-Pierre avec la collaboration de Suzi Brière. (1999) *Une identité à affirmer, un espace à occuper : aperçu historique du mouvement coopératif au Canada-Français*, Montréal et Sherbrooke, Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke, 51 p.

Kesteman, Jean-Pierre, Jean-Marc Kirouac, Jocelyn Morneau et Guy Boisclair. (1984) *Histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA, 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 464 p.

Lemay, Jacques. (2008) *Parcours d'une coopérative agroalimentaire : Purdel, 1928-2008*, Québec, Septentrion, 224 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. (1986) *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 739 p.

-. (1979) *Histoire du Québec contemporain : De la confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 433 p.

Poulin, Pierre (1998) *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome III : De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, Montréal, Québec Amérique, 480 p.

-. (1994) *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome II : La percée des caisses populaires 1920-1944*, Montréal, Québec Amérique, 449 p.

-. (1990) *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome I : Desjardins et la naissance des caisses populaires*, Montréal, Québec Amérique, 373 p.

Saint-Pierre, Jacques. (2015) *Conviction, détermination, vision : l'histoire d'un succès coopératif*, La Pocatière, Groupe coopératif Dynaco, 175 p.

-. (2014) *La coopération au cœur d'un grand succès : Agropur, 75 ans de passion*, Montréal, Fides, 208 p.

-. (1997) *Histoire de la coopérative fédérée : L'industrie de la terre*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, Les Éditions de l'IQRC, 287 p.

NOTES DE FIN

Note: Le sigle* indique une référence de l'auteur Jacques Saint-Pierre. Sauf mention contraire, les sites Internet ont été consultés entre le 15 et le 20 juillet 2022.

Liste des sigles spécifiques aux références

ACCPEDQ

Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins

AHEC

Archives de HEC Montréal

ANQ

Archives nationales du Québec

AUPA

Archives de l'Union des producteurs agricoles

BAnQ

Bibliothèque et archives nationales du Québec

RMADC

Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada

RMAPQ

Rapport du ministère de l'Agriculture de la province de Québec

RSIL

Rapport de la Société d'industrie laitière

RSILPQ

Rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec

Chapitre 1 – À l'origine de Sollio (1900-1922)

- 1 Ce document peut être consulté en faisant la demande auprès du service des communications de Sollio.
- 2 * « L'aviculture se développe rapidement dans le comté de Bonaventure », *Le Journal d'agriculture et d'horticulture*, vol. 18, n° 9, 15 mars 1915, p. 200.
- 3 Lemay, Jacques. (2008) *Parcours d'une coopérative agroalimentaire : Purdel, 1928-2008*, Québec, Septentrion, p. 22.
- 4 Le Boerenbond, ou ligue des paysans de Belgique, est une union professionnelle catholique regroupant des corporations ou des sociétés paroissiales.
- 5 * Article 2 des *Statuts*: Vanier, Anatole. (1919) « Notre œuvre », *Le Québec agricole*, vol. 1, n° 1, 14 mars, p. 32.
- 6 Portail des Laiteries du Québec. [En ligne] Montreal — Comp. Coop. (laiteriesduquebec.com).
- 7 * *RMAPQ 1916-1917*, Louis Lavallée, rapport de la SCA des producteurs de semences, p. 215.
- 8 * Bégin, Alphonse. (1941) *Coopérative fédérée de Québec*, Montréal, Mémoire, EHEC, 1941, p. 9.
- 9 *Côté, op. cit.*, p. 39.
- 10 * *Le Soleil* avance le chiffre de 500, mais *Le Devoir* et *L'Action catholique* évaluent l'assistance à 200 personnes (cf. éditions du 2 novembre 1922). *Le Bulletin des agriculteurs* parle de 250 à 300 présences et d'un millier de procurations (vol. 7, n° 46, 18 novembre 1922, p. 3). L'agronome Jean-Baptiste Cloutier retient aussi le chiffre de 300 personnes (« La fusion des coopératives centrales », *Le Journal d'agriculture*, vol. 26, n° 5, novembre 1922, p. 63).
- 11 * « Duel Caron-Ponton à la coopérative », *L'Événement*, 2 novembre 1922, p. 1. Huit membres de la Coopérative centrale ont fait enregistrer leur dissidence.
- 12 Il s'agit donc d'une loi privée.

Chapitre 2 – Les premières années de Sollio (1923-1929)

- 13 Saint-Pierre précise que l'on ne connaît pas le nombre total d'employés à ce moment.
- 14 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil d'administration, Rapport de Joseph-Félix Desmarais, gérant général, [1931]. Les données portent sur les années 1926-1930.

- 15 * « Rapport de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative fédérée de Québec, le 15 février 1927 », *Le Bulletin de la ferme*, vol. 15, n°7, 17 février 1927, p. 118.
- 16 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Minutes du conseil exécutif, 7 mars et 4 octobre 1923, 14 avril 1924.
- 17 * Il semble que cette idée soit empruntée aux coopératives du sud des États-Unis où les producteurs d'oranges, de raisins, etc. s'engagent à livrer toute leur récolte à leur coopérative pour une période donnée. Au Québec, la formule a d'abord été appliquée à la vente du poisson des coopératives de pêcheurs gaspésiens (RSIL 1924, p. 85-86, Raoul Dumaine, La Coopérative fédérée).
- 18 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Assemblée du 15 février 1927.
- 24 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Vieux dossiers, Comptoir coopératif de Montréal [sic], compte rendu de l'entrevue accordée aux marchands de farine et de grain de la province de Québec par le ministre de l'Agriculture, 18 novembre 1933.
- 25 * « Assemblée annuelle de la Coopérative fédérée », *Le Bulletin des agriculteurs*, vol. 21, n°5, 6 février 1936, p. 6.
- 26 *Ibid.*, p. 44.
- 27 * Gatineau, Oscar. (1934) « Sur la Coopérative fédérée », *Le Bulletin des agriculteurs*, vol. 19, n° 7, 15 février, p. 1.
- 28 * « Vente coopérative des agneaux de la vallée de la Chaudière », *La Terre de chez nous*, vol. 9, n°3, 14 octobre 1936, p. 8.
- 29 * Bisson, J.-E. (1940) « La coopérative canadienne du bétail de Québec, Ltée », *La Terre de chez nous*, vol. 12, n° 18, 31 janvier, p. 23.
- 30 * Belzile, J.-R. (1940) « La succursale de Québec », *La Terre de chez nous*, vol. 12, n° 18, 31 janvier, p. 16.
- 31 * Bélanger, J.-Omer. (1940) « La succursale de Rimouski », *La Terre de chez nous*, vol. 12, n° 18, 31 janvier, p. 18-19.
- 32 * RSIL 1934, p. 36-37.
- 33 * RMAPQ 1932-1933, section de la coopération, p. 22.
- 34 * Deslongchamps, L.-P. (1936) « La vie coopérative », *Le Journal d'agriculture*, vol. 39, n° 37, 14 mars, p. 12.
- 35 * Deslongchamps, L.-P. (1936) « La vie coopérative », *Le Journal d'agriculture*, vol. 39, n° 50, 13 juin, p. 12.
- 36 * 3 Geo. VI, chapitre 39, *Statuts de Québec 1939*, p. 175-176. Il sera augmenté à 300 000 \$ en 1942 (6 Geo. VI, chap. 39, p. 281).
- 37 * RMADC 1939-1940, p. 135-136, Division des produits laitiers.
- 38 * « La caisse populaire rurale et l'aide aux coopératives », *Revue Desjardins*, vol. 9, n° 8, octobre 1943, p. 145.
- 39 Portail de la Faculté des sciences sociales, Université Laval. [En ligne] Conseil supérieur de la coopération | Exposition virtuelle de la FSS (ulaval.ca).

Chapitre 4 – La plus importante maison d'affaires canadienne-française (1940-1956)

Chapitre 3 – Sollio et la Grande Dépression (1930-1939)

- 19 Portail de l'Assemblée nationale du Québec. [En ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/17-4/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui>.
- 20 Le moulin de Saint-Henri est alors la propriété du gouvernement du Québec.
- 21 * « Rapport de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative fédérée de Québec, le 17 février 1932 », *Le Bulletin de la ferme*, vol. 20, n°9, 3 mars 1932, p. 97.
- 22 * Rioux, Albert. (1933) « La centralisation des beurrieres et fromageries », *La Terre de chez nous*, vol. 5, n°17, 1^{er} février, p. 257.
- 23 Portail de La Coop Agrilait. [En ligne] <http://www.agrilaitcoop.com/index.php?pg=nous>.
- 40 * Filion, Gérard. (1955) « Changement pour le mieux », *Le Devoir*, vol. 46, n° 29, 5 février, p. 4.
- 41 * « Le tracteur Oliver Super 55 », *La Terre de chez nous*, vol. 26, n° 26, 25 août 1954, p. 6.
- 42 * « Autres cours de mécanique agricole », *La Terre de chez nous*, vol. 22, n° 49, 31 janvier 1951, p. 4.
- 43 * Mordret, Jacques. (1960) *La Coopérative fédérée et son efficience. Introduction à la recherche d'une planification en vue de la promotion de la Centrale, s.l.*, p. 57.
- 44 Portail du CQCM. [En ligne] <https://www.cqcm.coop/quisommesnous/merite-cooperatif/membres-de-lordre/j-armand-pinsonneault/>.
- 45 Boivin, T.E. (1956) « Hommage posthume à M. J. A. Pinsonneault », *Le Coopérateur agricole*, mars, p. 2-3.
- 46 * À ce moment, les coopérateurs détiennent 64 % des emprunts qui apparaissent au bilan (AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du bureau de direction, 27 février 1946).
- 47 Portail de l'Ordre des agronomes du Québec. [En ligne] Prix Henri-C.-Bois | Ordre des agronomes du Québec (oaq.qc.ca).
- 48 Portail du CQCM. [En ligne] Henri C. Bois, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (cqcm.coop).

- 49 Girard, Jean-Pierre. (2020) *COOPSCO : 75 ans de développement coopératif au service du milieu scolaire du Québec !*, Montréal, Fides, p. 45.
- 50 * Lespérance, Roland. (1954) « Henri-C. Bois », *La Terre de chez nous*, vol. 26, n° 20, 7 juillet, p. 6.
- 51 Portail de la Ville de Saint-Bruno. [En ligne] 1954-1955 - Conseil municipal du maire Henri C. Bois - Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (stbruno.ca).
- 52 * [Roméo Martin], *La Coopérative fédérée de Québec, s.l.*, Conseil supérieur de la coopération et Coopérative fédérée, [1944], p. 23.
- 53 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal de l'assemblée des directeurs, 30 juillet 1941.
- 54 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du bureau de direction, 17 août 1949 et Procès-verbal du conseil exécutif, 27 juillet 1949.
- 55 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 21 juin 1945.
- 56 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 20 juin 1955. E. Leroux détient sans doute le record de longévité à la Fédérée, ayant travaillé à la succursale de Montréal de 1911 à 1955.
- 57 * RGMTPQ 1947-1948, p. 96-97 et « Finie la grève des salaisons », *La Terre de chez nous*, vol. 20, n° 4, 22 octobre 1947, p. 29. La grève touche 14 000 travailleurs, dont plus de 2 000 au Québec.
- 58 * Bisson, J.-E. (1947) « Conséquences désastreuses de la grève des salaisons pour les cultivateurs », *La Terre de chez nous*, vol. 20, n° 6, 5 novembre, p. 23.
- 59 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbaux du conseil exécutif, 28 novembre 1941, 12 janvier 1942 et 28 février 1944.
- 60 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 17 novembre 1945.
- 61 * Boivin, T.-E. (1950) « Un important service de la Fédérée : la Coopérative canadienne du bétail, les abattoirs de Princeville et de Québec-Ouest », *La Terre de chez nous*, vol. 22, n° 38, 15 novembre, p. 4 et 7.
- 62 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 21 février 1951, p. 67.
- 63 * ACCPEDQ, dossier 1126-383, Lettre de Pierre Vézina à Marcel Lizée, 20 septembre 1965.
- 64 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du bureau de direction, 26 juillet 1953.
- 65 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 21 décembre 1953.
- 66 * Soit 16 millions sur 42 (Bérubé, Bernard. (1948) « Un rapide panorama sur les activités des places d'affaires de la Coopérative fédérée », *La Terre de chez nous*, vol. 20, n° 22, 18 février, p. 8).
- 67 * RMAPQ 1943-1944.
- 68 Portail de l'Alliance coopérative internationale. [En ligne] https://www.ica.coop/sites/default/files/2021-12/ACL%20ENG_125_V3%20%281%29.pdf.
- 69 Portail du Bilan du siècle. [En ligne] <https://www.bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1049.html>.
- 70 Portail de *La Gazette de la Mauricie*. [En ligne] <https://www.gazetteauricie.com/breve-histoire-de-lagriculture-au-quebec/>.
- 71 Côté, *op. cit.*, p. 67.
- Chapitre 5 – Sollio face aux changements dans le monde rural (1957-1975)**
- 72 Thomson, Dale C. (1984) *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Montréal, Trécarré, p. 403.
- 73 Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *op. cit.*, p. 238 et 456.
- 74 *Idem*, p. 460.
- 75 * Morisset, Michel. (1987) *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 125-126.
- 76 * Source sur Wikipédia de la référence : Roland Pigeon, la terreur des exposants, un balayage à trois expositions, *Le Bulletin des agriculteurs*, janvier 1951, p. 48-49. [En ligne] https://fr.wikipedia.org/wiki/Roland_Pigeon.
- 77 * « Revue des activités de l'année et énoncé de politique générale pour '54 », *La Terre de chez nous*, vol. 25, n° 51, 10 février 1954, p. 1 et AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 25 juin 1954.
- 78 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 2 avril 1959.
- 79 * Turcotte, Geo-É. (1975) « CO-OP d'hier à demain, son image actuelle », *Le Coopérateur agricole*, vol. 4, n° 10, octobre, p. 19.
- 80 * *Ibid.*
- 81 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 12 juin 1969.
- 82 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 25 novembre 1966.
- 83 * « En marge des récents conflits de travail à la Coopérative fédérée. Historique et situation actuelle », *Le Coopérateur agricole*, vol. 3, n° 11, novembre 1974, p. 6-8.

- 84 * « Poultry encore paralysé », *Le Devoir*, vol. 67, n° 85, 15 avril 1975, p. 2.
- 85 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, dossier SCA des Bois-Francs, La Coopérative fédérée de Québec et ses politiques avicoles, 1958, p. 1. Elle n'en vendait pas en 1949.
- 86 * Roy, *op. cit.*, p. 24, 98-99 et 106-108.
- 87 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 11 novembre 1965. La SCA de Saint-Jean-Port-Joli est l'une des coopératives qui ont rencontré des problèmes avec le programme d'intégration de la Fédérée (*Ibid.*, 6 décembre 1963).
- 88 * Roy, *op. cit.*, p. 24, 98-99 et 106-108.
- 89 Portail de Cooperative Research Farms. [En ligne] <https://crfarms.org/>.
- 90 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du conseil exécutif, 19 janvier 1966.
- 91 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbaux du conseil exécutif, 8 mars 1965 et 14 décembre 1966. La Meunerie de Saint-Barthélemy, dont le gérant est l'agronome Arsène Désilets, semble particulièrement impliquée dans l'intégration porcine (*Ibid.*, 1^{er} septembre 1966).
- 92 * AHEC, Entrevue avec Louis Lahaye, 4 novembre 1994.
- 93 * AHEC, Entrevue avec Avelin Marsolais, 11 novembre 1994.
- 94 * AUPA, Procès-verbal de l'exécutif, 19 août 1958.
- 95 * Dostie, Michel. (1988) « 1958-1988 Sonic célèbre ses 30 ans », *Le Coopérateur agricole*, vol. 17, n° 6, juin, p. 9-11.
- 96 * Courcy, Alcide. (1964) « Vers des coopératives agricoles interparoissiales et régionales », *La Terre de chez nous*, vol. 35, n° 47, 19 février, p. 13.
- 97 Portail de *La Gazette de la Mauricie*. [En ligne] <https://www.gazettemauricie.com/breve-histoire-de-lagriculture-au-quebec/>.
- 98 * AHEC, fonds Coopérative fédérée, Procès-verbal du bureau de direction, 20 et 21 décembre 1966.
- 99 * AHEC, Entrevue avec Jacques Carrier, 21 décembre 1993.
- 100 Poulin, *op. cit.*, tome III, p. 156.
- 108 * « Oly » pour Olympia et « mel » pour Turcotte et Turmel.
- 109 * Éthier, Isabelle. (1996) « Présent sur tous les continents », *Le Coopérateur agricole*, vol. 25, n° 4, avril, p. 12-13.
- 110 * Coopérative fédérée de Québec, *Rapport annuel 1990*, p. 4 et Dupuis, Patrick. (1990) « La Coopérative fédérée accroît sa capacité d'abattage », *Le Coopérateur agricole*, vol. 19, n° 10, novembre, p. 8-9.
- 111 * Cette décision fait suite à l'imposition par le gouvernement américain d'un droit compensateur sur les carcasses de porc importées du Canada (Dupuis, *Ibid.*, p. 9).
- 112 * La Fédérée abandonne l'ancien nom « Québec Poultry » en 1979 pour se conformer aux nouvelles normes en matière de francisation des entreprises.
- 113 * Les opérations qui suivent le dépeçage et le désossement constituent la surtransformation.
- 114 * AHEC, Entrevue avec Avelin Marsolais, 11 novembre 1994.
- 115 * Piette, André. (1994) « Le carburant vert », *Le Coopérateur agricole*, vol. 23, n° 7, septembre, p. 7.
- 116 * Dupuis, Patrick. (1990) « Une nouvelle usine de minéraux et prémélanges », *Le Coopérateur agricole*, vol. 19, n° 11, décembre, p. 6-7.
- 117 L'explosion d'un élevateur à grain fait deux morts – Saint-Henri (wordpress.com).
- 118 * Elle en a vendu quelques-unes à des coopératives en 1991.
- 119 * Les produits chimiques étaient entreposés à Longueuil depuis 1978. Un nouveau bâtiment a été acquis en 1988.
- 120 * Auparavant à Ville Vanier.
- 121 Sollio est partenaire dans certains de ces centres.

Chapitre 6 – Sollio à l'heure de l'agroalimentaire (1976-1995)

- 101 * « Des témoignages », *Le Coopérateur agricole*, vol. 17, n° 8, septembre 1988, p. 35.
- 102 Portail du Nouvelliste. [En ligne] <https://www.lenouvelliste.ca/2fea4940ef7a318e850cb09673ea-9fab>.
- 103 * Coopérative fédérée de Québec, *Rapport annuel 1995*, p. 27.
- 104 * « Rétrospective de politique laitière », *Le Coopérateur agricole*, vol. 6, n° 4, avril 1977, p. 7.
- 105 * Morisset, *op. cit.*, p. 164.
- 106 * Piette, André. (1992) « Les gens ne naissent pas coopérateurs... » (entrevue avec Raoul Blouin), *Le Coopérateur agricole*, vol. 21, n° 8, septembre, p. 9. Les coopératives sont tenues de fournir le lait aux entreprises fabriquant des produits spécialisés (yogourt, crème glacée et fromages de spécialité) au rythme de leurs besoins (*Agrinove, coopérative agroalimentaire : 25 ans*, [1991], p. 13).
- 107 * Lemire, Michel. (1986) « La mise en marché du lait : des correctifs... Maintenant ! », *Le Coopérateur agricole*, vol. 15, n° 11, décembre, p. 15-16 et « À la recherche d'un nouvel équilibre », *Ibid.*, vol. 17, n° 1, janvier 1988, p. 10.

- 122 * Dumais, Mario. (1987) « La mise en marché des grains locaux », *Le Coopérateur agricole*, vol. 16, n° 5, mai, p. 24-26.
- 123 * AHEC, Entrevue avec Paul Baril, 20 octobre 1994. Il dirige le service des accessoires agricoles et de la quincaillerie de 1983 à 1985.
- 124 * « Le Centre n'est plus, vive la Coopérative! », *Le Coopérateur agricole*, vol. 20, n° 10, novembre 1991, p. 8 et AHEC, Entrevue avec René Ricard, 20 mai 1994.
- 125 * *Le Coopérateur agricole*, juillet 1992.
- 126 * Coopérative fédérée de Québec, *Rapport annuel 1991*, p. 8.
- 127 * Dupuis, Patrick. (1992) « L'ascension des Appalaches », *Le Coopérateur agricole*, vol. 21, n° 7, août, p. 16-17. Elle regroupe les coopératives de Lyster, de Plessisville et de Laurierville.
- 128 * Piette, André. (1989) « Trois sociétés fusionnent », *Le Coopérateur agricole*, vol. 18, n° 1, janvier, p. 12-13. Il s'agit des coopératives d'Asbestos-Wotton, de Saint-Paul de Chester et de Tingwick.
- 129 * Cadieux, Jean-Paul. (1986) « Unicoop, coopérative agricole », *Le Coopérateur agricole*, vol. 15, n° 5, mai, p. 6.
- 130 * « Une nouvelle coopérative est née », *Le Coopérateur agricole*, vol. 18, n° 7, août 1989, p. 4-6.
- 131 Portail de *La Gazette de la Mauricie*. [En ligne] <https://www.gazettemauricie.com/breve-histoire-de-lagriculture-au-quebec/>.
- 132 Portail de la Commission de protection du territoire agricole. [En ligne] CP-TAQ : Historique (gouv.qc.ca).
- 133 Portail de *La Gazette de la Mauricie*. [En ligne] <https://www.gazettemauricie.com/breve-histoire-de-lagriculture-au-quebec/>.
- 134 * Heinrich, Jeff. (1994) « Growing Pains », *The Gazette*, 24 janvier, p. 9.
- Chapitre 7 – L'impact de la libéralisation des marchés (1996-2014)**
- 135 Portail de l'Organisation internationale du travail. [En ligne] https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_108416.pdf.
- 136 * Harel, Jean-François et Caroline Morin. (2004) « La Coopérative fédérée de Québec renouvelle son image », *Le Coopérateur agricole*, septembre, p. 12-13.
- 137 * Gagnon, Guylaine. (2004) « Un nouveau président, une nouvelle ère », *Le Coopérateur agricole*, septembre, p. 26.
- 138 L'auteur de ce livre a eu le plaisir de le rencontrer au congrès de l'ACI tenu à Cape Town, en Afrique du Sud, en 2013.
- 139 * Communiqué de presse, La Coop fédérée, 27 février 2007.
- 140 Sogeporc et Axiom: nouvelle force en génétique porcine | Coopérateur (coopérateur.coop).
- 141 Gagnon, Guylaine. (2001) « Olymel acquiert une usine en Alberta », *Le Coopérateur agricole*, p. 26-28.
- 142 * Richard, Denis. (2003) « Semer l'espoir », *Le Coopérateur agricole*, mai-juin, p. 5.
- 143 * Mercure, Philippe. (2007) « Un abattoir géant... plus proche du Japon », *La Presse Affaires*, 3 février, p. 7.
- 144 * *Les Éleveurs de porcs du Québec, 1966-2016. Passionnés et déterminés comme au premier jour*, 2016, p. 91.
- 145 * Dupuis, Patrick. (2011) « Assemblée de fondation de la Filière porcine coopérative », *Le Coopérateur agricole*, mai-juin, p. 27.
- 146 * La Coop fédérée, *Rapport annuel 2013*, Message du président, p. 12.
- 147 * Prince, Raymond. (2008) « Stratégie dynamique qui permet un grand bond en avant », *Le Coopérateur agricole*, juillet-août 2008, p. 58-59.
- 148 * Saint-Pierre, Jacques. (2015) *Conviction, détermination, vision : l'histoire d'un succès coopératif*, La Pocatière, Groupe coopératif Dynaco, p. 121-122.
- 149 * « Acquisition La Coop fédérée, Groupe Dynaco et Purdel », *Le Coopérateur agricole*, septembre 2006, p. 77.
- 150 * Vigneault, Richard. (2011) « Usines en fête », *Le Coopérateur agricole*, novembre-décembre, p. 20.
- 151 * Nutrinor Coopérative, *Rapport annuel 2014-2015*, p. 16.
- 152 * « Acquisition de Propane 2000 », *Le Coopérateur agricole*, février 2015, p. 50.
- 153 * La Coop fédérée, Communiqué, « Le Groupe Pétrolier Norcan inc., La Coop fédérée et MacEwen Petroleum inc. accueillent Irving Oil à titre de nouveau partenaire dans le terminal pétrolier montréalais Norcan », 11 avril 2013.
- 154 * Comme le souligne Saint-Pierre, « [b]reveté, le produit est conçu et développé à compter de 1996 par la Fédérée, le docteur Léon-Étienne Parent, chercheur à l'Université Laval, et l'entreprise québécoise RBF Technologies, spécialisée dans la granulation et le recyclage de matières résiduelles issues des milieux agricole, industriel et municipal ».
- 155 * Gosselin, Étienne. (2008) « Mutations à la ferme de recherche », *Le Coopérateur agricole*, octobre, p. 34-37.
- 156 * Bégin, Denyse. (2007) « JÉFO investit 5 M dans un centre de transbordement », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 21 novembre, p. 11.
- 157 Portail de *La Terre de chez nous*. [En ligne] Grains Lac Supérieur en faillite : un gouffre de 32 M\$ | La Terre de Chez Nous.

- 158 Portail de BMR. [En ligne] <https://www.bmr.ca/fr/notre-histoire>.
- 159 * Gagnon, Guylaine. (2008) « Le coffre à outils de Claude Sénéchal », *Le Coopérateur agricole*, mai-juin, p. 20.
- 160 Portail de BANQ. [En ligne] <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/40716?docref=i8xC-TnmcYC5RhNOAteKAlg>.
- 161 Portail de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. [En ligne] http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_haute.pdf.
- 162 Portail d'EVE Coop. [En ligne] <http://www.eve.coop/?a=208>.
- 163 Correspondance courriel de l'auteur avec Pedro Rodríguez de SOCODEVI en mars 2022.
- 164 Portail de *La Gazette de la Mauricie*. [En ligne] <https://www.gazetteauricie.com/breve-histoire-de-lagriculture-au-quebec/>.
- 165 Portail de *La Presse*. [En ligne] Agriculture | Le Québec, champion du bio | La Presse.
- 166 Portail de KPMG. [En ligne] https://home.kpmg/ca/fr/home/insights/2021/06/growing-canada-how-agribusiness-is-evolving.html?cid=ggl-cpc_ggl_ca_2021_industry-insights&utm_medium=cpc&utm_source=ggl&utm_campaign=2021-industry-insights&utm_term={keywords}&gclid=EAlalQobChMlxPLK-8uyd9wIV4cmUCROayADREAAAY-SAAEgIM8vD_BwE.
- 167 Portail de Radio-Canada. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/747820/coop-atlantique-vend-actifs-met-fin-activites>.
- 168 * « La Coop fédérée crée Services agricoles atlantiques », *Coopérateur*, mars 2016, p. 6.
- 169 * « La Coop fédérée acquiert Standard Nutrition Canada », *Coopérateur*, 24 avril 2018 [En ligne] <https://www.coopereur.coop/fr/affaires-agricoles/la-coop-federee-acquiert-standard-nutrition-canada> (Page consultée le 20 janvier 2021).
- 170 * Van Rossum, Johanne. (2019) « Guide maïs 2019 », *Le Bulletin des agriculteurs*, p. 9.
- 171 * Auclair, Jérôme. (2019) « L'autoroute de la génomique », *Coopérateur*, octobre, p. 34.
- 172 * Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Bilan des ventes de pesticides au Québec — Année 2018*, Québec, 2020, p. 10 [En ligne] www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/bilan/index.htm (Page consultée le 2 février 2021).
- 173 * Van Rossum, Johanne. (2014) « Guide maïs 2014 », *Le Bulletin des agriculteurs*, p. 5 et « Guide maïs 2015 », *Le Bulletin des agriculteurs*, p. 4.
- 174 Barré, Caroline. (2015) « Agrocentre 25 ans de passion », *La Terre de chez nous*, 48 p.
- 175 * Boudreau, Yves. (2018) « L'adoption de technologies de pointe en agriculture », *BioClips*, 27 février, p. 1. [En ligne] <https://www.agrireseau.net/documents/97299/Ladoption-de-technologies-de-pointe-en-agriculture?p=365&s=19&r=Rapport+d%E2%80%99%C3%A9valuation+des+technologies+de+gestion+et+de+traitement+du+lisier+de+porc&a=1> (Page consultée le 19 février 2021).
- 176 * Boudreau, Yves. (2018) « L'adoption de technologies de pointe en agriculture », *BioClips*, 27 février, p. 2. [En ligne] <https://www.agrireseau.net/documents/97299/Ladoption-de-technologies-de-pointe-en-agriculture?p=365&s=19&r=Rapport+d%E2%80%99%C3%A9valuation+des+technologies+de+gestion+et+de+traitement+du+lisier+de+porc&a=1> (Page consultée le 19 février 2021).
- 177 * Brassard, Alain. (2012) « Les satellites pour améliorer les champs : un outil essentiel », *Le Coopérateur agricole*, septembre, p. 38.
- 178 * Mesly, Nicolas. (2013) « Isabelle Brouillette : dans l'œil du satellite », *Le Coopérateur agricole*, septembre, p. 48.
- 179 * Brassard, Alain. (2012) « Les satellites pour améliorer les champs : un outil essentiel », *Le Coopérateur agricole*, septembre, p. 38-39.
- 180 * La Coop fédérée, *Rapport de développement durable 2018*, p. 18.
- 181 * Sollio Groupe Coopératif, « La Division agricole de La Coop fédérée remporte le Mercure », Communiqué, 20 avril 2018 [En ligne] <https://sollio.coop/fr/communications/actualites/communiques/la-division-agricole-de-la-coop-federee-remporte-le-mercure> (Page consultée le 20 février 2021).
- 182 * « *Pork Powerhouses 2020* au Canada : concentration du cheptel dans le Top cinq », *Écho-Porc*, 2 novembre 2020, p. 4 [En ligne] <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2560415> (Page consultée le 25 mars 2021).
- 183 * Mesly, Nicolas. (2015) « Planète porcine : vive le tonkatsu "québécois" ! », *Coopérateur*, septembre, p. 23-24.

- 184 * Olymel, « Olymel investira 25 millions de dollars dans Lanaudière : agrandissement de l'usine de transformation de porc de St-Esprit et création de plus de 200 nouveaux emplois », Communiqué, 21 juin 2016 [En ligne] https://www.olymel.ca/webfolder_download/fa1d1b94181c25ef6b909ac8545f7af9/file.pdf (Page consultée le 25 mars 2021).
- 185 * Sollio Groupe Coopératif, *Rapport annuel 2020, Rapport d'Olymel*, p. 25. Olymel, « Covid-19 : Olymel annonce des mesures pour appuyer les employés de ses établissements de transformation et alimenter la population du pays », Communiqué, 24 mars 2020 [En ligne] https://www.olymel.ca/webfolder_download/0926ef8d-27c0312a4f3570be4ec9836d/file.pdf (Page consultée le 31 mars 2021); *Idem*, « Écoulement des porcs en attente : Olymel et ses employés des usines de St-Esprit, Yamachiche et Ange-Gardien ajoutent une journée d'abattage supplémentaire tout en soutenant les Moissons du Québec », Communiqué, 30 mai 2020 [En ligne] https://www.olymel.ca/webfolder_download/9ae2d50a79a1fa2d95a594a4f3342f5f/file.pdf (Page consultée le 31 mars 2021); *Idem*, « Olymel et ses employés redonnent à la communauté... », Communiqué, 21 décembre 2020 [En ligne] <https://www.olymel.ca/fr/nouvelles-olymel/>. Émilie Pelletier, « Vallée-Jonction : l'éclosion chez Olymel gagne du terrain », *Le Soleil*, 22 octobre 2020 [En ligne] <https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/vallee-jonction-leclosion-chez-olymel-gagne-du-terrain--d8c8a70fd48f-c3b7f0256372db1a16f> (Page consultée le 31 mars 2021); « Red Deer : réouverture graduelle de l'usine », *Coopérateur*, 5 mars 2021 [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1774767/red-deer-usine-porc-covid-olymel-securite> (Page consultée le 31 mars 2021).
- 186 * Gosselin, Étienne. (2012) « Pousser plus loin la qualité des poussins », *Le Coopérateur agricole*, avril, p. 49.
- 187 * Nadeau, Marco. (2007) « Une exposition qui donne des ailes », *Le Coopérateur agricole*, avril, p. 59.
- 188 * Prince, Raymond. (2008) « Stratégie dynamique qui permet un grand bond en avant », *Le Coopérateur agricole*, juillet-août, p. 58-59.
- 189 * Sollio Groupe Coopératif, « La division agricole, partenaire national du concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada », Communiqué, 7 novembre 2018 [En ligne] <https://sollio.coop/fr/communications/actualites/actualites/la-division-agricole-partenaire-national-du-concours-des-0> (Page consultée le 9 avril 2021).
- 190 Portail de l'Organisation des Nations Unies. [En ligne] <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.
- 191 Lapointe, Alexis. (2022) « Comment adapter votre étable aux changements climatiques ? » *Coopérateur*, avril, p. 19-20.

Depuis 100 ans, nous produisons ici,
récoltons ici, transformons ici et participons
au développement et à la vigueur
économique d'ici. Ensemble, mettons
la table pour le prochain siècle.

Le symbole et le nom Sollio
sont des marques de commerce
de Sollio Groupe Coopératif.

www.groupefides.com

